

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

Présenté en séance du Conseil Communautaire
du 03 septembre 2026

Rapport d'activité

Année 2025



Communauté de Communes de Serre-Ponçon
14 espace Delaroche
05200 EMBRUN
Tél. : 04 92 43 22 78
contact@ccserreponcon.com
www.ccserreponcon.com

Préambule

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré par les services communautaires.

Table des matières

Présentation Générale	8
Le territoire	8
Les élus	9
Composition du Bureau Communautaire	10
Composition du Conseil Communautaire 2025	11
Les commissions en 2025	12
Les Compétences et la détermination de l'Intérêt Communautaire	20
Compétences obligatoires	20
Compétences facultatives	20
Les évènements marquants de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon	24
Nouveau siège de la Communauté de communes	24
La vie de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.....	26
Séances de Conseils Communautaires.....	26
Séances de Commissions thématiques et obligatoires	26
Pôle Ressources	27
Administration générale.....	27
Ressources humaines	27
Evolution des effectifs	27
Chiffre clés de la gestion quotidienne du service des ressources humaines.....	29
Evolution du nombre de jours de formation	30
Evolution des arrêts de travail (nombre de jours)	31
Evolution de la masse salariale	32
Avancement de grade et promotion interne	32
Médailles du travail	33
Les grands projets 2025	33
Les finances	33
Les missions principales du service	33
Les Chiffres clés.....	34
Les marchés publics et affaires juridiques	35
Les missions principales du service	35
Les actions mises en place en 2025.....	36
La Commande Publique	36
La fonction juridique	36
Quelques chiffres clés	37
La fiscalité	38
Les Chiffres clés en 2025	38

Suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales	39
Réformes sur les valeurs locatives des établissements industriels	39
Réforme sur la suppression de la CVAE.....	39
La Taxe de séjour	39
Les missions principales du service	39
Nouveauté 2025.....	40
Les chiffres de l'année 2025	40
Pôle Communication.....	42
Communication générale	42
Communication institutionnelle	43
Communication interne :	44
Pôle culture	45
Médiathèque de l'archevêché	45
Construction du projet d'établissement	45
Finances.....	45
Ressources humaines	46
Collections	47
Médiations	47
Réseau des bibliothèques et médiathèques : Serre-Ponçon À la Page	47
Création du réseau	48
Action culturelle commune	48
Communication mutualisée	49
Quelques chiffres : Utilisation des services durant l'année 2025.....	50
La Maison de Pays de l'Embrunais	50
Communication mutualisée de l'été des concerts et expositions	51
Service Pays d'Art et d'Histoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras.....	51
La labellisation Pays d'art et d'histoire : cadre administratif et financier	51
Le programme d'activités du Pays d'Art et d'Histoire	52
De nouveaux développements pour le secteur groupes	53
Un nouveau record pour le secteur éducatif	54
Des événements nationaux et locaux en demi-teinte	55
Un nouveau Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) à Embrun	55
La recherche-action, fondement du Pays d'art et d'histoire	56
Services de proximité et action sociale	57
Espace France Services	57
France Services Serre-Ponçon site Embrun	57
France Services Serre-Ponçon antenne de Savines le Lac	59

France Services Serre-Ponçon antenne de Chorges	61
La Conseillère Numérique	63
La Conseillère Administrative Sénior	64
23 ^{ème} Forum de de l'emploi.....	65
Forum jobs d'été.....	66
La Formation par les partenaires	66
Portes ouvertes France Services Serre-Ponçon	67
CISPD / service de prévention	68
Relais de Petite Enfance	69
Présentation	69
Etat des lieux des modes d'accueil petite enfance sur les territoires concernés par le RPE au 31 décembre 2025.	69
Présentation générale d'une semaine type au RPE de Serre-Ponçon	70
Les missions du RPE.....	70
Rencontres avec les partenaires	70
Communication de l'existence du RPE, de sa fonction, sa place et son rôle à travers :.....	71
Contribution à la professionnalisation des assistants maternels	71
Animations	72
Permanence administrative	73
Gens du Voyage	73
Travaux GDV Délégué	73
Principaux travaux/interventions effectués en 2025 par la CCSP soit en régie, soit en prestation de service	74
Evolution pluriannuelle de la fréquentation (en nombre total de jours de présence).....	74
Quelques chiffres clés	74
Pôle Aménagement du territoire-Développement économique et touristique	76
Présentation générale.....	76
Contractualisations et ingénierie financière et de projets	76
Contrat de relance et de transition écologique	76
Programme « Espace valléens ».....	77
Contrat de station	77
Nos territoires d'abord.....	78
Zones d'activités et voies d'intérêt communautaire	78
Extension des zones d'activité économique.....	78
Travaux sur voiries	79
Travaux d'entretien et/ou de réfection	79
Réémetteurs TNT	80
Vidéo Protection	80

Gestion de Centre d'incendie et de secours	80
Activités de pleine nature et mobilité douce	81
Activités de pleine nature	81
Mobilité douce.....	84
Etudes de faisabilité des tronçons de Mobilité douce :	85
Développement économique et touristique	86
La Plateforme d'Initiative Alpes Provence	86
Les cafés création	86
La stratégie de développement économique et touristique	86
Dénomination commune touristique	87
Logement des travailleurs saisonniers.....	87
Espace à vocation touristique de Serre-Ponçon	87
Aide aux manifestations touristiques – Cohésion et promotion du territoire.....	89
Coopération transfrontalière ALCOTRA.....	93
Présentation générale.....	93
Stratégie territoriale transfrontalière des terres Monviso (PITER+).....	93
MODERATTI	95
Transition VELOPLUF	95
Territoire engagé transition écologique	96
Programme PETITES VILLES DE DEMAIN.....	98
Opération de revitalisation du territoire (ORT).....	98
HABITAT	98
Programme européen LEADER.....	99
Transports	100
Financement – Le versement Mobilité.....	100
Fréquentation des services Vaï.....	101
Site web mobilité.....	102
Nouvelle aire de covoiturage intercommunale de Savines-le-lac	103
Service Rezo Pouce – promotion de l'autostop	104
Lancement de la démarche Savoir Rouler à Vélo	105
Programme AVENIR MONTAGNES INGENIERIE.....	107
Pôle ADS, Urbanisme et SIG	111
Instruction et suivi des ADS.....	111
Les missions rattachées à l'instruction et au suivi des ADS	111
Bilan chiffré 2025.....	112
L'évolution du service.....	113
La dématérialisation	114
Volet financier du service ADS	115

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	116
Le SCoT de Serre-Ponçon.....	116
Les grands travaux de 2025.....	116
Volet financier du SCoT	117
SIG - GéoMAS	117
Rappel des missions	117
Réalisations sur le territoire de la CCSP	117
GéoMAS (CD05 – mutualisation).....	119
Volet financier.....	121
Pôle Environnement	122
Le service Assainissement	122
Un rapport d’activité spécifique pour l’assainissement	122
Organisation	122
Gouvernance.....	123
GEMAPI et risques naturels	124
Le service environnement – forêt - agriculture	128
Plateforme bois énergie de Pralong	128
Actions de la Charte forestière de territoire.....	129

Présentation Générale

Le territoire

Le 1^{er} Janvier 2017, les communautés de Communes du Savinois-Serre-Ponçon et de l'Embrunais ont fusionné avec la commune de Chorges et de Pontis pour devenir la « Communauté de Communes de Serre-Ponçon », par arrêté préfectoral du 02 novembre 2016.

Elle compte au 1^{er} janvier 2025, **17 651 habitants** (chiffres validés par INSEE).

Elle est composée de 17 Communes :

Populations légales au 01/01/2025

BARATIER	662
CHATEAUROUX LES ALPES	1 269
CHORGES	3 211
CREVOUX	124
CROTS	1 218
EMBRUN	6 757
LES ORRES	522
PONTIS	97
PRUNIERES	322
PUY SAINT EUSEBE	197
PUY SANIERES	292
REALLON	243
SAINT ANDRE D'EMBRUN	722
SAINT APOLLINAIRE	214
SAINT SAUVEUR	493
SAUZE DU LAC	160
SAVINES LE LAC	1 148
TOTAL	17 651

Le siège social de la Communauté de Communes est situé : 6 Impasse de l'Observatoire - 05200 EMBRUN. Le déménagement récent en fin de l'année 2025 va modifier le siège social qui sera situé : 14 espace Delaroche – 05200 EMBRUN.

La Communauté de Communes a adopté ses statuts par délibération n° 2017/17 du 12 Janvier 2017, qui ont été entérinés par arrêté Préfectoral n° 05.2017.05.15.008 du 15 mai 2017. La dernière modification a été faite par délibération n° 2025/243 en date du 09 décembre 2025 en attente de l'arrêté préfectoral.

La Communauté de Communes a déterminé l'intérêt communautaire pour un certain nombre de compétence par délibération n° 2017/20 du 12 janvier 2017, modifiés par délibération n° 2019/141 en date du 02 décembre 2019, modifiés par délibération n° 2025/02 en date du 28 janvier 2025.

La modification des statuts de Communauté de Communes a pour objet d'intégrer le pôle culturel de l'Archevêché comme équipement culturel intercommunal, de clarifier l'étendue de la compétence « Culture » et de changer l'adresse du siège social de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Les élus

Au 1er janvier 2025, le Conseil Communautaire est composé de 38 conseillers communautaires.

DELEGATIONS DE FONCTION DES VICES-PRESIDENCES

Elections du conseil communautaire du 9 juillet 2020

La Présidence est assurée par **Madame Chantal EYMEOD**, Maire d'EMBRUN

Monsieur Victor BERENGUEL, 1^{er} Vice-Président, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives au tourisme et à la promotion touristique.

Monsieur Christian DURAND, 2^{ème} Vice-Président, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives aux finances et au budget.

Monsieur Pierre VOLLAIRE, 3^{ème} Vice-Président, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives à la transition écologique et numérique, à l'aménagement du territoire, aux déchets et à l'économie circulaire. **(Modification par arrêté du 16/03/2023).**

Monsieur Jean-Pierre GANDOIS, 4^{ème} Vice-Président, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives à la culture et au patrimoine, et à la santé environnementale (lutte contre les chenilles processionnaires, démoustication). **(Modification par arrêté du 29 mars 2023).**

Madame Christine MAXIMIN, 5^{ème} Vice-Présidente, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives aux Activités de Pleine Nature et à la mobilité douce.

Madame Chantal ROUX, 6^{ème} Vice-Présidente, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives aux actions sociales, aux services de proximité (Espaces France Services, CISPD, RAM, RASED, Gens du voyage) et au refuge animalier

Monsieur Jean-Marie BARRAL, 7^{ème} Vice-Président, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives aux travaux, aux risques naturels, GEMAPI, à la signalétique

Monsieur Jean-Luc VERRIER, 8^{ème} Vice-Président, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives à l'environnement, à la forêt, à l'agriculture et à la plateforme bois énergie.

Monsieur Marc AUDIER, 9^{ème} Vice-Président, a délégation sous la responsabilité de Madame la Présidente, des affaires relatives à l'assainissement.

Composition du Bureau Communautaire

Le Bureau communautaire est composé de 18 membres. Chaque commune est représentée au sein du bureau :

Il comprend :

- La Présidente
- Les 9 vice-présidents ci-dessus nommés.
- Les 8 membres du bureau ci-dessous :

Stéphane SCARAFAGIO	Maire de CREVOUX
Michel MONTABONE	Maire de REALLON
Gustave BOSQ	Maire de PUY SAINT EUSEBE
Bruno PARIS	Maire de PUY SANIERES
Georges GAMBAUDO	Maire de PONTIS
Bernard RAIZER	Maire du SAUZE-DU-LAC
Claude BACHENET	Maire de SAINT-ANDRE-D'EMBRUN
Laurent MAILLARD	1 ^{er} adjoint au Maire de SAINT-APOLLINAIRE

Composition du Conseil Communautaire 2025

(Dernière mise à jour : mars 2025)

Le conseil communautaire est composé de 38 conseillers communautaires :



BARATIER

Christine MAXIMIN

CHATEAUX LES ALPES

Jean-Marie BARRAL

Noëlle ROUX

CHORGES

Christian DURAND

Gina BERTRAND

Jérôme ARNAUD

Béatrice ZAPATERIA

Michel PEYRON

Mireille GOURLAIN (mars 2025)

CREVOUX

Stéphane SCARAFAGIO

CROTS

Jean Pierre GANDOIS (mars 2023)

Michèle TETENOIRE (mars 2023)

EMBRUN

Chantal EYMEOD

Christian PARPILLON

Wiebke SILVE (novembre 2021)

Marc AUDIER

Audrey CEARD (juin 2020)

Christian COULOUMY

Zoïa DEPEILLE

Alexandre DIDIER

Ouria BLANCHET (mai 2022)

Franck BERNARD BRUNEL

Jehanne MARROU

Jean-Louis RIFFAUD (avril 2022)

Marie-Claude RYCKEBUSCH LOZZA (mars 2022)

Robert PELLISSIER

LES ORRES

Pierre VOLLAIRE

PUY SAINT EUSEBE

Gustave BOSQ

PONTIS

Georges GAMBAUDO

PRUNIERES

Jean-Luc VERRIER

PUY SANIERES

Bruno PARIS

REALLON

Michel MONTABONE

SAINT ANDRE D'EMBRUN

Claude BACHENET (juillet 2024)

SAINT APOLLINAIRE

Laurent MAILLARD

SAINT SAUVEUR

Chantal ROUX

SAUZE DU LAC (LE)

Bernard RAIZER

SAVINES LE LAC

Victor BERENGUEL

Colette METTAVANT

Les commissions en 2025

10 commissions thématiques intercommunales sont en place.

REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS THEMATIQUES ET ORGANISMES EXTERIEURS

mis à jour par délibérations 2021/115, 2021/79, 2021/162, 2021/163, 2021/218, 2022/95, 2022/167, 2022/168, 2023/36, 2023/112, 2023/113, 2023/166, 2024/02, 2024/53, 2024/54, 2024/190, 2024/219, 2025/53, 2025/124, 2025/197

Commission Tourisme et promotion touristique

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Christine MAXIMIN	Sylviane GRIMALDI-PIROUX
Châteauroux-les-Alpes	Xavier LONG	Anouck BONHOMME
Chorges	Gina BERTRAND	Marie-Line GIRARD
Crévoux	Stéphane SCARAFAGIO	Joris BAYARD
Crots	Jean-Daniel GUIEU	Isabelle KWIATEK
Embrun	Audrey CEARD	Claire SARDY
Les Orres	Benoit CEAS	Sébastien AUBERT
Pontis	Georges GAMBAUDO	Christian SARRAZIN
Prunières	Martine MARSEILLE	Jacques BILLON-TYRARD
Puy Saint-Eusèbe	Céline CONSTANS	Alain PIECQ
Puy Sanières	Bruno PARIS	Pascal BRUNNER
Réallon	Michel MONTABONE	Jean-Marc ROUX-SIBILLON
Saint-André d'Embrun	Sébastien DEGUERCE	Brigitte GENTILINI
Saint-Apollinaire	Michelle SCHILLING	Marion DOU
Saint Sauveur	Béatrice MARSEILLE	Mauricette FACHE
Le Sauze du Lac	Jean REY	Cédric GILLY
Savines-le-Lac	Victor BERENGUEL	Henri ANDRZEJEWSKI

Finances et budget

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Eric PANCIOLI	Jérôme GRENIER
Châteauroux-les-Alpes	Xavier LONG	Jean-Marie BARRAL
Chorges	Christian DURAND	André DIVUOLO
Crévoux	Isabelle RECOTILLET	Georges PONS
Crots	Michèle TETENOIRE	Jean-Pierre GANDOIS
Embrun	Marc AUDIER	Franck BERNARD BRUNEL
Les Orres	Pierre VOLLAIRE	Sébastien BONNAFOUX
Pontis	Georges GAMBAUDO	Frederic FLUCHERE
Prunières	Pierre DOUSSOT	Jean-Luc VERRIER
Puy Saint-Eusèbe	Patrick MAGNAN	Christophe MATHERON
Puy Sanières	Michel MARAVAL	Francelise SOUSSEING
Réallon	Luc SOULIE	Jean-Marc ROUX-SIBILLON
Saint-André d'Embrun	Jacques GASQUET	Pierre DELAISEMENT
Saint-Apollinaire	Laurent MAILLARD	Michelle SCHILLING
Saint Sauveur	Chantal ROUX	Bernard RIVES
Le Sauze du Lac	Bernard RAIZER	Jacques BONNIN

Savines-le-Lac	Victor BERENGUEL	Gérard CALVISI
----------------	------------------	----------------

Culture et patrimoine

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Eric PANCIOLI	Christine MAXIMIN
Châteauroux-les-Alpes	Xavier LONG	Véronique GENSUL
Chorges	Simone ESPINASSE	Mireille GOURLAIN
Crévoux	Françoise PONS	Joris BAYARD
Crots	Jean-Pierre GANDOIS	Jean Daniel GUIEU
Embrun	Jehanne MARROU	Marie-Claude RYCKEBUSCHE-LOZZA
Les Orres	Chantal ROUX	Gisèle CHABRAND
Pontis	Georges GAMBAUDO	Jean-Claude IMBERT
Prunières	Martine MARSEILLE	Céléna MONDON
Puy Saint-Eusèbe	Fabien BERROD	Michel NORBERT
Puy Sanières	Pascal BRUNNER	Frédéric ARNOUX
Réallon	Léa PEYRON	Michel MONTABONE
Saint-André d'Embrun	Fannie VANNIER	Claude TOVOLI
Saint-Apollinaire	Josiane BERAUD	Michèle SCHILLING
Saint Sauveur	Suzanne GUERIN	Mauricette FACHE
Le Sauze du Lac	Jacques BONNIN	Anne-Marie BART
Savines-le-Lac	Monique HAVERBEKE	Sandrine ROUX

Environnement, Forêt, Agriculture et plateforme bois Energie

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Laurence DAVIN	Pierre BELLOT
Châteauroux-les-Alpes	Didier ELZEARD	Yves BARTHALAIS
Chorges	Michel PEYRON	Christian DURAND
Crévoux	Françoise PONS	Joris BAYARD
Crots	Lionel RAIMBAULT	Gérard VAIANO
Embrun	Christian COULOUMY	Christian GUENEAU
Les Orres	Sébastien BONNAFOUX	Sonia FORME
Pontis	Jean GINESTET	Georges GAMBAUDO
Prunières	Jean-Luc VERRIER	Pierre DOUSSOT
Puy Saint-Eusèbe	Olivier BERGERETTI	Remi ALLEC
Puy Sanières	Thibault LINARES	Frédéric ARNOUX
Réallon	Rémi MARSEILLE	Loïc PEYRON
Saint-André d'Embrun	Brigitte GENTILLINI	Hélène BACHENET
Saint-Apollinaire	Josiane BERAUD	Daniel BEY
Saint Sauveur	Estelle CIZERON	Claude ROUX
Le Sauze du Lac	Jacqueline DURAND	Fabrice BELLET
Savines-le-Lac	Sandrine ROUX	Solange TRICOIRE

Transition écologique et numérique, Aménagement du territoire et économie circulaire

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Olivier FAURE-BRAC	Kevin LEMONNIER
Châteauroux-les-Alpes	Thomas BETH	Jean-Marie BARRAL
Chorges	Christian DURAND	Mireille GOURLAIN
Crévoux	Stéphane SCARAFAGIO	Françoise PONS
Crots	Marie LAGIER	Michèle TETENOIRE
Embrun	Christian COULOUMY	Wiebke SILVE
Les Orres	Pierre VOLLAIRE	Chantal ROUX
Pontis	Georges GAMBAUDO	Camille BOQUELET
Prunières	Jean-Luc VERRIER	Evelyne PALMAS
Puy Saint-Eusèbe	Olivier BERGERETTI	Richard LENOIR
Puy Sanières	Frédéric ARNOUX	Pascal BRUNNER
Réallon	Marine GOURLAIN	Luc SOULIE
Saint-André d'Embrun	Lucille THOMAS	Brigitte GENTILINI
Saint-Apollinaire	Marion DOU	François STEL
Saint Sauveur	René YARIC	Pierre Emmanuel PASCAL
Le Sauze du Lac	Dominique FAYEAUX	Fabrice BELLET
Savines-le-Lac	Luc SISCO	Pascal MANCEAU

Actions sociales, services de proximité et refuge animalier

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Anaïs MEILLER	Marie ROUVEYROL
Châteauroux-les-Alpes	Véronique GENSUL	Noëlle ROUX
Chorges	Béatrice ZAPATERIA	Bénédicte DUBOYS
Crévoux	Françoise PONS	Yves LAGRANCE
Crots	Michèle TETENOIRE	Emmanuelle STICCHI
Embrun	Zoia DEPEILLE	Valérie BARTHELON
Les Orres	Chantal ROUX	Hervé NOEL
Pontis	Georges GAMBAUDO	Camille BOQUELET
Prunières	Céléna MONDON	Martine MARSEILLE
Puy Saint-Eusèbe	Richard LENOIR	Céline CONSTANS
Puy Sanières	Agnes GROSJEAN BRUNNER	Francelise SOUSSEING
Réallon	Léa PEYRON	Catherine OLLIEU
Saint-André d'Embrun	Lucille THOMAS	Hélène BACHENET
Saint-Apollinaire	Josiane BERAUD	Denis DECHOUX
Saint Sauveur	Chantal ROUX	Bernard RIVES
Le Sauze du Lac	Jean-Michel MAURE	Anne-Marie BART
Savines-le-Lac	Colette METTAVANT	Solange TRICOIRE

Activités de Pleine Nature et mobilité douce

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Christine MAXIMIN	Nathalie FAURE-BRAC
Châteauroux-les-Alpes	Thomas BETH	Anouck BONHOMME
Chorges	Gina BERTRAND	Michelle DAVID
Crévoux	Marie-Emmanuelle MARGARON	Gérard FACHE
Crots	Lionel RAIMBAULT	Julien BELLINE
Embrun	Vincent ESMIEU	Jean-Louis RIFFAUD
Les Orres	Sébastien AUBERT	Martine CHOSSAT
Pontis	Jean-Marie FERDINAND	Georges GAMBAUDO
Prunières	Evelyne PALMAS	Robert FRAYSSINES
Puy Saint-Eusèbe	Fabien BERROD	Alain PIECQ
Puy Sanières	Agnes GROSJEAN BRUNNER	Gabriel LAGIER
Réallon	Michel MONTABONE	Marine GOURLAIN
Saint-André d'Embrun	Lucille THOMAS	Brigitte GENTILINI
Saint-Apollinaire	Denis DECHOUX	Marion DOU
Saint Sauveur	Edith RIVAIL	Suzanne GUERIN
Le Sauze du Lac	Carine GALLI	Cédric GILLY
Savines-le-Lac	Solange TRICOIRE	Sandrine ROUX

Travaux, risques naturels, GEMAPI, signalétique et abattoir

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Romain SANCHEZ-SILVAS	Sylviane GRIMALDI-PIROUX
Châteauroux-les-Alpes	Jean-Marie BARRAL	Didier ELZEARD
Chorges	Michel PEYRON	Christian DURAND
Crévoux	Erwann FAURE	Georges PONS
Crots	Gérard VAIANO	Jean-Daniel GUIEU
Embrun	Christian PARPILLON	Denis GRAS
Les Orres	Sébastien BONNAFOUX	Bernard MEYSSIREL
Pontis	Georges GAMBAUDO	Jean-Claude IMBERT
Prunières	Pierre DOUSSOT	Jean-Luc VERRIER
Puy Saint-Eusèbe	Gustave BOSQ	Patrick MAGNAN
Puy Sanières	Frédéric ARNOUX	Arnaud DELPHIN
Réallon	Felix MOGNETTI	Sylvain MARSEILLE
Saint-André d'Embrun	Claude BACHENET	Pierre DELAISEMENT
Saint-Apollinaire	François STEL	Aymeric CUVELIER
Saint Sauveur	Claude ROUX	Patrick FLIPPE
Le Sauze du Lac	Daniel BOSQUET	Jean-Michel MAURE
Savines-le-Lac	Olivier VANNIER	Henri ANDRZEJEWSKI

Développement économique

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Sylviane GRIMALDI-PIROUX	Christine MAXIMIN
Châteauroux-les-Alpes	Anouck BONHOMME	Yves BARTHALAIS
Chorges	Christian DURAND	Serge COMBE
Crévoux	Françoise PONS	Stéphane SCARAFAGIO
Crots	Michèle TETENOIRE	Laëtitia HAUWELLE
Embrun	Audrey CEARD	Robert PELLISSIER
Les Orres	Pierre VOLLAIRE	Sébastien BONNAFOUX
Pontis	Georges GAMBAUDO	Frederic FLUCHERE
Prunières	Pierre DOUSSOT	Jean-Luc VERRIER
Puy Saint-Eusèbe	Christophe MATHERON	Sébastien MARTIN
Puy Sanières	Bruno PARIS	Agnès GROSJEAN BRUNNER
Réallon	Guillaume DE CRESSAC DE SOLEUVRE	Catherine OLLIEU
Saint-André d'Embrun	Pierre DELAISEMENT	Emmanuel BOUDOT
Saint-Apollinaire	Laurent MAILLARD	Michele SCHILLING
Saint Sauveur	Bernard RIVES	Pierre Emmanuel PASCAL
Le Sauze du Lac	Bernard RAIZER	Fabrice BELLET
Savines-le-Lac	Victor BERENGUEL	Gérard CALVISI

Santé environnementale / Programme ALCOTRA "bien vieillir"

Commune	Titulaires	Suppléant
Baratier	Laurence DAVIN	Monique FARNAUD
Châteauroux-les-Alpes	Véronique GENSUL	Christine FOURNIER
Chorges	Béatrice ZAPATERIA	Benedicte DUBOYS
Crévoux	Françoise PONS	Marie-Emmanuelle MARGARON
Crots	Jean-Pierre GANDOIS	Jean-Daniel GUIEU
Embrun	Zoia DEPEILLE	Marie-Claude RYCKEBUSCH LOZZA
Les Orres	Chantal ROUX	Gisèle CHABRAND
Pontis	Georges GAMBAUDO	Jean-Claude IMBERT
Prunières	Martine MARSEILLE	Céléna MONDON
Puy Saint-Eusèbe	Fabien BERROD	Michel NORBERT
Puy Sanières	Frédéric ARNOUX	Thibault LINARES
Réallon	Léa PEYRON	Michel MONTABONE
Saint-André d'Embrun	Hélène BACHENET	Claude TOVOLI
Saint-Apollinaire	Josiane BERAUD	Aurélien STOUPY
Saint Sauveur	Chantal ROUX	Mauricette FACHE
Le Sauze du Lac	Jacques BONNIN	Anne-Marie BART
Savines-le-Lac	Colette METTAVANT	Monique HAVERBEKE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE - PONCON
REPRESENTANTS ORGANISMES EXTERIEURS

mis à jour par délibérations 2021/15, 2021/199, 2022/169, 2023/36, 2023/148 2023/180, 2024/24, 2025/03, 2025/124

Représentants aux organismes extérieurs	2020 - 2026	
	Titulaires	Suppléants
ADDET	Victor BERENGUEL	Pierre VOLLAIRE
Plateforme Initiative Nord Hautes Alpes	Pierre VOLLAIRE	Christian DURAND
Comm Locale d'Insertion Nord (CLIN)	Chantal ROUX	Zoia DEPEILLE
RAM	Jean-Pierre GANDOIS	Michel MONTABONE
Comm Dépt GDV	Chantal ROUX	Georges GAMBAUDO
OICS	Franck BERNARD-BRUNEL	
CNAS	Chantal ROUX	
Mission Jeunes 05	Chantal ROUX	
GRS PACA	Jean-Pierre GANDOIS	
Conseil de surveillance Hôpital	Jean-Pierre GANDOIS	
Commission de suivi de site (CSS) pour l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDND).	Pierre VOLLAIRE	Jean-Luc VERRIER
	Jérôme ARNAUD	Christian PARPILLON
EPF PACA	Chantal EYMEUD	Pierre VOLLAIRE
LEP Alpes Durance	Jean-Luc VERRIER	Bruno PARIS
SRADDET	Pierre VOLLAIRE	Stéphane SCARAFAGIO
GEOMAS	Pierre VOLLAIRE	Bernard RAIZER
Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE)	Stéphane SCARAFAGIO	
Commission paritaire de l'Energie (SDE04)	Georges GAMBAUDO	Bernard RAIZER
IT 05	Christian PARPILLON	
SyME05/ commission paritaire TEPCV	Pierre VOLLAIRE	
SMIAGD (abattoir)	Gustave BOSQ	Chantal ROUX
	Christian DURAND	Christian GUENEAU
Collège Les Ecrins et Lycée Honoré Romane	Christine MAXIMIN	Bernard RAIZER
	Chantal ROUX	Michel MONTABONE
Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle des Hautes-Alpes	Chantal ROUX	
AMORCE	Marc AUDIER	Pierre VOLLAIRE
SICTIAM	Pierre VOLLAIRE	Bernard RAIZER
Commission Locale de l'Eau du SAGE Durance.	Marc AUDIER	
Comité de pilotage Terres Monviso	Christine MAXIMIN	Jean-Pierre GANDOIS

Représentants SMADESEP	2020 - 2026	
SMADESEP (11 titulaires + 11 suppléants)	Titulaires	Suppléants
Baratier	Christine MAXIMIN	Monique FARNAUD
Chorges	Serge COMBE	Christian DURAND
Crots	Jean-Pierre GANDOIS	Michèle TETENOIRE
Embrun	Marc AUDIER	Chantal EYMEOD
Les Orres	Pierre VOLLAIRE	Sébastien BONNAFOUX
Pontis	Georges GAMBAUDO	Jean-Luc IMBERT
Prunières	Jacques BILLON-TYRARD	Robert FRAYSSINES
Puy Sanières	Bruno PARIS	Frédéric ARNOUX
Le Sauze du Lac	Bernard RAIZER	Jacques BONNIN
Savines-le-Lac	Victor BERENGUEL	Gérard CALVISI
Crévoux	Stéphane SCARAFAGIO	Marie-Emmanuelle MARGARON

Représentants PAYS SUD Comité de programmation LEADER	2020 - 2026	
Comité de programmation LEADER 4 titulaires + 4 suppléants	Titulaires	Suppléants
	Michèle SCHILLING	Jean-Luc VERRIER
	Christine MAXIMIN	Brigitte GENTILLINI
	Jean-Pierre GANDOIS	Richard LENOIR
	Anouck BONHOMME	Laurent MAILLARD

Représentants PAYS SUD Conseil Administration	2020 - 2026	
PAYS SUD CA 1 Pdt + 8 représentants	Titulaires	
Président CCSP	Chantal EYMEOD	
	Pierre VOLLAIRE	
	Jehanne MARROU	
	Christine MAXIMIN	
	Jean-Pierre GANDOIS	
	Gustave BOSQ	
	Christian DURAND	
	Michel MONTABONE	
	Victor BERENGUEL	

Représentants SM SCOT	2020 - 2026	
SCOT 9 titulaires (dont président EPCI) et 9 suppléants	Titulaires	suppléants
	Chantal EYMEOD	
	Pierre VOLLAIRE	
	Gustave BOSQ	
	Christian DURAND	
	Christine MAXIMIN	
	François LAGIER	
	Xavier LONG	
	Christian PARPILLON	
	Denis DECHOUX	

Représentants OFFICE TOURISME Conseil Administration	2020 - 2026
17 membres de droits	
Baratier	MAXIMIN Christine
Châteauroux les Alpes	NICARD Didier
Chorges	BERTRAND Gina
Crévoux	SCARAFAGIO Stéphane
Crots	GANDOIS Jean-Pierre
Embrun	CEARD Audrey
Les Orres	VOLLAIRE Pierre
Pontis	GAMBAUDO Georges
Prunières	BILLON-TYRARD Jacques
Puy Saint Eusèbe	CONSTANS Céline
Puy Sanières	PARIS Bruno
Réallon	MONTABONE Michel
Saint André d'Embrun	DEGUERCE Sébastien
Saint Apollinaire	SCHILLING Michèle
Saint Sauveur	ROUX Chantal
Le Sauze du Lac	REY Jean
Savines-le-lac	BERENGUEL Victor

Représentants GAL Alpes & Azur	LEADER 2023 - 2026	
2 titulaires et 2 suppléants	Titulaires	Suppléants
	MAXIMIN Christine	Michel MONTABONE
	Jean-Luc VERRIER	Bernard RAIZER

Les Compétences et la détermination de l'Intérêt Communautaire

(Suivant l'arrêté préfectoral AIP 05-2021-12-28-00004 du 28 décembre 2021 et la délibération n° 2025/02 du 28/01/2025 modifiant l'intérêt communautaire)

Compétences obligatoires

1 - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- Est d'intérêt communautaire : Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.)

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

2 - Action de développement économique dans les conditions prévues de l'article L.4251-17 ; Création, entretien et gestion de zone d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

- Sont d'intérêt communautaire :
 - Accompagnement d'un programme FISAC (Fonds Interministériel de Soutien à l'Artisanat et au Commerce) sur le territoire de la Communauté de Communes,
 - Soutien financier aux associations de socioprofessionnels dont l'objet est de redynamiser le commerce local ;

Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme

3 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

4 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Compétences facultatives

1 – Assainissement

2 - Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Création, aménagement, balisage, promotion, communication, entretien de sentiers de randonnées (pédestres, équestres, V.T.T, VAE, mobilité douce...) sur l'ensemble du périmètre de la Communauté organisés dans le cadre d'un schéma communautaire,
- Démoustication des zones humides et lutte contre la chenille processionnaire,
- Aménagement, gestion et entretien de la plateforme bois énergie,
- Soutien au développement de la filière forêt –bois du territoire.
Cette compétence inclut l'achat et la récupération de bois, la transformation en bois énergie par broyage et séchage, le transport et la commercialisation du bois énergie.
- Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (S.M.A.V.D.) pour le bassin amont de l'Avance et le torrent du Devezet,
- Assistance technique pour l'inventaire et le diagnostic technique des ouvrages de protection contre les risques naturels en vue de l'organisation future de la compétence « GeMAPI » et de la compétence sur les autres risques naturels (hors diagnostics réglementaires prévus par la réglementation)
- Animation des sites Natura 2000

- Pour l'exercice de la compétence « lutte contre les vents de sable liés à l'exhaussement de la queue de retenue du barrage de Serre-Ponçon », adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.),

3 –Création et gestion des maisons France Services

4 –Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :

Critères de l'intérêt communautaire :

- Équipement à caractère exceptionnel et structurant au profit des usagers de la majorité des communes de la communauté de communes ;
- Équipement ayant une vocation sportive et, en outre, une vocation d'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Compte tenu des critères ci-dessus définis, sont d'intérêt communautaire :

- Le centre aquatique intercommunal situé à Embrun
- Le golf intercommunal situé sur le site de Chanterenne/La Garenne à Crots
- Le pôle culturel de l'Archevêché situé à Embrun : recrutement du personnel et lancement des démarches nécessaires à l'ouverture de l'équipement au 1^{er} décembre 2025.

5 - Actions sociales d'intérêt communautaire :

- Sont d'intérêt communautaire :
 - Fonctionnement et gestion du Relais de Petite Enfance,
 - Action de prévention de la délinquance et animation du CISPD (Conseil intercommunal de surveillance et de prévention de la délinquance),
 - Appui au Réseau d'aide aux enfants en difficultés scolaires par l'acquisition, notamment, d'équipements pédagogiques,
 - Appui au service de santé scolaire par la participation à la prise en charge des frais d'installation et des frais de fonctionnement du service.

6 – Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire :

- Sont d'intérêt communautaire :
 - Voie d'accès à Pralong, qui dessert le pôle déchets avec ressourcerie, centre d'enfouissement, déchetterie et la ZAE Communautaire de Pralong
 - Voie d'accès de l'aire d'accueil des gens du voyage à Embrun (partie de la VC N°13)
 - Voie de la Paroisse desservant la ZAE de Savines-le-Lac ainsi que la déchetterie du Savinois.

7 –Agriculture / Tourisme

- Conduite ou soutien financier à des actions de développement touristique ou agricole et notamment celles liées à :
 - La réalisation et manifestation spécifique dans l'intérêt communautaire de type Maison de Pays ou de l'artisanat,
 - La participation à des actions contribuant au soutien de l'activité agricole du territoire (abattoir, ASA, soutien financier à des manifestations spécifiques...)
- Conduite ou soutien financier à des actions de développement touristique et notamment celles liées à :
 - L'instauration et perception d'une taxe de séjour communautaire,
 - Les actions de développement touristique et notamment élaboration de documents d'appel ou participation à des actions d'intérêt touristique à l'échelle communautaire ou supra communautaire,

- L'adhésion et soutien financier à des structures contribuant à favoriser le développement touristique de la Communauté de Communes : Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (S.M.A.D.E.S.E.P.), ADDET...,
- Le soutien financier à des manifestations (culturelles, sportives ou touristiques) contribuant à développer l'image de la Communauté de Communes (selon un programme annuel de subventions),
- La réalisation d'équipements touristiques à caractère exceptionnel ayant un impact sur l'ensemble du territoire.

La Communauté de Communes n'intervient pas dans l'industrie du ski (financement de remontées mécaniques ou d'installations liées à cette activité) ou dans le financement d'équipements s'inscrivant dans le cadre d'une activité de loisirs lucrative pour le maître d'ouvrage.

8 –Sport

- Soutien financier à l'Office Intercommunal des Sports et aux clubs sportifs qui le composent,
- Soutien financier aux jeunes sportifs et jeunes méritants, y compris au travers d'une subvention exceptionnelle à leurs clubs/associations, contribuant à promouvoir l'image du territoire.

9 –Culture

- Coordination et promotion/communication de la politique culturelle du territoire,
- Soutien financier à des projets culturels contribuant à développer l'image du territoire communautaire,
- Organisation des expositions temporaires sur la mezzanine de la Maison de Pays située dans l'ancienne église St Donat à Embrun,
- Organisation et gestion du label Pays d'Art et d'Histoire, et de toutes missions visant à l'obtenir, le conserver ou le renouveler, dispositif spécifique encadré par les préconisations du ministère de la Culture,
- Création, coordination et animation d'un réseau de bibliothèques/médiathèques sur le territoire,
- Offrir une culture musicale et de danse au territoire par une participation financière à l'Ecole municipale de musique et de danse d'Embrun et à d'autres initiatives municipales complémentaires d'enseignements artistiques ayant un impact sur l'ensemble du territoire.

10 –Services de proximité

- Participation financière au refuge animalier de Pralong afin de garantir aux communes membres la gestion d'une fourrière animale en application de l'article L211-24 du code rural.

11 –Technologies de l'information et de la communication

- Aménagement et entretien des émetteurs et réémetteurs télévisuels assurant la diffusion numérique des chaînes sur les zones d'ombre audiovisuelle ou toute action favorisant la réception de la TNT,
- Développement d'outils numériques et promotion des usages en matière de technologies de l'information et de la communication,
- Etudes et opérations nécessaires à la gestion d'un système d'information géographique communautaire (SIG),

12 –Service d’incendie et de secours (SDIS)

- Participation financière à la contribution du SDIS,
- Gestion des Centres d’Incendie et de Secours,

13 -Service mutualisé d’instruction des autorisations

14 -Mobilité

- Organisation de la mobilité locale au sens de l’article L1231-1 du Code des transports

Les évènements marquants de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Nouveau siège de la Communauté de communes

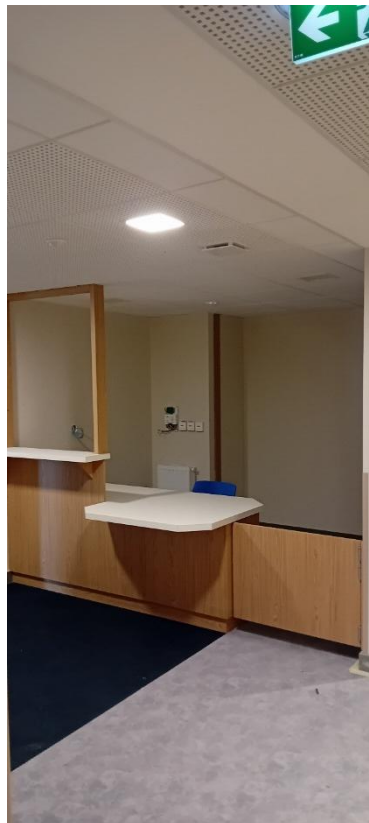
Le 15 décembre 2025, 36 agents de la CCSP des Pôles Ressources, Environnement, Communication et Aménagement du territoire ont intégré les nouveaux locaux du siège au 14 espace Delaroche à Embrun après 14 mois de travaux.

Le coût des travaux est de 1 500 000 €.HT dont 1 290 000 €.HT réalisés en 2025.

Début de travaux : novembre 2024 et fin de travaux novembre 2025. Cette réalisation consistait à réaménager un plateau de 490 m² au-dessus de la Maison de la Petite Enfance de la commune d'Embrun, en créant une dalle pour partie, en faisant des reprises de toiture et en créant un accès par l'extérieur avec cage d'escalier et ascenseur. Dans le cadre de ces travaux la sous-station de chaleur pour le chauffage au bois existante pour les services de la commune a été déplacée et les nouveaux locaux y sont raccordés.

Nb : ce chantier a fait l'objet d'un diagnostic de remploi effectué par La Miraille avant démolition, ce qui a permis de valoriser une certaine quantité de matériaux et notamment des pièces de bois.





La vie de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Séances de Conseils Communautaires



Le conseil communautaire s'est réuni **10 fois** en 2025.

Au cours de l'année 2024, les conseillers communautaires ont adopté **283 délibérations** dont **36 conventions**.

10 séances du Conseil Communautaire :

28 janvier, 4 mars, 1er avril, 17 avril, 22 mai, 8 juillet, 22 juillet, 10 septembre, 28 octobre, 12 décembre.

Séances de Commissions thématiques et obligatoires

Les commissions se sont réunies comme suit :

- Commission « d'Activités de Pleine Nature, mobilité douce » : 3
- Commission « Transition écologique et numérique, aménagement du territoire et économie circulaire (TENATEC) » : 0
- Commission « Environnement, Forêt, Agriculture et Plateforme Bois Energie" » : 3
- Commission « Santé environnementale et programme ALCOTRA "Bien vieillir » » : 0
- Commission « Culture et Patrimoine » : 3
- Commission « Travaux, GEMAPI, risques et signalétique » : 6
- Commission « Actions sociales et services de proximité et refuge animalier » : 1
 - Sous-Commission « Gens du Voyage » : 0
- Commission Finances et budget : 3
- Commission Tourisme et promotion touristique : 1
- Développement économique : 1
- Commission MAPA « Appel d'Offres » : 8
- CLECT : 1
- DSP : 0

Pôle Ressources

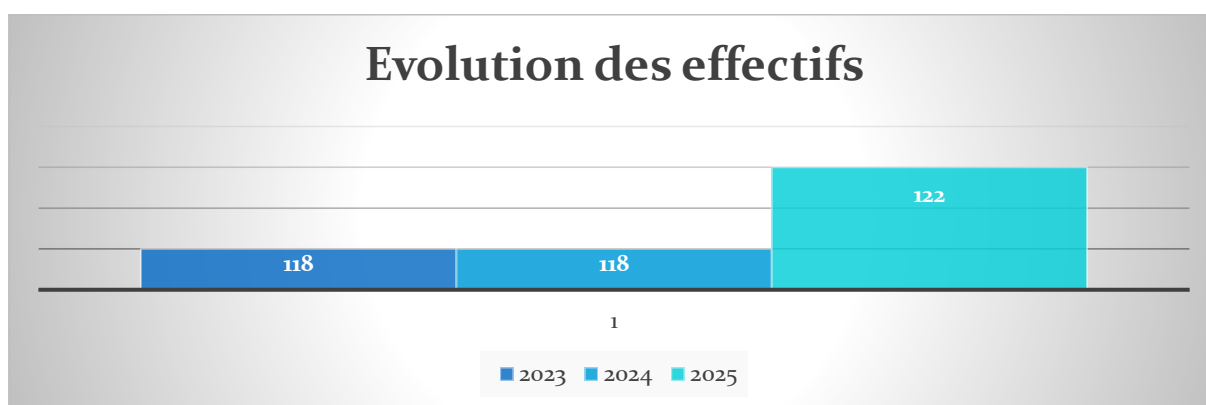
Administration générale

Les principaux actes administratifs 2025	
Réception de courriers	540
Envoi de courriers	671
Conseils Communautaires	10
Délibérations	283
Conventions	36

Ressources humaines



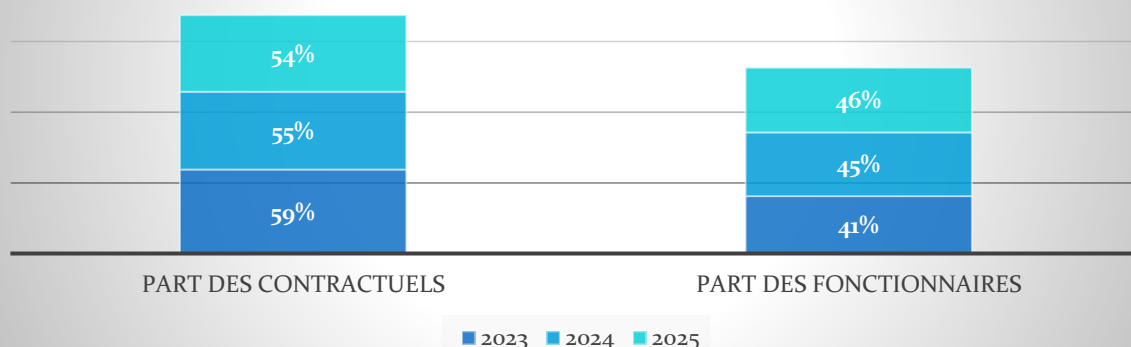
Evolution des effectifs



Comme en témoigne le graphique ci-dessus, on constate une augmentation des effectifs de la CCSP (+4 agents) liée à la reprise de la médiathèque intercommunale d'Embrun :

- 1 responsable du pôle culture (titulaire)
- 4 agents de médiathèque (contractuels)
- 1 responsable secteur jeunesse (titulaire)
- 1 responsable secteur adulte (titulaire)
- 1 animateur numérique médiathèque (contractuel)

Evolution de la structure statutaire entre décembre 2023 et décembre 2025



Pour la deuxième année consécutive, comme le montre le graphique ci-dessus, nous constatons que la part des agents contractuels diminue (-1%) au sein de la CCSP à la faveur de la part des agents fonctionnaires (+1%).

Au cours de l'année 2025 le service des ressources humaines a enregistré :

- ↑ 6 nominations par voie de mutation
- ↑ 1 nomination stagiaire
- ↓ 2 mutations
- ↓ 2 détachements vers la fonction publique d'Etat

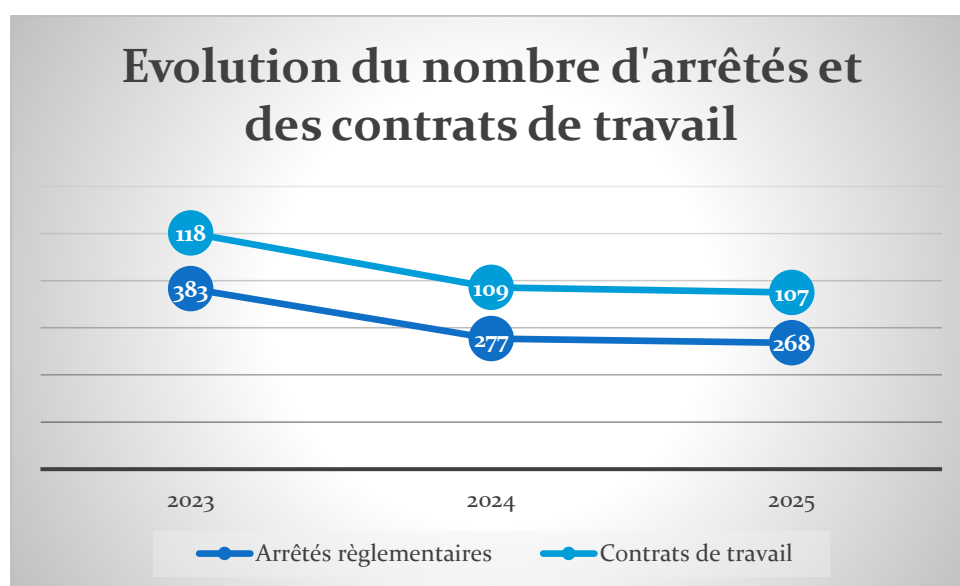
Toutefois la part des contractuels (54% / 66 agents) reste plus élevée que la part des fonctionnaires (46% / 56 agents) au sein de la collectivité.

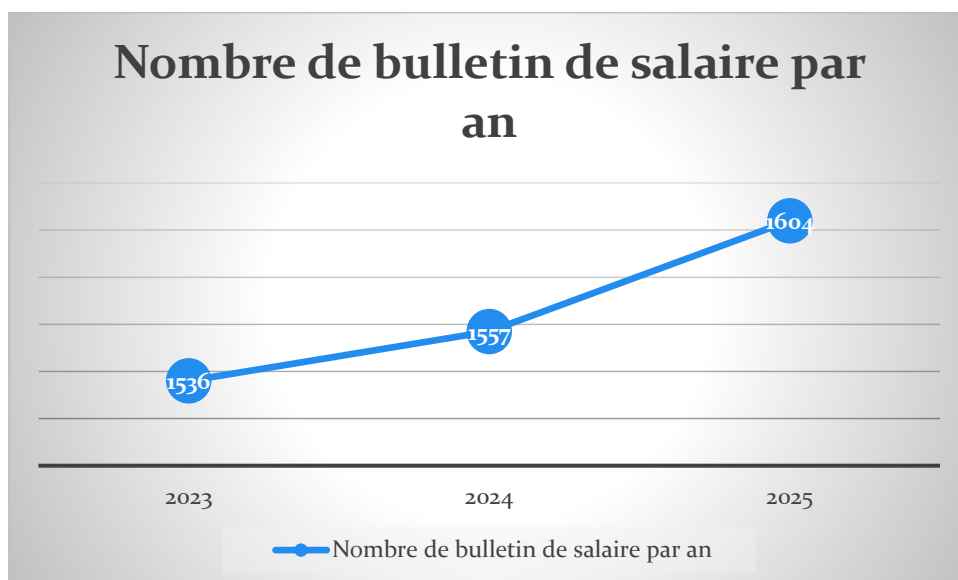
Effectif par pôle et par service au 31 décembre 2025 :

		Equivalent temps plein	Nombre d'agent
Pôle Ressources et Direction	Direction	2	2
	Administration générale	1	1
	Finances	3,8	5
	Ressources humaines	2,3	3
	Marchés publics	1	1
	Taxe de séjour	0,5	1
Centre aquatique		11	11
Pôle environnement / assainissement	Environnement	3	3
	Assainissement	13	13
Pôle culturel	PAH	4,3	5
	Médiathèque	7,3	8
	Réseau des médiathèques	1,6	2

Pôle Urbanisme	ADS	5,8	6
	SCOT	1	1
	Aide admin	0,5	1
Pôle ADT		11	11
Pôle service de proximité	Frances service	5,34	6
	CISPD	1	1
	RPE	0,8	1
SMICTOM		28,8	29
	Ressourcerie	8,2	12
TOTAL			122

Chiffre clés de la gestion quotidienne du service des ressources humaines



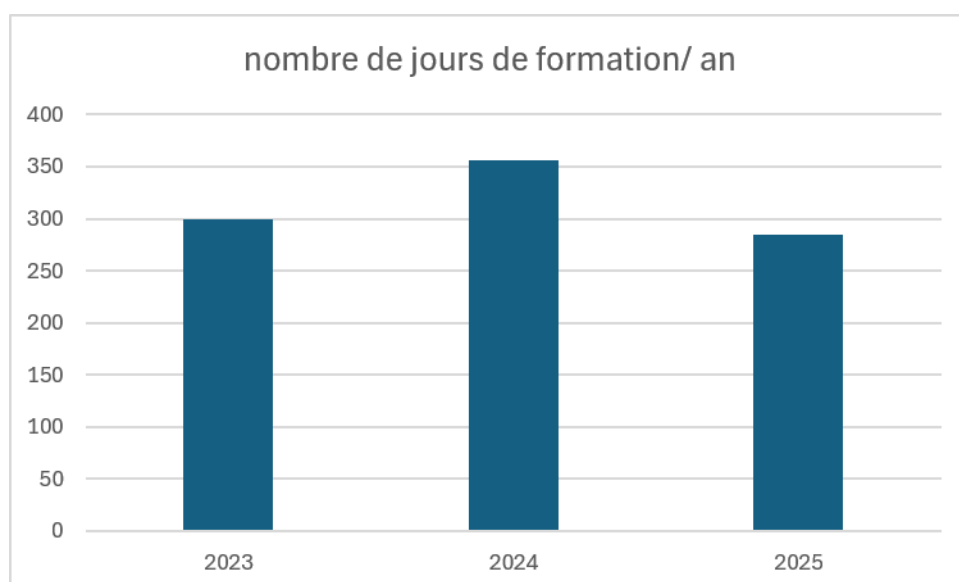


Chaque mois les deux gestionnaires ressources humaines ont en charge l'élaboration des bulletins de salaire. A la CCSP on distingue plusieurs types de bulletin en fonction du statut de l'agent / Elu :

- Indemnité des élus
- Contractuel de droit public
- Contractuel de droit privé
- Titulaire / fonctionnaire CNRACL
- Titulaire / fonctionnaire IRCANTEC

L'augmentation du nombre de bulletin par an est principalement due aux recrutements en remplacement d'agent indisponible et d'agent saisonnier.

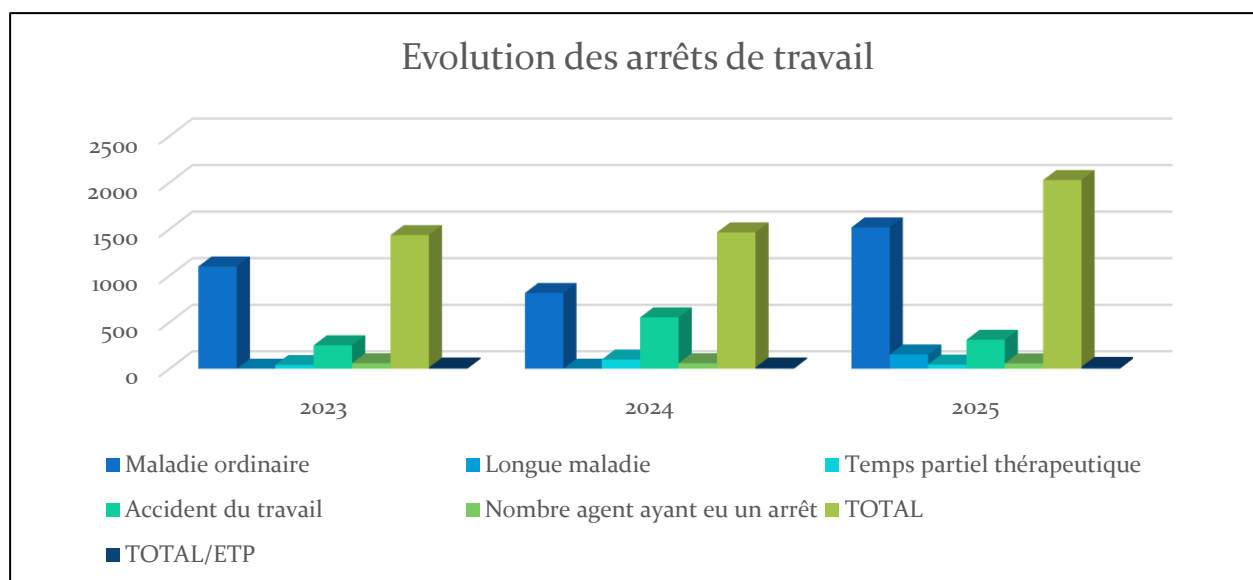
Evolution du nombre de jours de formation



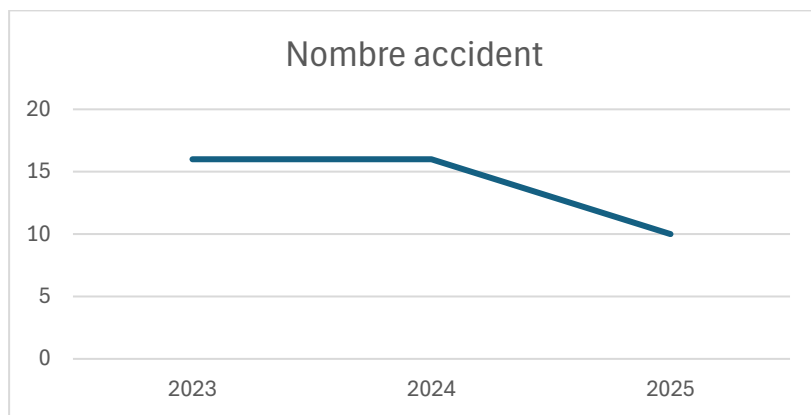
Formations effectuées en 2025 en nombre de jours par service : 285 jours

SERVICES	Nombres de jours
SMICTOM	87,5
Aménagement du territoire	25
Environnement et Assainissement	34
Urbanisme, ADS	6,5
Service de proximité (France Services, RPE CISPD)	37
Patrimoine/Pays d'Art et d'Histoire	7,5
PAM	3,5
Ressources et direction	45
Centre aquatique	15,5
Communication et culture	12,5
Médiathèque	11
TOTAL	285

Evolution des arrêts de travail (nombre de jours)



Nombre de jour d'absence	2023	2024	2025
Maladie ordinaire	1099	814	1518
Longue maladie	0	0	153
Temps partiel thérapeutique	40	99	45
Accident du travail	252	552	311
Nombre agent ayant eu un arrêt	59	59	57
TOTAL	1435	1465	2027
TOTAL/ETP	13,29	13,31	20,13



Evolution de la masse salariale

Les charges de personnel tous budgets confondus se décomposent comme suit (déduction faites des remboursements sur personnel) :

Charges de personnel	2024	2025	2024-2025 %
Budget principal	1 551 689	1 674 692	+ 7.93 %
Budget Assainissement	606 087	618 998	+ 2.13 %
Budget Centre Aquatique	515 268	512 704	- 0.50 %
Budget Smictom	1 602 852	1 594 445	- 0.52 %
Budget Mobilité Transports	61 550	62 000	-
Budget VBE	7 458	8 232	+ 10.38 %
TOTAL	4 344 904	4 471 071	+ 2.90 %

Avancement de grade et promotion interne

- **Nomination au titre de l'avancement de grade dans le cadre des lignes directrices de gestion (LDG) de la CCSP.**

Trois agents ont bénéficié d'un avancement de grade, dans le cadre des lignes directrices de gestion :

- 1 au grade d'accès d'ingénieur principal
- 1 adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe
- 1 agent de maîtrise principal

Une évaluation de chaque agent a été opérée selon sa valeur professionnelle dont les critères sont issus des lignes directrices de gestion mises en place depuis 2021.

- **Nomination au titre de la promotion interne dans le cadre des lignes directrices de gestion (LDG) du Centre de Gestion des Hautes-Alpes.**

Un agent a bénéficié d'une promotion au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe.

Pour information : 3 dossiers ont été présentés au CDG 05.

- **Nomination pour donner suite à la réussite au concours**

Aucun agent a informé le service d'une réussite à un concours

Pour information : 2 agents ont utilisé leur CPF (Compte Personnel de Formation) pour effectuer une formation préparation concours organisée par le CNFPT sur l'année 2025-2026.

Médailles du travail

Pour l'année 2025 3 agents ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communales. Tous les 3 ont reçu la médaille d'argent correspondant à 20 de service dans la fonction publique.

La remise des médailles a été faite en janvier 2026 lors de la cérémonie des vœux de la Présidente. Les agents ont pu demander une participation financière (170€) octroyée par le CNAS (Comité Nationale d'Action Sociale).

Les grands projets 2025

- Le règlement intérieur avec la gestion du temps de travail des agents.
- L'intégration des nouveaux agents de la médiathèque
- Déménagement du siège social
- Archivage

Les finances



Les missions principales du service

- Elaboration des documents budgétaires et financiers (débat d'orientations budgétaires, budget primitif, compte administratif, décisions modificatives)

- Exécution et contrôle budgétaire
- Exécution financière des marchés publics
- Fiscalité
- Attribution de compensation
- Suivi des subventions accordées et mandatement
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Gestion des immobilisations et suivi de l'inventaire physique et comptable
- Analyses financières

Le budget d'une collectivité est basé sur 5 grands principes :

- L'annualité : du 1^{er} janvier au 31 décembre année N.
- L'équilibre : 2 sections (fonctionnement et investissement) comprenant des dépenses et des recettes. Le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes sur chacune des sections.
- La spécialité : n'autoriser une dépense qu'en l'affectant à un service et dans un but défini.
- L'unité budgétaire : un document unique (hors budgets annexes).
- L'universalité budgétaire : règle de la non-affectation d'une recette à une dépense déterminée (hors subvention d'investissement, budgets annexes).

Pour mémoire, le service finances se décompose comme suit :

- 1 responsable de pôle
- 1 responsable de service
- 2 assistantes de gestion financière
- 1 assistante de gestion financière et taxe de séjour
- 1 assistante de gestion financière et RH



Chaque agent travaille sur des missions bien spécifiques mais sont tous polyvalents et à même de répondre l'ensemble des questions, besoins ou orienter vers le bon interlocuteur.

Temps fort de l'année 2025 :

- Progression de la mise à jour actifs : travail à long terme sur plusieurs années en partenariat avec le SGC (trésorerie).
- Régularisation d'anomalies diverses révélées par le contrôle comptable automatisé exercé par le SGC.
- Lancement de la phase de test de la décentralisation de la validation des factures sur les budgets MOBILITE-TRANSPORT et CENTRE AQUATIQUE.

Le service finances doit stabiliser la phase de test sur la décentralisation de la validation des factures afin de poursuivre son déploiement sur les autres budgets. En parallèle une réflexion sur les demandes d'achat/ bon de commande va être engagée.

Cette démarche permettra de renforcer notre maîtrise des risques face au nouveau régime de responsabilité financière des gestionnaires public (entré en vigueur au 1er janvier 2023 – ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022) et responsabiliser chaque agent dans la chaîne comptable.

Les Chiffres clés

- 7 budgets : Budget principal + 6 budgets annexes :
 - Assainissement,

- Valorisation bois énergie,
- Zones d'activités,
- Régie déchets,
- Centre aquatique
- Mobilité transport

- 5853 mandats (dépenses) et 2344 titres (recettes) ventilés comme suit :

Rappel 2024 : 5639 mandats (dépenses) et 2187 titres (recettes)

	Mandats	Rapport 2025/2024	Mandats d'annulation	Titres	Rapport 2025/2024	Titres d'annulation
Budget principal	2618	+ 399	88	935	+ 255	24
Budget annexe centre aquatique	433	-3	7	272	- 48	6
Budget annexe assainissement	1101	-109	24	557	+ 112	15
Budget annexe déchets Smictom	1498	- 49	31	459	- 93	58
Budget annexe valo bois énergie	77	-18	-	73	-73	-
Budget annexe zones d'activités	11	- 2	-	5	-4	-
Budget annexe mobilité transports	115	-4	4	43	+ 8	1
Total	5853	+ 214 (+3.79%)		2344	+ 157 (+7.18%)	

- 3 641 287.71 € de subventions/ participations attribuées ventilées comme suit :

- Subvention équilibre centre aquatique : 710 000 €
- Subvention équilibre mobilité : 457 595 €
- Subvention Office Tourisme : 900 000 €
- Participation SMIAGD : 14 767.18 €
- Participation SMADESEP : 245 313.00 €
- Participation SDIS : 853 262.52 €
- Subventions aux événements du territoire : 460 350.01 €
(Dont animations locales : 34 600 €)

Les marchés publics et affaires juridiques



Les missions principales du service

- Rédaction des DCE (dossiers de consultations des entreprises) et de la publicité

- Gestion de la procédure de passation des marchés de leur publication à l'attribution
- Programmation annuelle des marchés
- Suivi de la nomenclature achat
- Développement des clauses sociales et développement durable
- Conseils aux services pour leur procédure d'achat (inférieurs à 60 000€ HT)
- Appui juridique aux services

Les actions mises en place en 2025

Le poste « Gestionnaire de la Commande Publique et chargé des affaires juridiques » a été créé par délibération n°2024/279 le 10 décembre 2024. L'agent a pris son poste le 2 avril 2025.

La mise en place d'un poste dédié a permis la structuration progressive de la fonction achat et affaires juridiques au sein de la Collectivité.

La Commande Publique

- **Mise en place d'outils de suivi de la commande publique**

Plusieurs outils de suivi ont été instaurés au cours de l'année 2025 :

- **La programmation des achats** vise à mettre en place un prévisionnel des marchés afin d'avoir une visibilité des achats à venir, une meilleure gestion des calendriers, une priorisation des actions et une intégration améliorée de clauses sociales et environnementales
- **Le suivi de l'exécution des marchés** permet de vérifier si les durées d'exécution du marché sont respectées et d'alerter les techniciens lorsque la date de fin de marché s'approche. Il permet également de faire un suivi biennuel des attestations sociales des fournisseurs et un suivi annuel des attestations fiscales et assurantielles.
- **La nomenclature des achats** est l'outil qui permet de computer les seuils et vérifier l'absence de saucissonnage des dépenses.
- **La cartographie achat** correspond à une photographie annuelle des consommations par segments, clients internes et fournisseurs. L'analyse du portefeuille permet l'identification des familles à fort enjeux et les axes d'amélioration de la politique d'achats.
- **Le guide de la commande publique** est un document interne visant à récapituler les procédures de MP, les seuils et les responsabilités entre les services lors du processus d'achat.

- **Mise en place de formation auprès des agents**

L'objectif est de diffuser les règles de la commande publique, sensibiliser à la computation des seuils et aux achats durables. Ces formations ont été l'occasion non seulement de présenter la démarche de structuration des achats au sein de la collectivité mais aussi de rappeler les règles s'appliquant aux marchés publics.

Trois réunions ont été réalisées portant sur un rappel général des règles de la commande publique. **18 agents** y ont participé. Ce dispositif sera renouvelé en 2026.

La fonction juridique

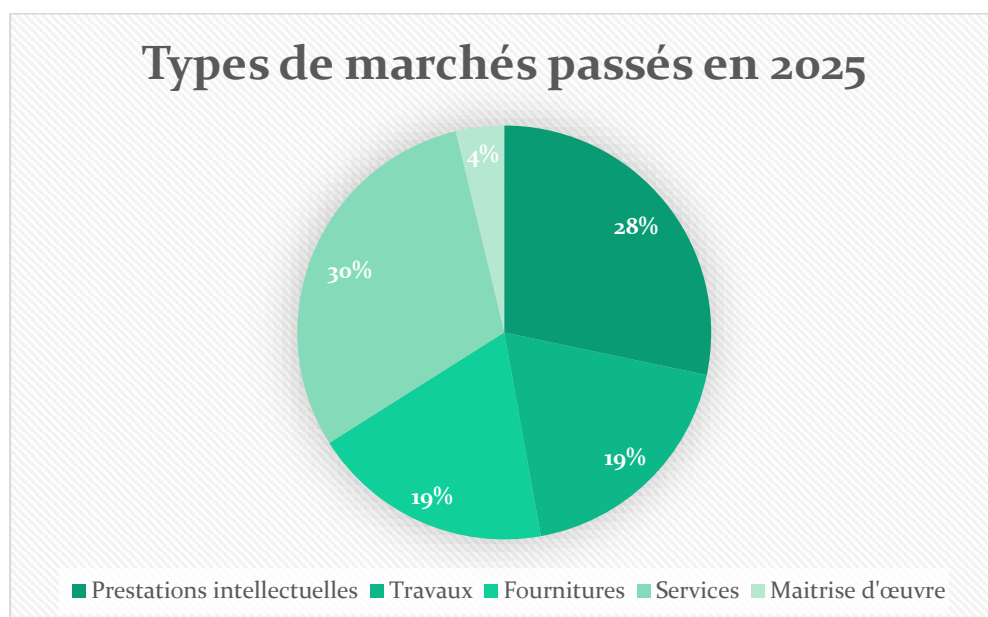
- **Structuration de la fonction juridique**

Bien que la sécurisation des marchés ait été la priorité en 2025, certaines actions relevant des affaires juridiques ont pu être mises en place :

- La rédaction du Guide de rédaction des décisions et délibérations qui est un document interne visant à orienter les services pour la rédaction des délibérations et décisions de manière à sécuriser et harmoniser la rédaction des documents. Celui-ci devrait être diffusé en 2026.
- La réponse aux questions posées par les services et la vérification de documents juridiques (conventions, règlements...)
- La mise en place de la Veille juridique envoyée aux services une fois par trimestre
- La vérification des délibérations avant envoi au Conseil
- La préparation des élections

Quelques chiffres clés

	Nombre total	Répartition par budget
Marchés lancés	52 (50 attribuées et 2 infructueuses)	CCSP : 46 ASSAIN : 2 SMICTOM : 4 MOBILITE : 1 C AQUA : 1
Avenants	42	CCSP : 37 SMICTOM : 2 MOBILITE : 1 VBE : 1 ASSAINISSEMENT : 1 (avenant à la DSP)
Commissions (CAO et commission MAPA)	8	/



Focus Clauses sociales et développement durable :

	En nombre de dossiers	Pourcentage	Objectif national
Comprenant une clause liée au développement durable	24/52	46.15%	100%
Comprenant une clause sociale	2/52	3.8%	30%

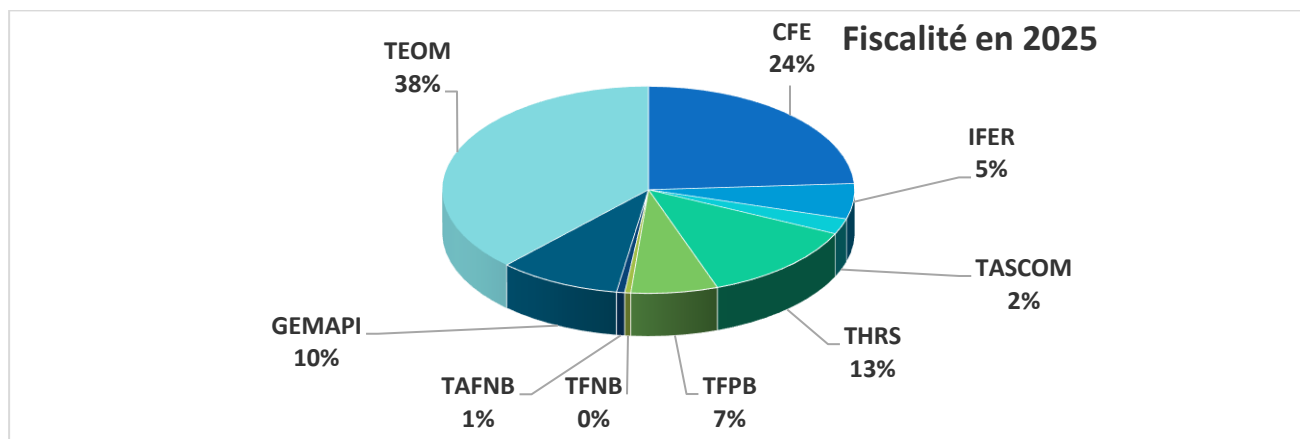
La fiscalité

La communauté de communes de Serre-Ponçon est un établissement à fiscalité professionnelle unique. Elle perçoit en lieu et place de ses communes membres la fiscalité économique (CFE, CVAE, TASCOT, IFR), ainsi que la taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM) et la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Les Chiffres clés en 2025



Fiscalité (dont TEOM)	Taux	Montant
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	7.28 %	1 250 080
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	1.87 %	673 677
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	15.41 %	47 122
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	25.45 %	2 386 627
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	11.50 %	3 766 169
Taxe GEMAPI	37 € équivalent par habitant	950 442
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)		241 298
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER)		546 991
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)		63 250



Suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales

Depuis le 1^{er} janvier 2024, plus aucun contribuable ne paie de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Au titre de sa compensation, la Communauté de Communes dispose d'une fraction de TVA qui correspond à l'ancien produit de Taxe d'Habitation sur les résidences principales, qui évoluera chaque année en fonction de la progression de la TVA.

Pour 2025, le montant de fraction de TVA est de **1 799 037 €**

Réformes sur les valeurs locatives des établissements industriels

Cette réforme a baissé les impôts fonciers et la CFE des entreprises concernées. L'Etat a mis en place une compensation pour les collectivités pour neutraliser cette baisse de recettes fiscale.

Pour 2025, le montant de ces compensations est de :

- **617 441 €** au titre de la CFE et de la CVAE
- **9 300 €** au titre de la Taxe Foncière
- **49 558 €** au titre de la GEMAPI

Réforme sur la suppression de la CVAE

Cette réforme a supprimé la CVAE des entreprises. L'Etat a mis en place une compensation pour les collectivités pour neutraliser cette baisse de recettes fiscale. Il s'agit d'une fraction de TVA qui correspond à l'ancien produit de CVAE, qui évoluera chaque année en fonction de la progression de la TVA.

Pour 2025, le montant de fraction de TVA est de **768 772 €**

La Taxe de séjour

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de la fusion des Communautés de Communes de l'Embrunais, du Savinois Serre-Ponçon ainsi que des communes de Chorges et Pontis, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon a la compétence « Promotion du Tourisme ».

L'ensemble du produit de la taxe de séjour est reversé à l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Ponçon (OTISP), créé le 4 avril 2017, afin de lui donner les moyens de promouvoir notre territoire.

Les missions principales du service

- Administration de la plateforme Nouveaux Territoires
- Aide pour l'utilisation de la plateforme de télédéclaration
- Veille des déclarations des hébergeurs
- Relance des déclarations et des paiements via la plateforme
- Enregistrement des nouveaux hébergeurs
- Renseignement général autour de la taxe de séjour

Nouveauté 2025

En 2025, le travail engagé en 2024 pour accompagner les communes dans la mise en place des procédures d'enregistrement et de changement d'usage des meublés de tourisme s'est poursuivi. En tout, dix communes ont mis en œuvre ces nouvelles procédures, tandis que les six autres attendent la mise en place du numéro d'enregistrement national, prévue en 2026.

Ce travail a permis d'améliorer la connaissance du parc de meublés de tourisme dans les communes ayant déployé ces procédures en 2024 et 2025. Avant leur mise en place, 688 meublés de tourisme étaient recensés sur le territoire de la CCSP. Au 31 décembre 2025, ce nombre s'élevait à 1 033 meublés de tourisme.

Afin d'aider les collectivités à mieux réguler le développement des meublés de tourisme sur leur territoire, l'État a adopté, le 19 novembre 2024, la loi Le Meur. Celle-ci met à la disposition des communes de nouveaux outils de régulation et prévoit surtout l'obligation au niveau national de la procédure d'enregistrement à compter de 2026.

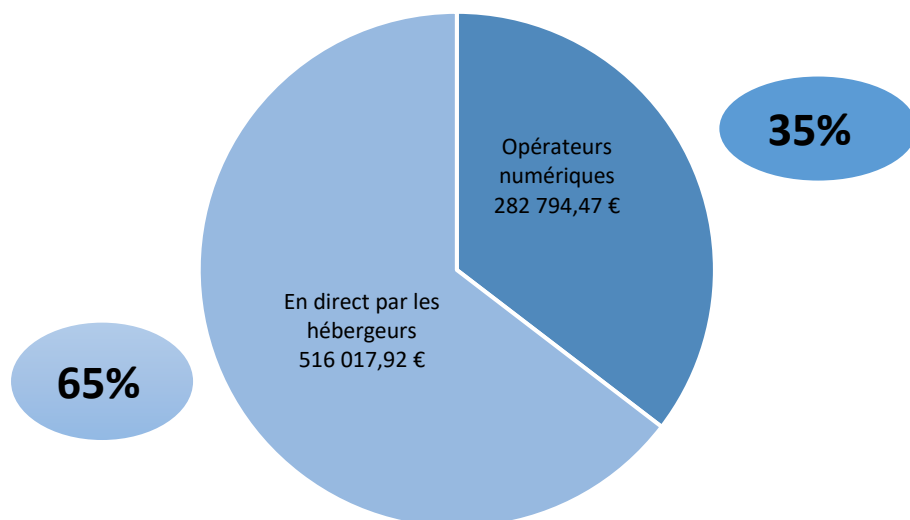
Les chiffres de l'année 2025

Etablissements concernés par la taxe de séjour :

- 10 Villages vacances
- 12 Hôtels de tourisme
- 51 Campings
- 2 Aires de camping-cars
- 8 « 10ème catégorie » (Auberges, hébergements insolites etc...)
- 28 Chambres d'Hôtes
- 1 033 Meublés de tourisme

Montant total déclaré pour l'année 2025

798 812,39€

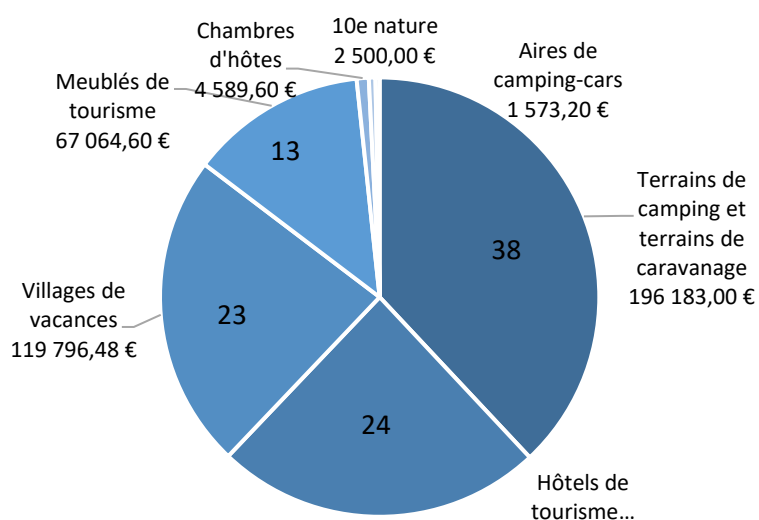


Par les hébergeurs

Terrains de camping et terrains de caravanage	196 183,00 €
Hôtels de tourisme	124 311,04 €
Villages de vacances	119 796,48 €
Meublés de tourisme	67 064,60 €
Chambres d'hôtes	4 589,60 €
10e nature	2 500,00 €
Aires de camping-cars	1 573,20 €

Par les opérateurs

Airbnb	198 372,65 €
Booking	45 882,31 €
Gîtes de France	15 448,29 €
Abritel Homeaway	13 738,63 €
Book&pay	3 746,13 €
Camping-Car Park	2 308,80 €
Adevinta/Leboncoin	2 264,89 €
Holidu / Bookiply	784,74 €
Green Go	202,44 €
Digivacances et autre	45,60 €



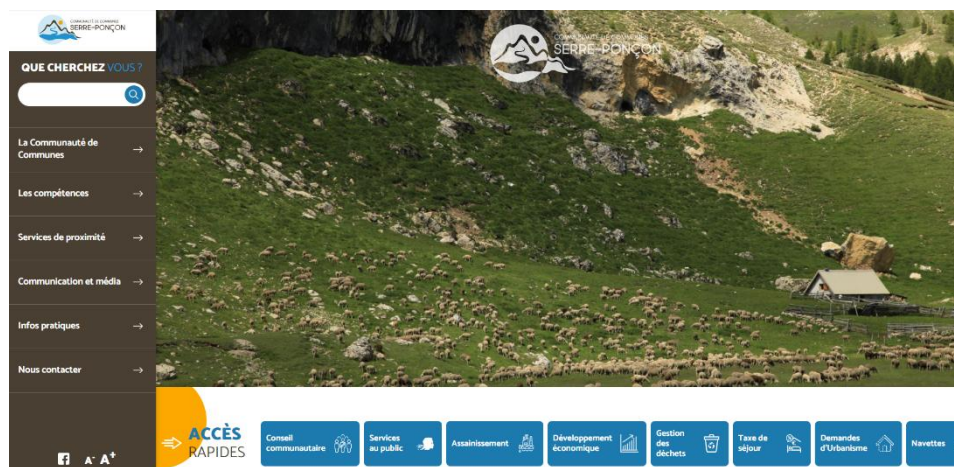
Pôle Communication

Communication générale

Communication digitale

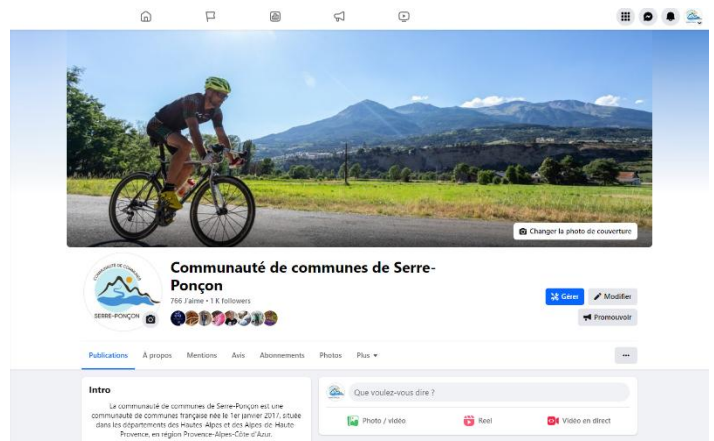
Administration du site Internet de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon :
www.ccserreponcon.com

L'administration du site Internet de la communauté de communes sur une plateforme mutualisée par les communes membres à l'exception de Châteauroux-les-Alpes et Pontis, permet une fluidité dans la diffusion de l'information.



Animation d'une page Facebook dédiée à l'information générale de la communauté de communes

Animation et coordination des informations communautaires sur Facebook avec les différentes pages FB existantes : Relais des Assistants Maternels, Centre Aquatique, Ressourcerie, France Services).



Communication institutionnelle

Concevoir et organiser des actions d'information externes

Relations avec la presse et les médias locaux (rédaction des communiqués de presse, créations d'invitations, organisation de conférences de presse, vernissages et inaugurations diverses dans le cadre de la valorisation des compétences de la communauté de communes).

Partenariat avec les médias locaux :

Dans le cadre de la stratégie de communication de la CCSP un budget est dédié à des actions avec :

- **BFM TV** : programmation d'émissions avec la chaîne télévision BFM pour valoriser les compétences et missions de la communauté de communes.
Tournage de deux émissions « Décideurs » pour valoriser les cafés création d'entreprises organisés tous les mois par la communauté de communes et une émission dédiée aux bio déchets.
- **Alpes 1** : 1 vidéo top influenceur pour communiquer sur le réseau des médiathèques et les services mutualisés, 1 vidéo top influenceur pour valoriser les services de proximité, diffusées sur les réseaux sociaux et un article à la une sur le site Alpes 1 pour communiquer sur les actions culturelles du réseau des médiathèques
- **Alpes et Midi** : participation au guide de l'été 2025 : 2 pages pour le centre aquatique et les actions culturelles de la CCSP.



Journal d'information communautaire

Juillet 2025 : parution du 8^{ème} bulletin d'information de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon intitulé : **Serre-Ponçon en revue**.

Ce journal de 16 pages permet de présenter et de valoriser les missions communautaires. Il est distribué dans les boîtes aux lettres du territoire par la Poste et disponible dans les mairies du territoire, communauté de communes, France Services, centre aquatique. 8000 exemplaires sont imprimés.

Concevoir et diffuser des informations de communication interne

- Depuis 2021, mise en place d'une newsletter du personnel tous les mois.

Mars 2025
NEWSLETTER INTERNE NUMÉRO 48



LES ACTUALITÉS DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON



L'entretien des agents : la Dreux de l'assainissement

Transition écologique :

Du 28 février au 23 mars 2025, vous pouvez donner votre avis sur le **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** de la communauté de communes de Serre-Ponçon.

→ Cette consultation permettra de recueillir vos remarques avant l'adoption en conseil communautaire en avril 2025.

→ Pour consulter et donner votre avis, utilisez le lien ci-dessous :

<https://purpor.com/project/programme-local-de-prevention-des-dechets-menagers-et-assimiles/presentation/presentation>



Ressources humaines :

Pôle ADT :

- Gonzalo FERNANDEZ, agent polyvalent, reconduit jusqu'au 31 décembre 2025.

- Benjamin BOURQUE, stagiaire 6 mois depuis le 3 mars sur la thématique de la coexistence entre fréquentation touristique et chien de troupeaux et saisie Geotrek de la signalétique des randonnées

- Claire AUFFRET-STAGNARO reprend les missions du poste Petites Villages de Domain et travaille sur la mise en œuvre de l'OPAH RU. En parallèle elle est en poste sur le Leader Pays SUD pour achever la programmation (fin juin).

Pôle environnement :

- Magali CURT, départ en mutation le 4 mars,

- Sébastien GATTO, embauche en CDD sur le poste créé « technicien GEMAPI » le 17 mars,

- Colin GERMAIN, saisonnier assainissement sur le poste Agent d'exploitation assainissement

Régie SMICTOM :

- Fannie VANNIER, embauche le 31 mars sur le poste d'opérateur d'exploitation de la future plateforme de compostage



Agenda :

Mardi 1^{er} avril :

conseil communautaire à 18h

Salle la manutention à Embrun

Vote des budgets.



Centre aquatique de Serre-Ponçon :

Vacances scolaires de printemps :

Ouverture du samedi 5 au lundi 21 avril 2025

Tous les jours de 11h00 à 19h15

Juin 2025
NEWSLETTER INTERNE NUMÉRO 51



LES ACTUALITÉS DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON



Site VAI :

La CCSP a lancé un site web qui rassemble l'ensemble des services de mobilité disponibles localement : vai-serreponcon.fr.
Objectif : rendre les alternatives à la voiture individuelle plus accessibles, plus viables, et encourager leur utilisation.

On y trouve :

- Les horaires, actualités et informations trafic du réseau VAI de la CCSP
- Les services régionaux de transport (bus et train)
- Les aménagements cyclables existants et à venir sur le territoire
- Le service d'autostop et de covoiturage Rezo l'ouze - Mobicoop
- Les réseaux de transport intercommunaux voisins

Une rubrique dédiée, accessible depuis la page d'accueil, permet également de consulter en un clic l'offre de transport en commun disponible dans chaque commune du territoire.



Ressources humaines :

Régie déchets :

- Franck PIFFETEAU a été recruté sur le poste de responsable valorisation (il nous quitte pour de nouvelles aventures fin août et prendra ses fonctions le 25 juillet).
- Deux nouveaux arrivants dans l'équipe des agents polyvalents : Donata LERMINET - ancienne salariée de la ressource (jusqu'au 31/03) et Stéphan PIFFETEAU pour un renfort annuel.

Régie assainissement :

- Départ Margot TROUVE-BUISSON, chargée de mission courte loire depuis le 10/06
- Départ Héloïse DAVOUIL, technicienne AC/ANC fin juin 2025
- Recrutement en cours : technicien(ne) environnement & forêt à la suite de la création d'un poste permanent portant sur la charte forestière et les sujets environnement

Pôle aménagement du territoire :

- Etienne CHARLES : départ au PNE le 31/07, chargé des sentiers/APN
- Justine HONORE : départ à la DDETSPP le 08/09 comme Déléguée Départementale aux droits des femmes et à l'égalité
- Recrutement nouveau technicien(ne) : gestion/maintenance des sites et bâtiments

Pays d'Art et d'Histoire

Le Pays d'Art et d'Histoire Serre-Ponçon Guillevin-Queyras vous propose 18 sorties découverte du patrimoine par semaine cet été !
Visite guidée, nocturnes contées, rando-cariacées, enquêtes animées et ateliers, petits explorateurs des 4 ans à 9 ans y ont pour tous !
Certaines visites commencent même dès le mois de juin et jusqu'en septembre. N'hésitez plus !



Centre aquatique :

Saison estivale 2025

Du lundi 30 juin au dimanche 31 août 2025

Tous les jours de 10h00 à 19h15.
Plus d'informations : Le Centre Aquatique de Serre-Ponçon



Sites de compostage partagés

Des bacs biodéchets ont été installés sur les points d'apports volontaires du territoire (en complément des composteurs statiques) sur les communes d'Embrun, Saintes-Les-Lacs, Crots, Barretier et Choignes.

Restera à équiper la commune de Châteauroux - Les Alpes, les stations des Orres, de Crévieux et de Réallon. La liste complète est disponible sur le site de la CCSP - Nos Projets

Pôle culture

Médiathèque de l'archevêché

Le pôle culturel de l'archevêché a été déclaré d'intérêt communautaire par la délibération 2025-02 du 28 janvier 2025. Son ouverture a été repoussée en raison de retards de travaux.

Construction du projet d'établissement

En 2025 a été voté le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social de la médiathèque au sein du pôle culturel. Il couvre les années 2025 à 2028, et est décliné en objectifs, qui s'articulent autour de trois axes :

- *Une bibliothèque pour chacun.* Objectif : proposer une offre adaptée à certains publics-cible, en réponse à des spécificités de territoire (une population vieillissante, une concentration des adolescents à Embrun en raison de la centralisation de leur scolarité), et des objectifs du mandat : attractivité pour les familles, accompagnement numérique.
- *Une bibliothèque pour tout le monde.* Objectif : réfléchir à des modalités d'accueil attentives pour tous les publics, dans l'idée de faire de la médiathèque un lieu convivial, de rencontres, où loisirs et informations se côtoient, où chacun puisse se sentir libre de son parcours, tout en étant accompagné dans ses souhaits, et guidé vers des ressources fiables. Changer l'image de la médiathèque pour attirer de nouveaux publics, et notamment les adolescents et les jeunes adultes, absents des emprunteurs actuellement.
- *Une bibliothèque ancrée localement, tournée vers l'avenir.* Objectif : profiter des synergies possibles avec les autres acteurs du pôle culturel, qui sont l'occasion de mutualisations, d'échanges de pratiques, et de propositions croisées, autour de la musique, du patrimoine et de la montagne, qui feront écho au besoin de sauvegarde et de signalement du fonds patrimonial embrunais. S'insérer dans les orientations politiques de transition écologique et numérique.

Finances

Après définition des besoins, en 2025 ont été lancés trois marchés pour l'investissement initial de la médiathèque, courant de 2025 à 2027.

1. Mobilier (médiathèque + future école de musique intercommunale) = 373 898,56€ HT -> attribué à SAS IDM
2. Numérique :
 - Informatique : 44 414,00€ HT -> attribué à ADS Technic
 - Matériel à destination des déficients visuels : 10299,05€ HT -> attribué à Ceciaa
 - Multimédia : pas de candidat. Montant estimé 4000€ HT
3. Objets destinés au prêt
 - Livres jeunesse : estimé à 62 000€ HT -> attribué à Decitre
 - Livres adultes : estimé à 90 000€ HT -> attribué à Decitre
 - Livres audio : estimé à 6000€ HT -> attribué à Book in Diffusion
 - DVD : estimé à 26000€ HT -> attribué à RDM Video
 - Instruments de musique : estimé à 8000€ HT -> attribué à Editions musicales Lugdivine

- Jeux de société : estimé à 3000€ -> attribué à Didacto
- Abonnements de périodiques : estimé à 16000€ -> attribué à Agence française abonnement

Les plans de financement suivants ont été validés en 2025 :

Achat et pose du mobilier	Dépenses (en HT)	Ressources					
		Etat - DGD		Département des Hautes-Alpes		Autofinancement	
2025	520 000 €	40%	208 000 €	30%	156 000 €	30%	156 000 €

Equipement informatique et numérique	Dépenses (en HT)	Ressources							
		Etat - Dotation Générale de Décentralisation		Département des Hautes-Alpes		Région SUD - Provence Alpes Cote d'Azur		Autofinancement	
2025	67 000 €	50%	33 500 €	15%	10 050 €	15%	10 050 €	20%	13 400 €

Collections	Dépenses (en HT)	Ressources			
		Etat - DGD		Autofinancement	
2025	175 000 €	50%	87 500 €	50%	87 500 €

Extension des horaires d'ouverture - création de		Dépenses	Ressources - financement			
Année	Dates		Etat - DGD		Autofinancement	
2025	15/09/2025 - 31/12/2025	57 750 €	80%	46 200 €	20%	11 550 €
2026	01/01/2026- 31/12/2026	198 000 €	80%	158 400 €	20%	39 600 €
2027	01/01/2027- 31/12/2027	198 000 €	70%	138 600 €	30%	59 400 €
2028	01/01/2028- 31/12/2028	198 000 €	60%	118 800 €	40%	79 200 €
2029	01/01/2029- 31/12/2029	198 000 €	50%	99 000 €	50%	99 000 €
Total		849 750 €		561 000 €		288 750 €

Ressources humaines

Depuis mai 2025, une responsable du secteur jeunesse et numérique a rejoint la directrice de la médiathèque (et du pôle culturel), et assure également la fonction d'ajointe pour le pôle culturel.

A compter du 1^{er} novembre 2025, les autres agents de la médiathèque ont été recrutés afin de réaliser les opérations préalables à l'ouverture : 1 responsable du secteur adultes, 1 animateur multimédia, et 3,5 agents de médiathèque.



Collections

La répartition des acquisitions par secteur documentaire a été réalisée, le plan de classement des collections construit et validé pour les secteurs adultes et jeunesse. L'ensemble des choix d'acquisition pour le budget 2025 ont été réalisés en amont de l'arrivée des agents de médiathèque.

- **5547 documents ont été sélectionnés pour achat**
- **3595 documents de la bibliothèque municipale d'Embrun ont été désherbés** (c'est l'action de retirer des documents des collections, car ils sont obsolètes, abîmés, inutilisés).
- **2701 livres ont été réceptionnés, signalés informatiquement, équipés**
- **958 livres ont été sélectionnés dans le fonds de la BD05**, afin d'augmenter le fonds disponible à l'ouverture de la médiathèque, en attendant d'avoir achevé la constitution de fonds, fin 2027.

Médiations

En septembre 2025 a démarré l'activité « Bibliovores » en lien avec le collège d'Embrun. Un lundi par mois, entre 12h et 13h, les volontaires sont invités à se retrouver au CDI, où ils ont été accompagnés par la responsable jeunesse pour participer aux acquisitions de documents du fonds ado pour la médiathèque, en fonction de leurs goûts, mais aussi dans les notions de pluralité et diversité.



Des prises de contact ont été lancées avec plusieurs acteurs locaux, pour commencer à imaginer ensemble des partenariats : la PMI, les écoles d'Embrun, les lycées, le centre d'art Les Capucins.

Réseau des bibliothèques et médiathèques : Serre-Ponçon À la Page



Le réseau des médiathèques, Serre-Ponçon à la page, a été créé en 2017. Les services mutualisés du réseau sont déployés en synergie avec les communes membres depuis 2022. En 2024, la communauté de communes a voté le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social pour son réseau. Cette feuille de route validée pour 5 années par les élus permet de continuer le développement de la lecture publique sur le territoire en concertation avec les médiathèques communales.

Les médiathèques membres du réseau restent communales :

- Châteauroux-les-Alpes,
- Chorges,
- Crots,
- Embrun,
- Les Orres
- Savines-le-Lac.

Le travail en réseau s'organise grâce à une convention de coopération signée par les communes membres du réseau, en cohérence avec le Projet Scientifique Culturel Educatif et Social et à travers 3 axes, développés ici.

Création du réseau



- Formation de l'équipe réseau sur l'accueil au sein d'un réseau de médiathèques avec Lionel DUJOL.
- Transfert à la CCSP de la future médiathèque de l'archevêché à Embrun
- Arrivée de la coordinatrice en charge de l'informatique (agent titulaire à 80%) renforcement précieux de l'équipe réseau. La mission « navette » est confiée à une personne extérieure pour un équivalent 20%.
- Formation intra des bibliothécaires du réseau des médiathèques : la politique documentaire.
- Formation des élus et des techniciens sur la culture réseau

Action culturelle commune

Résidence auteur jeunesse de l'automne.



L'association Rions de Soleil accueille Chiara ARMELLINI pour 1 mois :

5 médiations auprès des scolaires dans les médiathèques du réseau.

➔ **90 enfants ont pu profiter des médiations.**

À noter qu'en raison de la planification tardive de la résidence pour Chorges et du déménagement pour Embrun initialement prévu en décembre, 2 médiathèques du réseau n'ont pas pu participer.

Novembre à la page



Cette année, le réseau accueille l'agence de photographes Light Motiv :

- ✓ 2 expositions de 15 jours dans les médiathèques de Chorges et des Orres. Médiations complètes sauf Crots.
- ✓ Médiations à Crots (4 personnes), Châteauroux-Alpes (16 personnes) et Savines-le-Lac (12 personnes).

✓ Médiations complémentaires (en interne) tout public et scolaires à la médiathèque de Chorges (13 personnes).

La bibliothèque d'Embrun n'a pas pu participer cette année en raison du déménagement programmé initialement en décembre.

Communication mutualisée

- ✓ Réactualisation du Guide du lecteur qui devient le « Mode d'emploi du réseau ».
- ✓ Création du Guide de l'internaute pour le lancement du portail documentaire.
- ✓ Marque-pages pour la promotion de novembre à la Page.
- ✓ Nouveau sac pour le réseau



Quelques chiffres : Utilisation des services durant l'année 2025

Carte unique et gratuite sur le réseau :

- **Usagers en renouvellement** : Augmentation de 26 % de renouvellement des adhésions en 2025. Fidélité des usagers au réseau des médiathèques depuis la mise en place de la carte unique en 2022.

L'année 2025 marque le passage à la gratuité dans tout le réseau des médiathèques.

- **Total d'usagers du réseau** : 65 % d'augmentation des usagers depuis le début du déploiement des services en 2022.

Valorisation du service navette documentaire :

- **Nombre de réservations navette** : 67 % d'augmentation des réservations en 2025.
 - Mise en place du site dédié au réseau avec un compte lecteur en septembre 2024.
- **Nombre de transits (retour) navette** : 21 % d'augmentation du nombre des documents en retours.
- **Nombre de documents circulants navette** : 28 % d'augmentation du nombre total des document circulant par le biais de la navette.

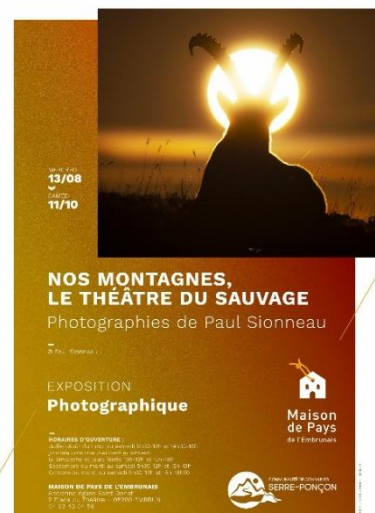
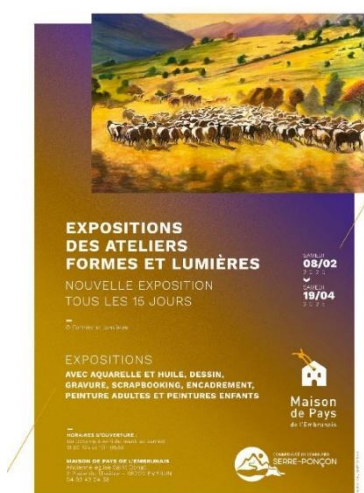


La Maison de Pays de l'Embrunais

La Communauté de Communes est propriétaire de l'ancienne église Saint-Donat situé dans le centre ancien d'Embrun. Elle met à disposition gracieusement l'espace « La mezzanine », située à l'étage, pour l'organisation toute l'année d'expositions temporaires afin de valoriser ce lieu dédié à l'artisanat local (espace de vente de produits artisanaux au rez-de-chaussée par l'association « La Main Embrunaise »).

La Maison de Pays est ouverte au public toute l'année.

⇒ L'année 2025, le pôle culture et communication a organisé sur la mezzanine de la Maison de Pays de l'Embrunais, **5 expositions** :



- Ateliers Formes et Lumières : expositions du travail des élèves des différents ateliers de l'association ;
- Cosima-Lara'Besque, peinture, La joie de peindre ;
- Corinne Capircio, peinture, ma vie en bleu, peinture autobiographique
- Paul SIONNEAU, photographie, Nos montagnes : le théâtre du sauvage
- Anaïs LONGCHAMP, montagne feutrée, dessins originaux.

Communication mutualisée de l'été des concerts et expositions



- **Coordination** des informations pour la constitution d'un calendrier cohérent des concerts de l'été (de juillet à septembre) ;
- **Travail en lien avec le graphiste et l'imprimeur** pour la conception du dépliant de communication ;
- **Réalisation et diffusion** d'un dépliant de communication pour les concerts et un pour les expositions. Diffusion via la bourse aux éditions organisées en juin par le Département.

Service Pays d'Art et d'Histoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras

Le service est mutualisé avec la communauté de communes du Guillestrois-Queyras.

Labellisation Pays d'art et d'histoire par convention décennale avec le ministère de la Culture signée en mars 2025.

La labellisation Pays d'art et d'histoire : cadre administratif et financier

L'année 2025 a été marquée par l'absence de la cheffe de projet. Malgré ce contexte particulier, l'équipe permanente de trois médiateurs guide-conférenciers a assuré la continuité des missions et le développement des actions engagées.

Une assistante administrative à mi-temps a été recrutée à partir du mois de septembre 2025. La chargée du secteur éducatif a assuré l'interim de la cheffe de projet vis-à-vis de la DRAC et des partenaires et la chargée des contenus a pris en charge la rédaction des éléments du futur CIAP de l'Archevêché.

Financièrement, l'année 2025 marque la première année de la subvention DRAC directement liée au label, soit **20 000€** (pour un volume d'actions de 40 000€). La subvention prévue pour le co-financement à hauteur de 50% du poste de chef de projet n'a pas été versée compte tenu du contexte. Pour le reste des subventions, on peut noter :

- **Maintien de la subvention du Département** à hauteur de 25 000€
- **Maintien de la subvention de la DRAC sur la ligne Education artistique et culturelle (EAC)** à hauteur de 10 000€.
- Rejet de la subvention en lien avec l'organisation pour les Journées nationales de l'architecture et du patrimoine.

L'année 2025 est marquée par une forte augmentation des recettes propres liées à la vente des visites et autres activités : +65% par rapport à l'année 2024, soit 26 500€ après commissions.

Le programme d'activités du Pays d'Art et d'Histoire

Une programmation culturelle en forte progression

- Un renforcement des actions de communication

L'année 2025 est marquée par l'adaptation de la charte nationale VPAH. Nous disposons maintenant d'une charte attractive et moderne, adaptée à notre territoire et proposant des modèles de documents variés directement utilisables par l'équipe ou transmis à des prestataires. Une nouvelle publicité (encart presse) a été financée dans le Guide de l'été du Dauphiné Libéré. Le principal effort a été porté sur une présence renforcée sur les réseaux sociaux, notamment en période estivale. L'équipe a bénéficié de l'expertise et de l'appui opérationnel de la chargée de communication de la communauté de communes du Guillestrois-Queyras et de l'Office de tourisme de Serre-Ponçon (posts sponsorisés notamment). Des campagnes photos financées par les deux offices de tourisme intercommunaux permettent d'avoir une banque d'images professionnelles pour la valorisation des médiations.



De nouveaux supports ont été créés pour valoriser le territoire labellisé, comme des panneaux signalétiques aux entrées des 32 communes, 4 oriflammes pour événementiels et des vêtements et sacs floqués pour l'équipe des guides. Cela permet une visibilité accrue sur le terrain, toute l'année.

- Un bilan global record

Médiations (toutes actions confondues)	343 soit + 25%
Personnes accueillies	7158 soit + 40%

- Des Indicateurs toujours à la hausse pour le programme estival

- Fréquentation : 16 % de visiteurs en + au total
- Remplissage : 15 visiteurs en moyenne par visite guidée
- Des jauges complètes et créneaux dupliqués
- 18 propositions par semaine en juillet/août (contre 12 en 2024)
- 159 avis clients recensés (via Regiondo) dont 149 avis à 5 étoiles.

De nouveaux développements pour le secteur groupes

• Des demandes en hausse

Après 2 années de baisse, les demandes de groupes constitués sont plus nombreuses et les groupes plus importants : **17 groupes supplémentaires en 2025 et 45 % de visiteurs en plus.**

La fréquentation a augmenté malgré l'augmentation des tarifs en 2025, ce qui induit une forte augmentation des recettes.

Les demandes en direct sont de plus en plus fréquentes et compensent la perte de villages vacances (fermetures). A noter cependant : sur 54 visites 9 seulement sont en dehors d'Embrun (2 Saint-Véran, 2 Saint-Sauveur, 1 tour de plan d'eau, 2 excursions en Queyras, 2 tours du lac).

Recettes groupes			
2022	2023	2024	2025
5 903 €	5 500 €	4 540 €	8 169 €

• Une nouvelle brochure dédiée



Une nouvelle brochure a été éditée en fin d'année et doit permettre de consolider, voire renforcer ce développement par un démarchage proactif des structures d'hébergement.

• De nouveaux publics, empêchés ou éloignés

Pour la première fois, une convention a été signée avec le Centre hospitalier Aiguilles Queyras (CHAQ) pour l'organisation de visites à destination des résidents du foyer d'accueil médicalisé.

4 sorties adaptées ont été proposées :

- Cathédrale d'Embrun
- Moulin d'Arvieux et Saga de l'herbe
- L'église de Savines-le-Lac
- Le hameau de la Font d'Eygliers

Ces propositions ont rencontré un grand succès. En 2026 il s'agira d'augmenter le nombre de visites adaptées et de conventionner avec d'autres partenaires du territoire.



- **2719 élèves accueillis, dont 1557 élèves uniques.**

On remarque une forte augmentation du nombre d'enfants touchés par une médiation du service pour la quatrième année consécutive. *Pour rappel le territoire compte environ 3500 élèves.*

Le secteur éducatif est maintenant bien identifié par une grande majorité d'écoles du territoire. Une nouvelle brochure est en cours de finalisation pour une édition au printemps 2026.

3 constats sont à retenir :

- **Le public scolaire reste largement majoritaire (89%)**

Le public extrascolaire concerne les centres de loisirs (Queyras, Embrun, Chorges, Eyglies, Savines-le-Lac et Guillestre). Une première visite-atelier parents/enfants a été proposée à la médiathèque de Guillestre.

- **Le public vient toujours majoritairement du territoire, à 80%.**

Il y a une meilleure répartition des publics entre les deux communautés de communes. La progression est particulièrement importante pour le Guillestrois-Queyras qui passe de 24% en 2024 à 35% en 2025 avec 945 enfants concernés par les médiations.

- **Tous les niveaux sont en hausse :**

Hausse du public maternelle pour la 2^{ème} année avec 382 enfants bénéficiaires (220 en 2024). Le primaire reste stable avec 1492 élèves concernés. On note une belle hausse du public lycée et BTS qui passe de 25 élèves en 2024 à 103 élèves. Le public collégien passe à 455 élèves contre 123 en 2024, mais avec essentiellement des classes transplantées. Un développement vers les collèges et lycées est donc encore à consolider.

- **Zoom sur trois projets phares financés par la DRAC PACA :**



« **Patrimoines en chantier** » propose, comme en 2024, une visite du patrimoine (connaissance), une rencontre avec des artisans et un atelier du patrimoine (pratique). En 2025 les lieux concernés ont été : l'église Saint-Marcellin à Châteauroux-les-Alpes, Fort-Queyras et Mont-Dauphin (exposition sur le travail du bois au XVIII^e siècle). Au total 11 classes ont été bénéficiaires.

« **C'est mon patrimoine** » : en 2025, le service n'était porteur de projet mais a été partenaire de la Maison de l'architecture et de la ville PACA, structure de référence au niveau régional. 4 journées ont été menées dans les centres de loisirs de l'ACSSQ (Queyras), d'Embrun, de Chorges et Guillestre, co-animées par une architecte et la chargée du secteur éducatif.

« **Résidence Rouvrir le monde** » : Une résidence d'artistes a été accueillie, autour de la danse et du théâtre à la rencontre de patrimoines atypiques (Eglise de Savines-le-Lac, fontaine pétrifiante de Réotier, hêtraie de Pontis, hameau des moulins à Arvieux et parc des moulettes de Chorges). Le projet a permis des interventions croisées d'artistes et de la chargée du secteur éducatif au sein des centres de loisirs de Savines-le-lac, Chorges et Eygliers, de l'établissement de soin-études Le futur antérieur à Embrun et des résidents du foyer d'accueil médicalisé d'Aiguilles.



Des événements nationaux et locaux en demi-teinte

- **Nouvelle grande réussite pour les Journées européennes du patrimoine**

L'édition 2025 a été une nouvelle fois riche et variée au niveau de la programmation, très équilibrée sur le territoire avec chaque année toujours plus d'organiseurs.

Elle a comptabilisé près de **1800 visiteurs** soit, hors expositions, une hausse de plus de 900 visiteurs. Le service PAH a pleinement joué son rôle de coordinateur de l'évènement et a proposé plusieurs médiations « spéciales JEP » propres à son service (256 visiteurs). La communication avec et par les OTI mérite un point de vigilance pour ce moment fort de l'année.



L'opération « Levez-les yeux, à destination des scolaires » a bénéficié cette année à 23 enfants des écoles d'Abriès-Ristolas et Aiguilles avec une journée à Fort-Queyras à la rencontre des tailleurs de pierre du Gabion qui restaurent le monument, complétée d'une visite et de jeux sur les bâtisseurs du Moyen-Age et d'un atelier d'initiation à la taille de pierre.

- **Participation aux journées nationales de l'architecture et du patrimoine annulée et partenariats locaux en baisse**

En l'absence de la cheffe de projet très investie sur ce sujet et du rejet de la subvention DRAC le service n'a pas participé en 2025 aux journées nationales de l'architecture et du patrimoine. Le service a également participé à moins d'événements locaux.

Un nouveau Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) à Embrun

L'année 2025 est une étape importante du projet du nouveau CIAP, exposition permanente qui sera présentée dans le nouveau pôle culturel « l'Archevêché » à Embrun (ouverture prévue en 2026).

La conception des contenus a été coordonnée par la chargée des contenus scientifiques et de diffusion du service. Certaines parties ont été rédigées par des membres du comité scientifique mais la grande majorité des textes a été produit en interne. Un travail considérable a également été fait concernant les illustrations et les droits liés ainsi que le lien avec le maître d'œuvre scénographe.

L'appui de la directrice de pôle a été renforcé sur ce projet, en lien avec ses missions de coordination de l'ensemble du nouveau pôle culturel.



La recherche-action, fondement du Pays d'art et d'histoire



La restitution de l'Inventaire du patrimoine bâti religieux a été proposée lors des Journées européennes du patrimoine 2025 et clôture trois années d'étude sur le territoire.

Une restitution spécifique à destination des élus, co-animée par le bureau d'études Memoriae et le service de l'Inventaire de la Région SUD, a réuni 15 élus (11 communes représentées) et le conseiller départemental du canton.

Ce travail va permettre un renouvellement important des connaissances et va pouvoir servir de base solide pour la conception de nouvelles médiations, éditions, conférences etc., en lien direct avec le nouveau CIAP.

Services de proximité et action sociale

Espace France Services

France Services Serre-Ponçon site Embrun

Heures d'ouverture au public : **Lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h30 à 17h**

Les permanences à France Services

Secteur Emploi / Formation	Secteur Social	Secteur Création d'entreprise
France Travail	Isatis	Initiative Nord Hautes Alpes
Mission Locale	Mapemonde	Chambre de Commerce et d'industrie
CIBC	CPAM/CAF	Chambre des métiers et de l'Artisanat
Cap Emploi	CARSAT	Accès Conseil
Marine Nationale	PJJ	
Armée de Terre	CIDFF	
HAER	SPIP	
CPE	Assistante sociale CAF	
Greta	France Terre d'Asile	
	Maison de l'habitat (PIG+)	
	Conciliateur de Justice	
	Défenseur des droits	
	UDAF	
	Assistante Sociale CPAM/CARSAT	
	Emergence Paca	

En 2025, France Services a accueilli **8 512** usagers. Il s'agit souvent de renseignements de primo accueil et de suivi pour les permanences.

Il y a eu 2 963 permanences avec rendez-vous.

L'accueil et les démarches administratives

Les agents France Services réalisent, l'accueil physique et téléphonique des usagers.

- Traitent les premières demandes.
- Donnent les informations de premier niveau.
- Prennent les rdvs
- Redirigent les usagers vers les professionnels lorsque la requête est complexe.

Pour l'accueil téléphonique, seules les demandes simples (information locale, demande de contacts téléphoniques, dates de permanence...) sont réalisées.

Environ 1964 appels téléphoniques en 2025.

Rendez-vous démarches administratives :

Des créneaux sont mis en place, pour que les usagers reçoivent de l'aide de la part d'un agent France Services pour la réalisation de leurs démarches administratives en ligne, quand l'utilisation de l'outil informatique est délicate pour certains usagers. Cela nécessite donc une présence régulière des agents pour accompagner le public et les guider au mieux dans leur démarche.

- Aide après des usagers dans la lecture des documents administratifs. Il s'agit souvent de courriers de France Travail, CAF, CPAM. Les agents de France Services expliquent le courrier avec un langage adapté pour que l'utilisateur puisse agir au maximum seul pour traiter ses formalités administratives.
- Aide les usagers sur les sites des partenaires (France Travail, ANTS, CAF, CPAM, MSA, CARSAT...)

France Services a accueilli 5 549 hors permanences en 2025.

Usagés aidés

- Demandeurs d'emploi pour les aider dans leur recherche d'emploi (inscription, espace emploi, courriers, cv et lettre de motivation), ainsi que pour leur formation ou s'ils ont des problèmes d'indemnisation.
- Habitants des alentours pour toutes leurs démarches administratives.
- Personnes pour leurs dossiers retraite, et pour les aider à obtenir des rdvs.
- Travailleurs handicapés pour leur rdv.
- Jeunes de 16 à 25 ans pour toutes leurs démarches emplois et administratives.

Top 20 des thématiques d'accompagnements :

Top 20 thématiques des accompagnements ①

Nombre de demandes ▼	Thématique ↕	Partenaire ↕
806	Emploi	France Travail
281	Autre	France Travail
251	Dossier de retraite	Assurance retraite (Carsat)
214	Immatriculation	Ministère de l'intérieur / France Titres
193	Santé	Assurance Maladie (CPAM)
174	Justice	Point-justice
159	Inclusion numérique	Conseillère Numérique FS
158	Imposition	Finances publiques (DDFIP)
85	Permis de conduire	Ministère de l'intérieur / France Titres
73	Aides financières	Allocations familiales (Caf)
71	Social & solidarité	AS CPAM
52	Titre d'identité	Ministère de l'intérieur / France Titres
52	Espace particulier sites opérateurs	France Travail
41	Accompagnement des retraités	Assurance retraite (Carsat)
8	Séparation	Allocations familiales (Caf)
8	Réversion	Assurance retraite (Carsat)
8	Mobilité & transports	APMS
7	Energie	Chèque énergie
7	Retraite	Conseillère Numérique
5	Déménagement	Allocations familiales (Caf)

Age des publics accueillis : public âgé de 25 à 49 ans. Il s'agit de personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches de recherche d'emploi, CV, lettre de motivation, espace emploi de Pôle Emploi, services à distance.

France Services accompagne également une population étrangère (Turque, Ukrainienne, Portugaise, Vietnamiennne, Roumaine, Maghrébine) qui sollicite nos services pour la lecture et la rédaction de documents ainsi que pour les aider à prendre des rendez-vous téléphoniques.

L'origine géographique : les usagers reçus habitent principalement à Embrun, lieu d'implantation de France Services, mais viennent aussi des alentours. France Services est aussi identifiée par les nouveaux résidents Embrunais pour leurs premières démarches administratives et pour découvrir le fonctionnement de la ville et de ses institutions.

Les permanences délocalisées

Certaines permanences ne se déroulent pas dans les locaux de France Services, mais dans des bureaux situés au 1, avenue du Général de Gaulle à Embrun, « Jardin du Réal ».

Demande de permanences :

Ponctuellement, Mapemonde, des structures d'insertion mais aussi l'ATHAP, ISATIS nous demandent un bureau pour effectuer leur rendez-vous.

Les collaborations de France Services :

Afin d'orienter aux mieux les usagers, France Services travaille en collaboration avec plusieurs organismes du département.

- La Maison des Solidarités
- Le CCAS d'Embrun
- Le CISP de la CCSP
- Les associations caritatives
- La Maison Protection des Familles
- Le Relais Petit Enfance de la CCSP

France Services Serre-Ponçon antenne de Savines le Lac

L'antenne de Savines le Lac est ouverte depuis septembre 2013. Elle a pour vocation de réunir les principaux partenaires du territoire dans le domaine de l'emploi et des services à la personne en un même lieu.

Il est constitué :

- D'un point d'accueil du public muni d'un bureau d'accueil, d'un standard téléphonique, d'un photocopieur imprimante scanner et d'un ordinateur relié à Internet haut débit.
- Un espace d'attente, avec un ordinateur relié à Internet haut débit et un poste téléphonique pouvant être mis à disposition du public.
- Un bureau mis à disposition pour les permanences des différents partenaires

Les horaires d'ouverture au public : **depuis février 2023 : lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

En 2025, France Services a accueilli **288** personnes de manière physique. Il s'agit souvent de renseignements de primo accueil et de suivi pour les permanences mais également beaucoup d'aides à l'utilisation des services en ligne.

Les permanences mise en place à France Services répondent aux besoins du territoire

Mission Jeunes 05
ADIL
Hautes Alpes Emploi Relais
Assistante Sociale de Secteur
ISATIS
CAUE
Assistante Sociale CPAM/CARSAT

L'accueil et les démarches administratives

Les agents France Services réalisent l'accueil physique et téléphonique des usagers.

- Traitent les premières demandes.
- Donnent les informations de premier niveau.
- Prennent les rdvs.
- Redirigent les usagers vers les professionnels lorsque la requête est complexe.

Pour l'accueil téléphonique, seules les demandes simples (information locale, demande de contacts téléphoniques, dates de permanence...) sont réalisées.

Environ **46** appels téléphoniques en 2025

Les missions

Les usagers trouvent une aide, afin de réaliser leurs démarches administratives en ligne auprès de l'agent France Services.

- Aide aux usagers pour dossiers CAF, Pôle emploi, CPAM, MSA et courriers administratifs.
- Aide à la préparation des Forums de l'emploi
- Recherche et appels associations caritatives pour personnes en difficulté.
- Aide sur les différents sites (permis de conduire, cartes grises...)

Environ **284** usagers sont venus de façon spontanée en 2025.

Il y a également des permanences réalisées par certains partenaires (CAUE, Assistante sociale MDS)
Il y a eu **8** permanences avec rendez-vous.

L'Antenne de Savines-le-Lac accueille principalement :

- Des demandeurs d'emploi, pour les aider dans leur recherche d'emploi (inscription, espace emploi, cv et lettre de motivation, actualisation), et pour leur formation ou s'ils ont des problèmes d'indemnisation.
- Mais également pour l'aide à l'utilisation en ligne des différents services
- Les habitants des alentours pour toutes leurs démarches administratives.
- Des jeunes de 16 à 25 ans pour toutes leurs démarches emplois et administratives.

Top 20 des thématiques d'accompagnements :

Top 20 thématiques des accompagnements ①

Nombre de demandes ▼	Thématique ⚡	Partenaire ⚡
28	Immatriculation	Ministère de l'intérieur / France Titres
20	Imposition	Finances publiques (DDFIP)
19	Autre	APMS
18	Permis de conduire	Ministère de l'intérieur / France Titres
17	Inclusion numérique	APMS
17	Espace particulier sites opérateurs	Allocations familiales (Caf)
14	Emploi	France Travail
12	Aides financières	Allocations familiales (Caf)
11	Dossier de retraite	Assurance retraite (Carsat)
10	Santé	APMS
6	Accompagnement des retraités	Assurance retraite (Carsat)
6	Social & solidarité	MDS
5	Titre d'identité	Ministère de l'intérieur / France Titres
5	Logement	APMS
3	Mobilité & transports	APMS
3	Justice	Point-justice
1	Autres	Finances publiques (DDFIP)
1	Amende	Ministère de l'intérieur / France Titres
1	Adresse mail	France Travail
1	Energie	APMS

L'âge des publics accueillis : Le public qui fréquente le plus régulièrement nos services est âgé de plus de 65 ans.

L'origine géographique : Les usagers reçus habitent principalement à Savines-le-lac, lieu d'implantation de l'Antenne, mais viennent aussi des alentours. Elle est aussi identifiée par les nouveaux résidents Savinois pour leurs premières démarches administratives et pour découvrir le fonctionnement du village et ses institutions.

France Services Serre-Ponçon antenne de Chorges

L'antenne de Chorges est ouverte depuis février 2019. Elle a pour vocation de réunir les principaux partenaires du territoire dans le domaine de l'emploi et des services à la personne en un même lieu. Il est constitué :

- D'un point d'accueil du public muni d'un bureau d'accueil, d'un standard téléphonique, d'un photocopieur imprimante scanner et d'un ordinateur relié à Internet haut débit.
- Un espace d'attente
- Un ordinateur relié à Internet haut débit mis à disposition du public.
- Deux bureaux mis à disposition pour les permanences des différents partenaires

Les horaires d'ouverture au public : 13 heures par semaine :

Depuis février 2023 : mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les permanences à l'antenne de Chorges

En 2025, France Services a accueilli **839** usagers de manière physique. Il s'agit souvent de renseignements de primo accueil et de suivi pour les permanences mais également beaucoup d'aides à l'utilisation des services en ligne.

Les permanences mise en place à France Services répondent aux besoins du territoire.

Mission Jeunes 05
Hautes Alpes Emploi Relais
Assistante Sociale de Secteur
Adil
ADIE
Greta
Puéricultrice du département
Assistante Sociale CPAM/CARSAT
ATAHP
WIMOOV

L'accueil et les démarches administratives

Les agents France Services réalisent l'accueil physique et téléphonique des usagers, traitent les premières demandes, donnent les informations de premier niveau, prennent les rdvs et redirigent les usagers vers les professionnels lorsque la requête est complexe.

Pour l'accueil téléphonique, seules les demandes simples (information locale, demande de contacts téléphoniques, dates de permanence...) sont réalisées.

Environ **101** appels téléphoniques en 2025 (pour rappel l'antenne est ouverte 13 heures par semaine).

Les missions

Les usagers trouvent une aide, afin de réaliser leurs démarches administratives en ligne auprès de l'agent France Services.

- Aide aux usagers pour dossiers CAF, Pôle emploi, CPAM, MSA et courriers administratifs.
- Aide à la préparation des Forums de l'emploi
- Recherche et appels associations caritatives pour personne en difficultés.
- Aide sur les différents sites (permis de conduire, cartes grises...)

Environ **688** usagers sont venus de façon spontanée en 2025.

Il y a également des permanences réalisées par certains partenaires (Mission Locale 05, Assistante sociale MDS, ATAHP...)

Il y a eu **151** permanences avec rendez-vous.

L'Antenne de Chorges accueille principalement :

Des demandeurs d'emploi, pour les aider dans leur recherche d'emploi, et pour leur formation ou s'ils ont des problèmes d'indemnisation.

- Mais également pour l'aide à l'utilisation en ligne des services de la CAF
- Les habitants des alentours pour toutes leurs démarches administratives.
- Des retraités pour leurs dossiers retraite, et pour les aider à obtenir des rendez-vous.
- Des jeunes de 16 à 25 ans pour toutes leurs démarches emplois et administratives.

Top 20 des thématiques :

Top 20 thématiques des accompagnements^①

Nombre de demandes ▼	Thématique ↕	Partenaire ↕
106	Social & solidarité	MDS
51	Immatriculation	Ministère de l'intérieur / France Titres
46	Imposition	Finances publiques (DDFIP)
45	Autre	APMS
42	Aides financières	Allocations familiales (Caf)
38	Espace particulier sites opérateurs	Allocations familiales (Caf)
35	Permis de conduire	Ministère de l'intérieur / France Titres
25	Dossier de retraite	Assurance retraite (Carsat)
19	Santé	Assurance Maladie (CPAM)
18	Inclusion numérique	APMS
16	Emploi	APMS
15	Energie	Chèque énergie
12	Titre d'identité	Ministère de l'intérieur / France Titres
11	Accompagnement des retraités	Assurance retraite (Carsat)
10	Logement	APMS
7	Mobilité & transports	APMS
6	Habitat	France Rénov'
5	Séparation	Assurance retraite (Carsat)
5	Retraite	APMS
4	Déménagement	Finances publiques (DDFIP)

L'âge des publics accueillis : Le public qui fréquente le plus régulièrement nos services est âgé de **50 à 64 ans**.

L'origine géographique : Les usagers reçus habitent principalement à Chorges, lieu d'implantation de l'Antenne, mais viennent aussi des alentours. Elle est aussi identifiée par les nouveaux résidents pour leurs premières démarches administratives et pour découvrir le fonctionnement du village et ses institutions.

La Conseillère Numérique



Les usagers peuvent être orientés vers notre conseillère numérique qui les guide en leur proposant des cours informatiques et de l'aide pour toutes démarches numériques (création de lettre, CV, lettre de motivation, apprentissage de l'utilisation du téléphone portable...).

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
-  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
-  Apprendre les bases du traitement de texte

La Conseillère Numérique réalise des rendez-vous au sein de France Services Embrun. Elle se déplace dans certaines Mairies de la CCSP selon un calendrier pour faire des permanences. Elle aide également les élus sur leur tablette (utilisation, formation, mise à jour) pour les conseils communautaires.

Conseillère Numérique

654

La Conseillère Administrative Sénior



Service proposé par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, pour les résidents du territoire communautaire âgés de 60 ans et plus ayant des problématiques de mobilité. Prestation assurée par l'ADMR de l'Embrunais.

Démarches en ligne
Aide aux formalités
Classement de documents

Service GRATUIT sur rendez-vous
Contacter l'Espace France Services de la Communauté de Communes au 04 92 22 27 60 pour prendre rendez-vous avec la conseillère administrative senior.



La conseillère administrative seniors est en poste depuis le 02 mai 2022 à raison de 17h30 par semaine, soit 2 journées complètes et 2 demi-journées.

Elle se rend au domicile des personnes de plus de 60 ans, rencontrant des difficultés de déplacement. Elle les aide dans la réalisation de leurs démarches administratives, à la prise de rendez-vous mais aussi au tri et au rangement des papiers.

Elle travaille en collaboration avec la MDS, assistante sociale, référente autonomie.

Les chiffres de la conseillère administrative seniors ne sont pas répertoriés sur les statistiques de France Services, du fait des déplacements.

23^{ème} Forum de de l'emploi

Date : 03 octobre 2025 à EMBRUN

8 espaces :

- 3 Accueils : deux en bas de la salle des fêtes et un au 1^{er} étage
- Employeurs
- Partenaires de l'emploi : France Travail, MLJ, CAP EMPLOI
- 1 Stand : RPE (Relais Petite Enfance Serre-Ponçon)
- 1 Stand : CIBC
- 1 Stand : CISPD / CSAPA 05

CISPD Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance / CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, stand de prévention.

Le Forum a été réparti sur 2 étages :

- Rez de chaussée : Intérim / Insertions
- 1^{er} étage : Employeurs et Partenaires (sur la scène)

Présences / Fréquentation :

- **45 entreprises / agences intérim / structures d'insertion présentes**
- **Au Forum : 150 postes**
- **CDI, CDD, emplois saisonniers, Intérim,**
- **SECTEURS : Hôtellerie/Restauration, Bâtiment, Commerce, petite-enfance, aide à la personne, nettoyage, santé, Immobilier**
- **Au total : 50 Stands au Forum de l'emploi**
- 560 visiteurs

Analyse des questionnaires de satisfaction et retour des employeurs

- 499 demandeurs d'emploi ont rempli le questionnaire (238 hommes et 259 femmes et 2 non communiqué)
- La majorité présente avait entre 51 et plus.
- Ils étaient plutôt confiants concernant la recherche d'emploi.
- Le temps passé au Forum est entre 15 à 30 min.

Opinions des demandeurs d'emploi sur :

- L'organisation : Plutôt bonne
- L'accueil : Très bon
- Qualité des offres : Plutôt bonne
- Sentiment général du Forum : Plutôt intéressant

Retours Employeurs :

- Satisfaction des candidatures
- Satisfait de l'organisation

Date : 29 avril 2025 à EMBRUN

- **44 entreprises présentes** (37 Entreprises + 7 intérim/ insertions)
 - **Au Forum : 100 postes**
 - **Sur le territoire de Serre-Ponçon : 200 Offres d'emploi**
 - CDI, CDD, emplois saisonniers, Insertion
 - 3 stands Emploi, 1 stand CIBC, 1 stand RPE, CISPD / CSAPA
- RPE relais petite enfance, stand pour promouvoir les métiers de la petite enfance.

Les offres concernent principalement le secteur de l'hôtellerie-restauration, bâtiment, commerce, aide à la personne, la santé, petite enfance, l'aide à domicile, loisirs.

Environ **567 visites**, des demandeurs d'emploi.

Ce forum permet de poursuivre et compléter l'accompagnement dans la recherche d'emploi, organisé dans le cadre du traditionnel « Forum de l'Emploi » de l'automne sur Embrun, et axé sur une aide au public jeune.

Le Forum a été réparti sur 2 salles :

- 1^{er} étage : Employeurs et Partenaires (sur la scène)
- Rez de chaussée : Intérim / Insertion

Analyse des questionnaires de satisfaction et retour des employeurs

Retour des employeurs (Mission Locale Jeunes 05)

26 questionnaires complétés (voir les retours des questionnaires en copie)

Excellente organisation et super accueil

Trouver moyen de faire venir les étudiants de 18 ans

Beaucoup de monde mais peu de candidats

Je pense que cela devrait démarrer plus tôt 8h ou 8h30 maxi

Les candidats sont obligés de venir donc 90% ne cherchent pas de travail. Juste pour ne pas enlever leurs droits

Tout va bien RAS

Merci pour l'excellente organisation

La plupart des employeurs pensent embaucher lors du Forum

Retours des participants (Source Mission Locale Jeunes 05)

557 questionnaires complétés (voir les retours des questionnaires en copie)

Au niveau des caractéristiques du public, on peut noter que :

L'égalité hommes /femmes est respectée

- L'âge du public : La tranche des 51 ans et plus est la plus importante
- La majorité des candidats étaient plutôt confiants concernant la recherche d'emploi soit 48%
- 52% ont rencontré des employeurs
- 36% sont restés 15 à 30 min
- 47% ont trouvé l'accueil très bon et 55% l'organisation plutôt bonne.
- 45% ont trouvé la qualité des offres plutôt bonne.
- 62% ont trouvé plutôt intéressant le forum

La Formation par les partenaires

Les partenaires de la convention cadre France Services sont tenus de dispenser des formations de premier niveau régulièrement aux agents d'accueil. Voici les formations effectuées :

En présentiel :

- Formation Partenaires (en deux parties, socle commun, socle métier)
- ARA (Agent Relais Accueil)
- Formation sur le handicap
- Formation d'intégration
- Formation Comprendre les freins psychosociaux à l'usage du numérique
- Formation DGFIP : Impôts généraux et locaux (Campagne déclarative des revenus, Taxe foncière, Taxe habitation, paiement)
- Formation Electricité
- Formation Extincteur

En Webinaire :

- Webinaires administration +
- Capsule France Travail
- Formation Flash IA

Portes ouvertes France Services Serre-Ponçon

Sensibilisation aux dangers d'internet, aux démarchages à domicile avec la MPF, le CISPD, la conseillère numérique.



Présentation des missions de France Services

Jeudi 9 Octobre
9h30 à 11h30
Salle Vauban
Espace Delaroche - Embrun

Lundi 13 Octobre
9h00 à 11h00
Salle de La Manutention
Espace Delaroche - Embrun

**Journées
France services**

➡ **Jeudi 9 Octobre**
Présentation des missions France services, de la conseillère numérique et de la conseillère administrative sénior.
En partenariat avec le CCAS d'Embrun
Inscription CCAS Embrun 04.92.43.77.31
A destination des séniors.

➡ **Lundi 13 Octobre**
Sensibilisation par la Maison de Protection des Familles sur les démarchages à domicile, les vols aux distributeurs automatiques mais aussi les bons réflexes à avoir suite à un cambriolage.
Sensibilisation à la cybersécurité avec la conseillère numérique France services
Tout public

France services Serre-Ponçon Embrun
Téléphone : 04.92.22.27.60
Mail : franceservicesembrun@ccserreponcon.com

Les services publics proches de vous, **proches de chez vous.**

Données chiffrées générales 2025

En 2025, le CISPD a poursuivi la progression de son activité avec 116 situations accompagnées, contre 106 en 2024, soit une augmentation de 9,43 %. Cette évolution confirme la hausse constante observée depuis plusieurs années (+21,84 % entre 2023 et 2025). La commune d'Embrun concentre toujours la majorité des accompagnements, avec près de 70 % des situations ; les autres situations se répartissent sur l'ensemble du territoire de la CCSP.

Zoom sur l'accompagnement des jeunes (de 6 à 25 ans)

Les jeunes âgés de 6 à 25 ans représentent 76 % des situations accompagnées. Les orientations vers le CISPD proviennent principalement du milieu scolaire, des familles et des partenaires institutionnels, soulignant le rôle central du service dans la coordination des parcours et le travail en réseau. Chez les jeunes, les problématiques rencontrées concernent principalement le stress, l'anxiété et le mal-être psychique, les difficultés relationnelles entre pairs, les problématiques liées à la sexualité, les violences intrafamiliales, les situations de deuil ou d'instabilité familiale ainsi que les difficultés scolaires et d'orientation.

Zoom sur l'accompagnement des adultes

Concernant les adultes, les difficultés les plus fréquemment rencontrées concernent la santé mentale et le mal-être psychique, les situations familiales perturbées, les addictions à l'alcool et aux stupéfiants, les difficultés d'accès au logement ou à l'emploi, les problématiques relationnelles et comportementales ainsi que les violences intrafamiliales et les agressions sexuelles.

Les actions menées en 2025

Tout au long de l'année 2025, le CISPD de la CCSP a poursuivi le développement d'actions de prévention s'adressant à des publics variés, en s'appuyant sur un partenariat étroit avec les acteurs institutionnels, éducatifs, sanitaires et associatifs du territoire.

Dans le cadre du CLAV Mineurs consacré à la prévention de la prostitution des mineurs, quatre ateliers de travail ont été organisés et animés par le CISPD. Cette démarche partenariale a réuni une dizaine de partenaires institutionnels et associatifs afin de réaliser un état des lieux de la problématique aux niveaux national, départemental et territorial, de partager le cadre juridique et les modalités de signalement, ainsi que de recenser les actions de prévention existantes. Ce travail a permis de renforcer l'interconnaissance entre les professionnels, d'améliorer le repérage des signaux faibles et de faire émerger plusieurs pistes d'actions communes en matière de prévention et de formation.

Le CISPD a également participé aux forums de l'emploi saisonnier d'hiver et d'été, dans le cadre des projets soutenus par la MILDECA, en partenariat avec le CSAPA. Ces actions ont permis de sensibiliser les saisonniers et les employeurs aux risques liés à la consommation de substances psychoactives, tout en proposant un espace d'échange confidentiel favorisant le dialogue autour des conduites addictives. La forte fréquentation du stand témoigne de l'intérêt suscité par cette démarche de prévention.

Le service a poursuivi ses interventions auprès des établissements scolaires du territoire en accueillant chaque année les élèves de 6^e du collège Honoré Romane et de 2nde du lycée professionnel Alpes et Durance. Ces rencontres permettent de présenter les missions du CISPD et d'accompagner les jeunes lors de leur entrée dans un nouvel établissement scolaire, période souvent marquée par de nombreux changements.

Une action de prévention spécialisée a également été développée dans les navettes VAI desservant la commune d'Embrun. Mise en place à la suite de plusieurs signalements d'incivilités dans les transports en commun, cette présence éducative a permis de créer un espace de dialogue avec les usagers, de rappeler les règles de vie collective et de prévenir les situations conflictuelles, notamment durant les périodes de forte fréquentation.

Enfin, le CISPD a conduit un projet de médiation artistique et d'inclusion sociale, mobilisant une dizaine de participants âgés de 17 à 60 ans autour d'un travail collectif d'écriture et de création musicale. Menée sur deux semaines, cette action a favorisé l'expression des ressentis, le partage des parcours de vie et la réflexion autour des questions de justice sociale, tout en renforçant la participation et l'inclusion de personnes en situation de vulnérabilité.

Au-delà de ces actions réalisées en 2025, le CISPD a poursuivi la préparation de plusieurs projets structurants pour l'année 2026. Parmi eux figurent la poursuite du programme « Prévention en musique », soutenu par la MILDECA, visant à sensibiliser les collégiens aux risques liés au trafic de stupéfiants par la réalisation d'un clip de prévention.

Relais de Petite Enfance

Présentation

Agrément CAF 05 : depuis le 1er mai 2009.

Date du dernier agrément : 1er janvier 2026 jusqu'au 31 Décembre 2029

Gestionnaire du RPE : Communauté de communes de Serre-Ponçon

Lieux :

- Locaux de la **Communauté des Communes de Serre-Ponçon** à Embrun
- Salle mise à disposition par le CCAS de Chorges dans la crèche 1 fois par semaine

Les financeurs du RPE :

- La C.A.F. des Hautes Alpes
- La Communauté de Communes de Serre-Ponçon
- Le Conseil Départemental des Hautes Alpes

Présentation du champ d'intervention :

Public concerné : parents employeurs, parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil, assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou candidat(e)s à l'agrément, assistant parental (anciennement garde d'enfant à domicile), enfants confiés aux assistantes maternelles et assistant(e)s parental(e)s.

Territoire concerné : Communes membres du territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Partenaires et réseaux : Caisse Commune de Sécurité Sociale (CCSS), service de la PMI Prévention Santé Offre d'Accueil (PSOA), réseau des RPE des Hautes Alpes, bibliothèques et médiathèques du territoire Serre Ponçon, Bibliothèque départementale (BDP), Maison de la Petite Enfance (MPE) d'Embrun, EHPAD Lou Vilage à Embrun, France Emploi Domicile PACA.

Etat des lieux des modes d'accueil petite enfance sur les territoires concernés par le RPE au 31 décembre 2025.

- **57** Assistants(es) maternel(les) agréé(e)s sur tout le territoire de la communauté de communes de Serre-Ponçon, représentant **170** places d'accueil, réparties comme suit :
- 3 à Baratier (9 places d'accueil)
- 3 à Châteauroux Les Alpes (12 places d'accueil)
- 12 à Chorges (37 places d'accueil)
- 5 à Crots (17 places d'accueil)
- 21 à Embrun (dont 5 en MAM) (59 places d'accueil)
- 3 aux Orres en MAM (9 places d'accueil)

- 5 à Savines-le-lac (dont 3 en MAM) (13 places d'accueil)
- 2 à Saint-André d'Embrun (7 places d'accueil)
- 2 à Saint-Sauveur (7 places d'accueil)
- 3 crèches : Chorges (24 places), Embrun (60 places) Savines-Le-Lac (25 places)
- 2 micro-crèches SIVU : Châteauroux-les-Alpes (12 places) et Crots (12 places)
- 2 crèches halte-garderie saisonnières : Les Orres et Réallon (ouvertes uniquement en saison d'hiver).

Présentation générale d'une semaine type au RPE de Serre-Ponçon

Temps de travail de l'animatrice RPE EN 2025 :

- 0.93 ETP soit 1 ETP de janvier à août, et 0.8 ETP de septembre à décembre.

Jours d'ouverture du RPE à Embrun :

- lundi, mardi, vendredi toute la journée, jeudi après-midi.
- mercredi matin de janvier à août.

Jours d'ouverture du RPE à Chorges :

- jeudi matin en atelier, jeudi après-midi permanence sur rendez-vous uniquement.

N.B : Le temps des ateliers et des permanences administratives peut varier en fonction des besoins, des réunions, ou d'autres missions à remplir par la responsable du RPE.

Les missions du RPE

- Informer et orienter les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil sur le territoire.
- Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels de l'accueil individuel.
- Informer et accompagner les parents dans leur rôle de parent employeur.
- Offrir un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges aux professionnels de l'accueil individuel.
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques.
- Informer et orienter les candidat(e)s à l'agrément.
- Valoriser et faire connaître les métiers de l'accueil individuel.

Rencontres avec les partenaires

- 6 réunions du **réseau des R.P.E. 05** avec les animatrices des R.P.E. du Guillestrois Queyras pays des écrins, Gapençais, Champsaur Valgaudemar, Veynes, Serres, Briançonnais avec différents ordres du jour :
 - ➔ retour des réunions sur le Schéma Départemental des Services aux Familles
 - ➔ retour des réunions du comité thématique petite enfance
 - ➔ la valorisation du métier d'assistant maternel,
 - ➔ l'organisation d'une journée pédagogique en 2026,
 - ➔ le fonctionnement et l'organisation des RPE du réseau.
- La communauté de Communes de Serre-Ponçon, avec les élus et la CAF : réunions sur le **Convention Territoriale Globale** + participation à la **commission actions sociales** et services de proximité de la CCSP.
- Participation aux réunions sur le **Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF)**.

- Participation aux réunions d'**instance technique des modes d'accueil individuel** (ITMAI) proposé par la CCSS (caisse commune de sécurité sociale) et le PSOA (service prévention santé offre d'accueil de la PMI).
- Participation au comité de veille petite enfance organisé par la CCSS (caisse commune de sécurité sociale).
- Plusieurs rencontres avec la Maison de la Petite Enfance d'Embrun, dans le cadre d'un partenariat mis en place en 2024. Ce partenariat a pour objectif de favoriser les échanges entre professionnels de l'accueil collectif et professionnels de l'accueil individuel.
- Rencontres mensuels à l'EHPAD Lou Village dans le cadre d'un partenariat mis en place en septembre 2025, visant à développer le lien intergénérationnel.
- Accueil mensuel sans les différentes bibliothèques et médiathèques du territoire autour d'atelier bébé lecteur. Ainsi le RPE peut intervenir en itinérance au plus près des assistantes maternelles, et s'inscrire dans une dynamique d'éveil à la culture, préconisé par le référentiel petite enfance.

Communication de l'existence du RPE, de sa fonction, sa place et son rôle à travers :

- L'existence d'une page dédiée au RPE sur le **site internet** de la Communauté de communes de Serre-Ponçon rubrique services de proximité.
- L'existence d'une **page Facebook** du Relais petite enfance de Serre-Ponçon.
- **Fête de fin d'année** à destination des parents employeurs, des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants de tout le territoire. Cette fête a eu lieu le 25 juin 2025, 11 assistant(e)s maternel(le)s, 16 parents, 23 enfants ont participé, ainsi que Chantal Roux élue aux affaires sociales et services de proximité.
- Partenariat **FEPEM/CAF05/RPE 05** autour de la nouvelle convention collective avec l'accès à une hotline juridique. Ce partenariat nous a permis de bénéficier de 2 webinaires juridiques.
- **Participation au Forum de l'emploi** 29 avril et 3 octobre organisé par France Services de Serre-Ponçon à Embrun avec une présentation du métier d'assistant maternel et de garde d'enfant à domicile auprès des candidats rencontrés. Onze personnes ont pu y être renseignées sur l'année 2025.

Contribution à la professionnalisation des assistants maternels

- Mise à disposition de contrat de travail, de magazines et livres professionnels sur la petite enfance (prêt de livres).
- Information et diffusion des formations proposées par ergologic, organisme de formation local labellisé par IPERIA.
- 28 janvier et 12 juin : soirées d'échanges « table ronde » autour des thématiques suivantes « accueillir un enfant c'est aussi accueillir ses parents », « exercer à domicile entre libertés et contraintes », 16 assistantes maternelles ont participé.
- 23 avril : réunion « Job dating » proposée en lien avec France Emploi Domicile pour lutter contre la sous activité et permettre une mise en relation entre futurs parents employeurs et professionnels de l'accueil individuel, 3 assistantes maternelles et 1 familles ont participé.
- 15 novembre : première session d'une formation de 3 matinées sur la thématique : « comprendre et accompagner les émotions du jeune enfant par le biais de la sophrologie », 9 assistantes maternelles ont participé.

➤ **Activités hebdomadaires d'éveil et de socialisation** à travers des animations tels que peinture, éveil musical, modelage, graphisme, éveil corporel, motricité, jeux libres, lectures d'album, ect. Lors de ces rencontres, l'arrivée et le départ sont libres entre 9h30 et 11h45, selon les besoins des enfants et l'organisation de chaque assistant(e) maternel(le). Les ateliers proposés sont toujours en lien avec le développement et les possibilités des enfants accueillis.

A Embrun ces animations, souvent à raison de **trois hebdomadaires**, ont lieu les lundis, mardis et vendredis matin, **une fois par mois** le mercredi matin (au 1^{er} semestre uniquement).

A Chorges, les ateliers d'éveil et socialisation ont lieu **1 matinée par semaine** (généralement le jeudi) dans une salle mise à disposition dans les locaux de la crèche.

Une matinée par semaine peut être dédié à **l'itinérance** (Crots, Châteauroux les Alpes, St André d'Embrun, Savines-le-Lac)

➤ Sorties « **bébés lecteurs** » mensuelles dans les bibliothèques et médiathèques d'Embrun, de Savines-Le-Lac, de Chorges, de Crots et de Saint André d'Embrun, équivalent à un atelier bébé lecteur par semaine.

- 7 sorties à la **bibliothèque d'Embrun**.
- 7 sorties à la **bibliothèque de Savines-le-lac**.
- 10 sorties à la **bibliothèque de Chorges**.
- 6 sorties à la **bibliothèque de Crots**.
- 8 sorties à la **bibliothèque de Saint André d'Embrun**.
- 1 sortie à la **bibliothèque des Orres**.

➤ **Sorties extérieures** : balades dans les communes de Serre-Ponçon autour des marmottes à Mont Dauphin, au plan d'eau d'Embrun, jeux extérieurs au jardin d'Embrun, à Saint-André d'Embrun, à Châteauroux-les-Alpes, au bord du lac à Crots, à Chorges.

➤ **juin juillet aout** : Sorties exceptionnelles avec pique-nique éventuel :

- **Visite des Serres des Salettes à Saint Sauveur** : **6** assistantes maternelles et **18** enfants.
- **2 matinées à la mini ferme de Crots** : **13** assistantes maternelles et **36** enfants.
- **Journée marmottes à Mont Dauphin suivi d'un pique-nique au plan d'eau à Eygliers** en partenariat avec le RPE Guillestrois Ecrins Queyras : **5** assistantes maternelles et **14** enfants.

➤ **Activités exceptionnelles** : « **Contes en comptines** » **histoires de Noel par une conteuse**, le 1^{er} décembre à Embrun 10 assistant(e)s maternelles, 29 enfants ; et le 12 décembre à Savines-le-Lac 12 assistantes maternelles, 30 enfants.

Quelques chiffres du RPE sur le territoire Serre-Ponçon au 31 Décembre 2025 :

- ✓ **176 ateliers collectifs ont été proposés par le relais.**
- ✓ **150 enfants différents ont bénéficié des ateliers collectifs d'éveil et socialisation.**
- ✓ **34 Assistants maternels agréés de Serre-Ponçon ont participé à ces ateliers hebdomadaires, soit 59 % des assistants maternels agréés de Serre-Ponçon.**
- ✓ **37 assistants(e)s maternel(le)s agréé(e)s de Serre-Ponçon ont participé aux activités du RPE (ateliers, formations, réunions, accompagnement individuel).**

Le RPE accueille sur inscription par matinée d'atelier d'éveil et socialisation :

Le nombre d'enfants et d'assistants maternels est limité en fonction de la superficie de la salle pour proposer un accueil en toute sécurité.

A Embrun 15 personnes maximum par atelier, soit 3 à 4 assistants(e)s maternel(le)s et 10 enfants.

A Chorges 5 à 6 assistantes maternelles, 10 à 12 enfants par atelier.

Dans les diverses autres communes de la CCSP, 5 à 6 assistantes maternelles et 12 à 14 enfants (selon le lieu, et intérieur ou extérieur).

Permanence administrative

Renseignements, informations, aides aux démarches administratives, documentations, recherche d'informations, échanges, liste des établissements et des assistantes maternelles agréées à jour....

Une permanence au RPE d'Embrun sur rendez-vous les après-midis et le mercredi matin (1^{er} semestre).

Une permanence au RPE de Chorges sur rendez-vous le jeudi après-midi.

Quelques chiffres concernant la permanence administrative :

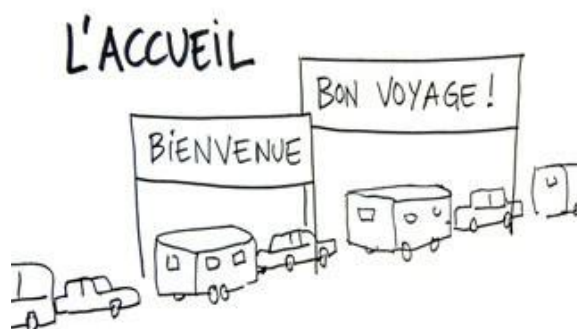
- **45 parents ou futurs parents orientés** à la recherche d'un mode de garde et de renseignements sur les aides pour la garde d'un enfant.
- **13 interventions auprès de parents et futurs parents** à la demande de renseignements et d'informations concernant le contrat de travail, la mensualisation, la rupture de contrat, les congés payés, le solde de tout compte, C.E.S.U.
- **22 interventions individuelles auprès d'assistant(e)s maternel(le)s** à la demande de renseignements et d'informations concernant le contrat de travail, la mensualisation, la rupture de contrat, les congés payés, le solde de tout compte, l'accident de travail, les jours fériés, l'indemnité d'entretien, les droits durant le congé parental, C.E.S.U., déclaration d'impôts.
- **1 intervention** auprès d'une **garde à domiciles pour apporter aide et conseils** dans la profession et la mise en lien avec des familles.
- **1 personne** reçue en quête **d'informations sur la formation d'assistante maternelle et la demande d'agrément.**
- **2 futures assistantes maternelles** en MAM accompagnées sur des questions à l'exercice du métier, aux contrats et à la formation.

Gens du Voyage

La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage a été renouvelée début 2025 sous la forme d'une concession de service public pour une durée de 4 ans (jusqu'au 31/12/2028). C'est la Sarl GdV dont le siège social est à Marseille qui a été retenu pour cette gestion déléguée.

L'aire est ouverte à l'année, elle a une capacité de 40 emplacements pouvant chacun accueillir jusqu'à 2 caravanes (1 grande et 1 petite) et bénéficiant de blocs sanitaires individuels (1 douche, 1 WC, 1 évier, prises d'évacuations eaux usées, 1 ballon d'eau chaude, 1 module de télégestion des consommations).

En 2025 la CCSP a également revu à la hausse les tarifs appliqués par le gestionnaire et a étendu la durée maximale de temps de séjour autorisée chaque année à 2 x 3 mois (contre 2 x 2 mois précédemment) avec une interruption de 30 jours obligatoire entre les 2 séjours.



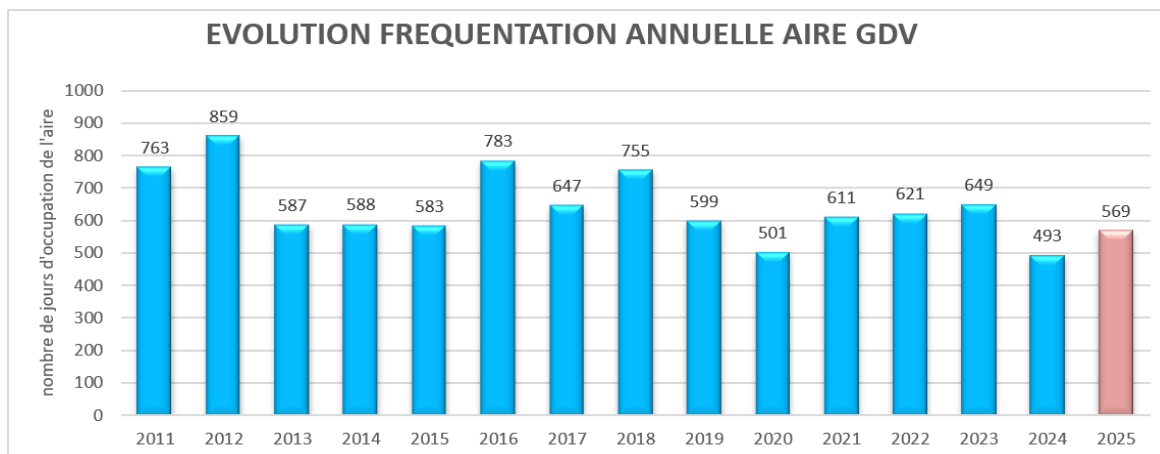
Travaux GDV Délégataire

De nombreuses interventions d'entretien et de réparation (fuites, infiltrations d'eau, réparations électriques et télégestion...)

Principaux travaux/interventions effectués en 2025 par la CCSP soit en régie, soit en prestation de service

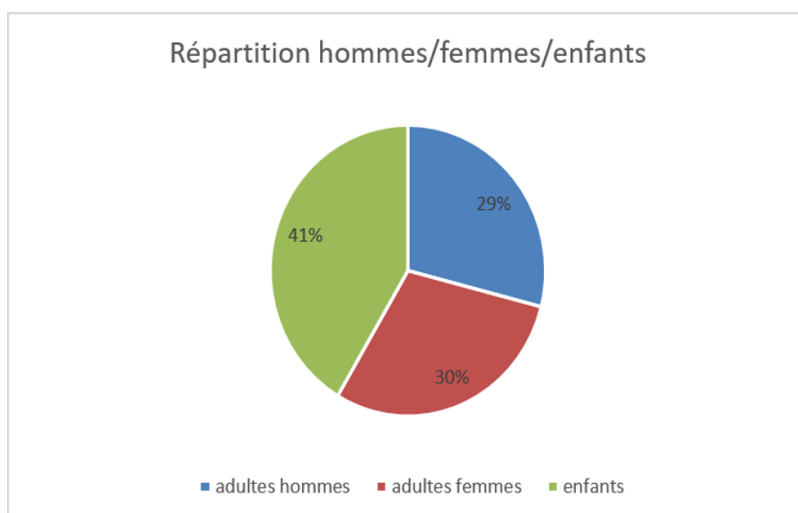
- Débroussaillage et nettoyage complet du canal d'évacuation des eaux pluviales et de crues
- · Passage d'une épareuse le long du chemin d'accès
- · Pose de plaques Alu sur les portes de sanitaires de usagers
- · Changement de la rampe d'accès au bâtiment d'accueil

Evolution pluriannuelle de la fréquentation (en nombre total de jours de présence)

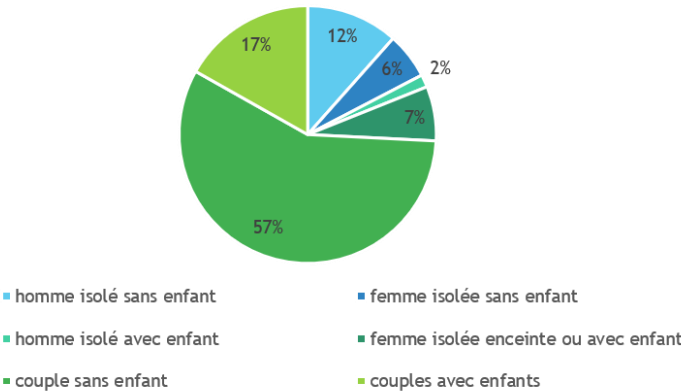


En 2025, l'aire a donc été occupée 12 mois et 233 personnes ont été accueillies au total sur l'année représentant 493 journées d'occupation. Le temps de séjour moyen de 52 jours est supérieur à 2024 (44).

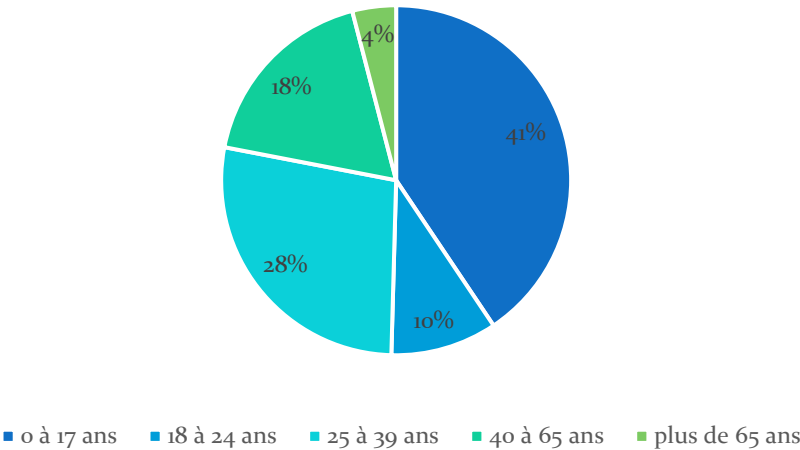
Quelques chiffres clés



Composition des ménages accueillis 2025



Age des personnes accueillies 2025



Pôle Aménagement du territoire- Développement économique et touristique

Présentation générale

En 2025, le pôle a en charge divers dossiers :

- Montage et suivi des politiques contractuelles de développement et d'aménagement : Nos Territoires d'Abord, Espaces valléens, Contrat Station 2030 (en assistance pour les communes des Orres, Crévoux et Réallon) ;
- Économie d'énergie et transition climatique : mise en œuvre du Contrat d'Objectif Territorial avec notamment des actions des sensibilisations à l'économie d'énergie et à la réduction/réutilisation des déchets auprès des artisans, entreprises du territoire et des habitants à travers par exemple les défis « Mon alimentation de demain » et « Réduction de mes déchets » ;
- Développement économique et touristique : création, extension, gestion des zones d'activités (au nombre de 9), animation et suivi des politiques de développement économique et touristique à l'échelle de la CCSP et du département en lien avec le SCoT, aide aux manifestations touristiques (soutien logistique et mise à disposition de matériel) ;
- Gestion des activités de pleine nature : sentiers pédestres, VTT, Gravel, cyclo, mobilité douce, villages en balcon et autres sites de pleine nature ;
- Mise en œuvre de la compétence mobilité au titre de la loi LOM et services de transport : développement des services de la régie de transport, aire de covoiturage, travail auprès des « redevables » du versement mobilité afin d'assurer des recettes fiscales au budget, promotion des mobilités actives ;
- Réalisation des projets d'investissement : tronçons de mobilité douce, espace à vocation touristique à l'entrée du territoire à Chorges, travaux sur les Centres d'Incendie et de Secours, finalisation des travaux concernant les nouveaux locaux de la CCSP... ;
- Gestion et entretien des espaces et biens appartenant à la CCSP ou mis à disposition : locaux CCSP, aire de covoiturage, maison de Pays, Centres de secours et d'incendie, aire d'accueil des gens du voyage, France Services, Relais d'assistantes maternelles..., maintenance du système de vidéo protection et d'émetteurs récepteurs TNT ;
- Portage du programme Petites Villes de Demain (communes de Chorges et Embrun) avec la mise en place d'une OPAH-RU ;
- Programmes européens : mise en œuvre de la coopération transfrontalière des Terres Monviso, participation au programme Leader Alpes & Azur.

Contractualisations et ingénierie financière et de projets

Contrat de relance et de transition écologique

La CCSP a signé le 12 décembre 2021 son Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Le CRTE est signé sur la durée du mandat exécutif local soit jusque 2026. Il a pour objet de favoriser la réalisation du projet de territoire. Les actions engagées dans le cadre de ce contrat devront être respectueuses de l'environnement, en limitant notamment fortement le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

La CCSP s'est fixé une ambition : « Un juste équilibre entre préservation des ressources, qualité de vie des habitants et ambition de développement ». 3 axes stratégiques déclinés en orientations stratégiques ont été définis pour atteindre cet objectif :

- Devenir un territoire exemplaire en matière de transition écologique
- Diversifier et innover dans les activités économiques en valorisant mieux les potentiels du territoire

- Offrir un meilleur cadre de vie aux habitants en renforçant les services publics de proximité et la cohésion sociale du territoire
- Objectifs transversaux

Dans ce cadre, la CCSP continue sa mission d'accompagnement en ingénierie financière de ses communes membres et va à la rencontre des communes membres pour les accompagner dans le développement de leurs projets.

Programme « Espace valléens »

La Communauté de communes de Serre-Ponçon a été lauréate en 2021 du programme « Espaces Valléens » et s'engage à ce titre dans une stratégie pluriannuelle de développement intégré et de diversification touristique jusqu'en 2026.

La CCSP a construit sa stratégie de développement touristique autour de 3 axes

- Consolider la destination Serre-Ponçon : la promouvoir et améliorer l'expérience client
- Valoriser le territoire de Serre-Ponçon avec une offre qualifiée et diversifiée et dont l'impact sur l'environnement est mesuré
- Structurer le réseau des acteurs du territoire et coopérer avec les autres territoires.

Dans le cadre de ce programme 9 opérations ont été financées sur le territoire en 2025 après avoir été priorisées par le comité de pilotage espace valléen. Les financements de ces opérations, portées par la CCSP, le Parc National des Ecrins, le SMADESEP, les communes de Pontis, du Sauze du Lac et d'Embrun proviennent de l'Etat, de la Région SUD, de l'Europe ou du département des Hautes-Alpes.

Plusieurs actions portées dans le cadre de l'espace valléen de Serre-Ponçon ont continué ou démarré leurs mises en œuvre en 2026 : amélioration de l'offre familiale au plan d'eau d'Embrun, Etude de faisabilité du Trail Center VVT, Espaces scénographiques de la Tour Brune à Réallon, aménagements raisonnés de sites touristiques à l'échelle communautaire, ...

Contrat de station

La CCSP a également contractualisé avec la Région SUD en 2022 un contrat stations 2030 afin de formaliser le soutien de la Région SUD à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel structuré sur la période 2022-2027.

La CCSP porte une stratégie pour les trois stations de sports et loisirs de montagne de son territoire : Crévoux, les Orres et Réallon autour d'une ambition commune « Faire de nos trois stations des pôles de référence du territoire qui concilient exemplarité écologique et attractivité toutes saisons en développant une stratégie globale de destination grâce à des dispositifs innovants ayant un effet d'entraînement au niveau régional ».

L'année 2025 a vu la finalisation des travaux de rénovation de la salle des machines de la Tour ainsi que la poursuite de la requalification du centre-station aux Orres.

3 actions ont été priorisées par le Comité de Pilotage pour l'année 2026.



Nos territoires d'abord

La CCSP était partie à un contrat régional d'équilibre territorial (CRET) « Serre-Ponçon Ubaye Durance » avec le Pays S.U.D qui a pris fin en 2022. En 2023, un nouveau cadre contractuel a été établi avec la Région. Ce cadre s'inscrit dans le dispositif « Nos Territoires d'Abord ».

Ainsi, une stratégie a été proposée accompagnée d'un plan d'action pour sa mise en œuvre. Le plan d'action permet de planifier un accompagnement de la Région SUD sur les actions portées par la CCSP, des communes membres et des partenaires (SYEP) à hauteur de 2 855 900 €.

En 2025, plusieurs actions ont été approuvées et sont en cours de mise en œuvre et notamment :

- Développement des voies cyclables et piétonnes sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes
- Revitalisation des centres bourgs en lien avec le programme "Petites villes de demain »

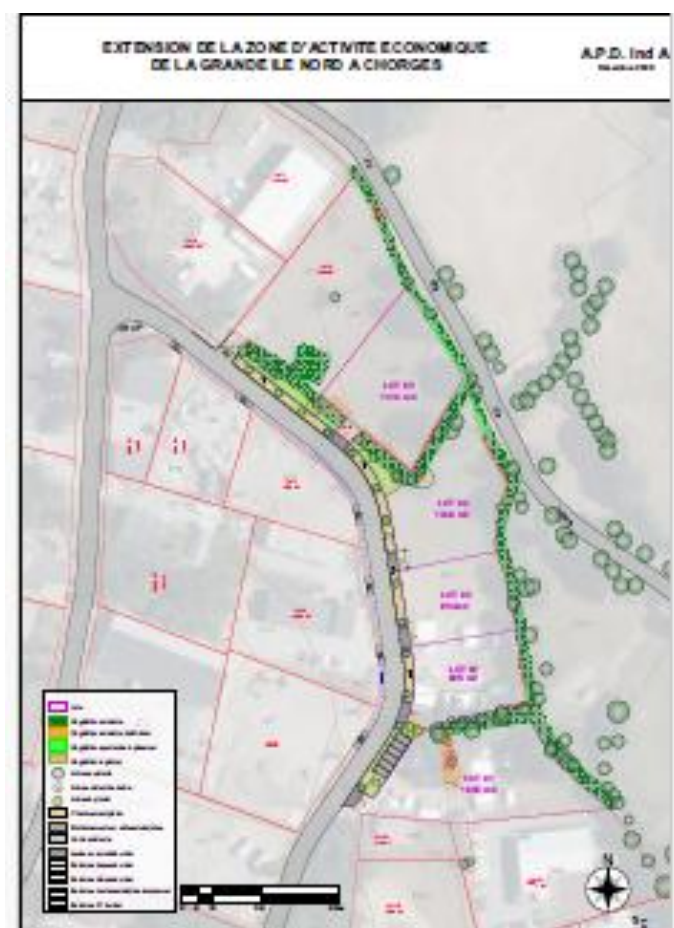
Zones d'activités et voies d'intérêt communautaire

Extension des zones d'activité économique

Les études de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la ZAE de la Grand Ile Nord à Chorges ont débuté. Le marché est attribué au groupement MG Concept Ingénierie/Atelier Azimut.

Afin d'aboutir à la réalisation de travaux la CCSP doit acheter les terrains identifiés pour l'extension à savoir 7 466 m² appartenant majoritairement à la commune de Chorges (6 231 m²) et à un privé (1 235 m²).

Au final il y a aura 5 lots à bâtir pour 6 240 m² utiles.



Les études de maîtrise d'œuvre pour l'extension (environ 7 000 m²) dans la ZAE de la Grand Ile Nord en Chorges ont débutées.

En parallèle la recherche des propriétaires indivis est menée en vue de l'acquisition des terrains manquants bloquant l'aménagement.

Travaux sur voiries

En septembre 2025 des travaux d'urgence d'abattage de Peupliers menaçants à l'entrée de la Zone Commerciale d'Entraigues I sur la commune de Baratier ont été réalisés pour environ 25 000 €. TTC. Cette intervention sur 3 jours a nécessité de gros moyens mécaniques, de gros volumes de bois à évacuer et la mise en place d'un alternat pour l'accès dans la zone avec des interventions le plus tôt possible le matin et la fermeture du centre commercial le samedi et dimanche.



Travaux d'entretien et/ou de réfection

Le pôle ADT réalise quotidiennement (en régie CCSP ou communale ou en prestations de service) un ensemble d'intervention d'entretien, améliorations, réparations suivantes :

- Nettoyage des routes notamment des voies d'intérêt communautaire et dans les ZA : Entraigues I et II, Portes du lac, ZAE et voies d'IC de Pralong, route de la Paroisse, ZAE des Moulins.
- Reprise du marquage au sol
- Entretien et élagage des accotements des voies internes aux ZAE, et sur les ronds-points nord et sud d'Embrun manuellement et/ou mécaniquement à l'épareuse sur tracteur
- Reprise des nids de poules notamment
- Entretien/nettoyage des sanitaires et enlèvement des déchets (Aire de co-voiturage, zones commerciales, passerelle Durance).
- Réalisation du déneigement : une partie en régie et une partie via un marché de prestations de service pour les principales voies et déneigement manuel de certains sites (passerelle Durance, sanitaires de l'aire de co-voiturage, locaux CCSP, Relais assistants maternels).
- Passation et suivi des marchés d'électricité de la CCSP.
- suivi des travaux d'installation de systèmes photovoltaïques privées qui nécessitent des extensions de réseau et des travaux dans les chaussées.

Réémetteurs TNT

La CCSP est compétente en matière d'aménagement et entretien des émetteurs et réémetteurs télévisuels assurant la diffusion numérique des chaînes sur les zones d'ombre audiovisuelle ou toute action favorisant la réception de la TNT.

Seule l'antenne ré émettrice du hameau de Praveyral à Crévoux reste sous la compétence de la Communauté de communes. La maintenance du site a été déléguée en 2024 à un prestataire, l'entreprise CTV Electronics pour une durée de 4 ans. 2 maintenances préventives ont été réalisées sur l'année 2025.

L'entretien du site (débranchement) et de l'enclos grillagé est assuré en régie communautaire par les agents de la CCSP.

Vidéo Protection

Le réseau de vidéo protection comporte 17 caméras réparties sur les communes de Embrun, Baratier, Crots et Les Orres.

Des travaux de raccordement à la fibre des caméras C8, C9 et C10 ont été réalisés.

Le marché de maintenance du système a été renouvelé le 09/12/2024 avec la société INEO EQUANS et comprend la maintenance préventive sur matériel (caméras et ponts radios) et la maintenance sur logiciel.

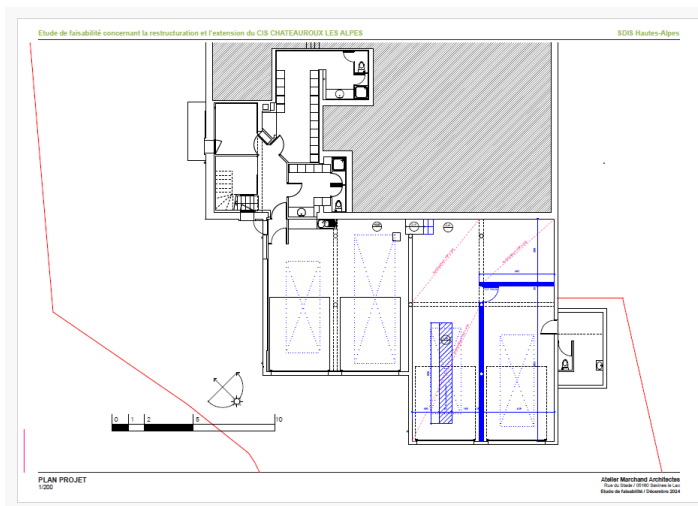
En 2025 il y a eu 25 demandes d'extractions d'images par la gendarmerie nationale.

Gestion de Centre d'incendie et de secours

Les travaux d'aménagement du Centre d'incendie et de secours de Châteauroux les Alpes ont été réalisés en 2025, ils ont consisté en :

- Réaliser un cloisonnement d'une des travées (la 3ième) pour rendre indépendant le garage de l'ambulance par rapport au garage municipal, y compris comblement fosse du garage communal.
- Raccorder la caserne au système de chauffage collectif communal au bois et de ce fait remplacer les installations de chauffage existantes, y compris isolation thermique et reprise d'une partie de l'installation électrique dont alimentation porte sectionnelle.
- Réaliser une extension de la 2ième travée utilisée par le SDIS afin de pouvoir garer 2 véhicules

Le montant de travaux est de : 66 700 €. TTC



Activités de pleine nature et mobilité douce

Activités de pleine nature

La Communauté de communes a assuré l'entretien de son réseau de sentiers en réalisant les opérations d'entretien courant, notamment le débroussaillage, la maintenance et le renouvellement de la signalétique, ainsi que les interventions nécessaires au maintien de la praticabilité des itinéraires.

Elle est également intervenue à la suite de la période hivernale afin de remettre en état les sentiers et de sécuriser les parcours, notamment par l'évacuation de nombreux arbres tombés en travers des chemins.

Au-delà de ces opérations d'entretien courant et des interventions d'urgence, la Communauté de communes a engagé plusieurs travaux d'aménagement, parmi lesquels la reconstruction de la passerelle située en aval du lac de Sainte-Marguerite (Les Orres) ainsi que l'appui à la préparation du Raid VTT Chemins du Soleil sur le territoire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon.



Divers projets

Mise en marche des toilettes sèches au départ des randonnées :

La communauté de communes a mis en place 5 toilettes sur des départs de randonnée très fréquentés. Ils ont été construits courant 2024 et 2025 pour un montant total de 210 000 € HT par l'entreprise Gens des Haut et ont été mis en route l'été 2025. (Financé à hauteur de 30 % FNADT CIMA, 30 % Région EV et Conseil Départementale 20 %).

Sites d'implantation :

- Crots : La Draye
- Embrun : parking de la forêt
- Saint Apollinaire : Le Lac
- Réallon : base de loisir des Gourniers
- Châteauroux les Alpes : parking des Muandes

Toilettes sèches de Réallon

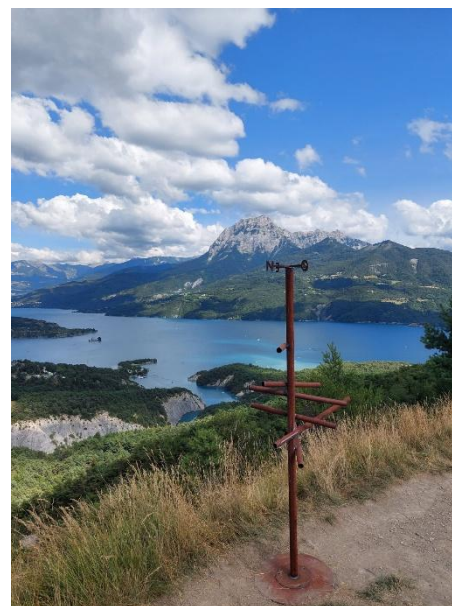


Mise en place des tubes de visées

Dans le cadre du programme **Espaces Valléens** et des projets de diversification touristique, quatre tubes de visée ont été installés sur différents sites du territoire :

- Chorges : belvédère des Curattes ;
- Saint-Apollinaire : piste de Joubelle ;
- Pontis : sommet du Morgonnet ;
- Crévoux : sommet du Ratel.

Ces tubes de visée, qui remplacent les tables d'orientation traditionnelles, offrent une manière ludique et participative de découvrir les sommets qui nous entourent. Ils permettent aux visiteurs de repérer les principaux reliefs du paysage tout en enrichissant leur expérience de découverte du territoire. Cette opération a un coût total de 16 681 € HT et a été réalisé par INOHA métallerie. (Financé à hauteur de 30 % FNADT CIMA, 30 % Région EV et Conseil Départementale 20 %).



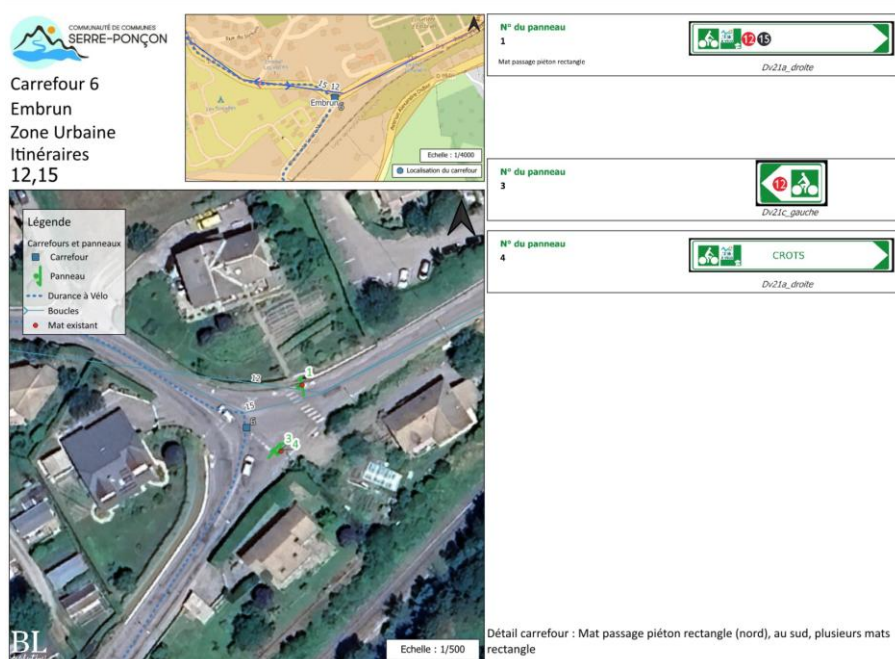
Tube de visée au Belvédère des Curattes, Chorges

Jalonnement cyclable

Le territoire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon dispose de nombreuses boucles cyclo-sportives qui ne sont pas encore jalonnées sur le terrain.

Afin de structurer et de valoriser cette offre, le bureau d'études BL Évolution a élaboré, au cours de l'année 2025, un plan de jalonnement cyclable de ces itinéraires. Sa mise en œuvre est prévue en 2026.

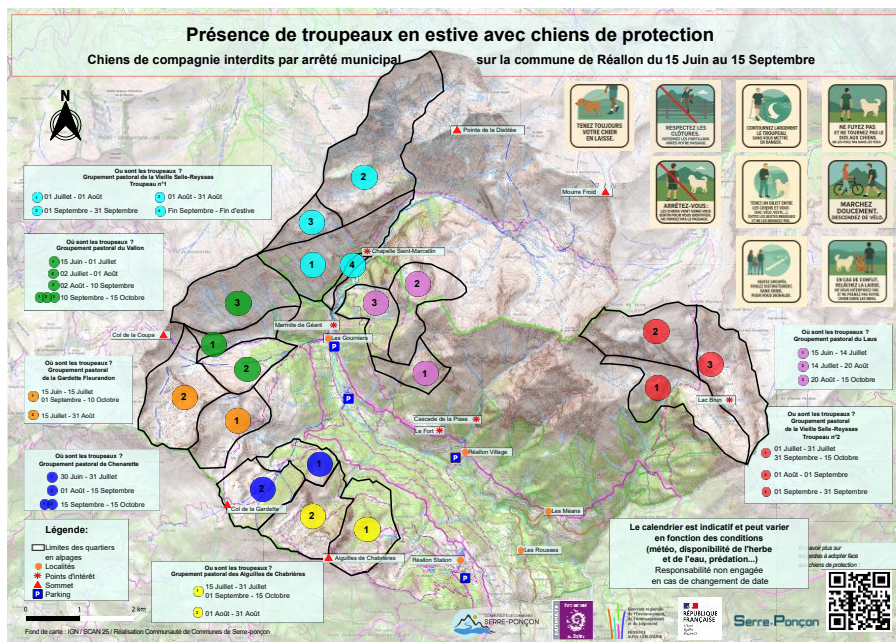
Le coût de cette opération s'élève à 16 562 € HT. (Financé à hauteur de 80 % : FNADT avenir Montagne 40%, Région Sud 40%)



Exemple du rendu du plan de jalonnement cyclable

Ces cartes sont disponibles au format PDF sur le site de l'Office de tourisme, ainsi qu'en version numérique sur la plateforme GEOMAS. Elles permettent aux usagers de mieux connaître les zones de pâturage et les périodes de présence des troupeaux, favorisant ainsi une meilleure cohabitation entre les activités de pleine nature et le pastoralisme.

Exemple de carte d'information de présence de troupeaux :



Aménagements

Cet automne, la Communauté de communes de Serre-Ponçon a poursuivi ses actions en faveur des mobilités douces en aménageant deux secteurs.

Ancienne route de Baratier

Entre le rond-point de la Mûre et le passage sous la nationale, plusieurs aménagements ont été réalisés :

- Création d'une surlargeur dédiée aux piétons
- Installation de ralentisseurs pour apaiser la circulation
- Marquage au sol pour les vélos
- Le carrefour avec la route des Vachères a également été réaménagé afin de sécuriser la traversée des piétons et des cyclistes.

Ces travaux renforcent la continuité du cheminement entre Baratier et Embrun, via l'ancienne route de Baratier, le passage sous la nationale, la passerelle sur la Durance et les voies piétons/vélos le long de la D994.



Photos de la voie verte de l'ancienne route de Baratier

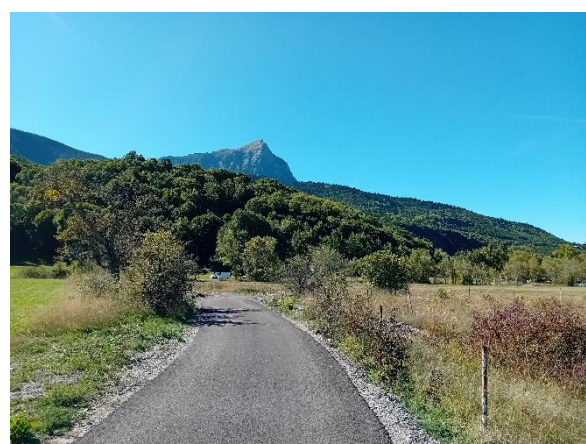
Coût total de l'opération	230 000 € HT
Etat (Dotation de soutien à l'investissement local)	30%
Département des Hautes-Alpes	30%
Communauté de communes de Serre-Ponçon	40%

Prolongement de la voie verte à Crots

La voie verte qui reliait Embrun à la passerelle de Boscodon en passant par la digue et Chanterenne a été prolongée jusqu'à la plage des Eaux Douces. Ce sont ainsi 900m de voie sécurisée qui ont été aménagés.

La CCSP étudie désormais la poursuite du tracé jusqu'à Savines-le-Lac afin d'offrir, à terme, un itinéraire doux continu le long du lac.

Coût total de l'opération	250 000 € HT
FEDER Massif Alpes PACA	60%
Etat (Dotation de soutien à l'investissement local)	20%
Communauté de communes de Serre-Ponçon	20%



Mise en place de compteurs

En septembre 2025, 4 compteurs ont été mis en place sur les voies vertes afin de quantifier leur fréquentation et de suivre son évolution. Cette opération a été financée à hauteur de 50% par la Région Sud et présente un coût total de 26 880 € HT. En 2025 (entre septembre et décembre), nous pouvons comptabiliser (piéton et vélo confondus) :

- Baratier : 23 152 passages
- Boviduc : 15 558 passages
- Crots : 1894 passages
- Passerelle Durance : 67 332 passages.



Etudes de faisabilité des tronçons de Mobilité douce :

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon (CCSP) poursuit une politique ambitieuse en faveur du développement de la pratique cyclable, à la fois comme solution de mobilité du quotidien et comme levier d'attractivité touristique et sportive.

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon s'est dotée d'un schéma directeur cyclable en 2017 à l'échelle du territoire de Serre-Ponçon. Celui-ci a été révisé en 2022 afin de préciser les itinéraires structurants, notamment les liaisons entre Embrun et Savines-le-Lac, ainsi qu'entre Embrun et Chorges par la rive droite du lac de Serre-Ponçon.

En 2023, la Communauté de communes de Serre-Ponçon a confié à un bureau d'études la réalisation des études de faisabilité de plusieurs tronçons cyclables :

- Montgardin – Chorges, incluant le giratoire de La Grande Île (Chorges) ;
- Chorges – Baie Saint-Michel, incluant l'entrée des Bernards (Chorges) ;
- Boscodon – Savines-le-Lac ;
- Embrun (Chadenas) – Savines-le-Lac (gare) ;
- Baie Saint-Michel – gare de Savines-le-Lac.



Extrait de l'étude du tronçon des Eaux douces – Savines-le-lac

Les études ont été achevées et remises en 2025. Le coût total de cette opération s'élève à 62 490 € HT. Elle a bénéficié d'un financement de l'État au titre du FNADT – CPER, à hauteur de 56 000 €, soit 80 % du montant total de l'opération. Elles constituent une étape essentielle avant le lancement des travaux de réalisation des différents tronçons, programmés dans les années à venir.

Développement économique et touristique

La Plateforme d'Initiative Alpes Provence

Le conseil communautaire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon a voté une subvention de 25 000 € à la plateforme Initiatives Alpes Provence pour l'année 2025.

Cette plateforme a pour mission d'accompagner les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise sur le territoire via la mobilisation de prêt d'honneur. Une antenne est basée à Embrun, dans un bureau mis à disposition gratuitement par la CCSP.



Les chiffres clefs pour l'année 2025 sur le territoire de Serre-Ponçon :

- 30 porteurs de projets accompagnés en 2025
- 134 000 € de prêts d'honneur accordés

La plateforme développe également des actions à destination des publics bénéficiaires du RSA (In'Cube) et a pour projet de créer un réseau d'entrepreneuses au féminin.

Les cafés création

En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes, des matinées dédiées à la création et à la reprise d'entreprises ont été mises en place à partir de mars 2025. A raison d'une demi-journée par mois, les porteurs de projet peuvent identifier les étapes essentielles de leur démarche, et balayer l'ensemble des sujets relatifs aux enjeux administratifs, juridiques ou fiscaux de l'entrepreneuriat.

En 2025, 9 cafés création ont réuni une soixantaine de participants.



La stratégie de développement économique et touristique

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Communauté de communes a souhaité engager une réflexion sur sa stratégie de développement économique et touristique. Cette démarche a été confiée aux cabinets IN Extenso et Faire[e] Ici qui ont accompagné la collectivité et ses partenaires dans l'identification des axes stratégiques pour les années à venir.

La stratégie de développement économique a permis d'identifier que le territoire est propice au développement d'une économie équilibrée, entre développement des activités traditionnelles et développement de nouvelles activités à haute valeur ajoutée, tout en bifurquant vers le développement durable. Les objectifs stratégiques se déclinent en deux axes :

- Consolider et qualifier l'activité économique existante
- Attirer de nouveaux acteurs

Le volet touristique a identifié des enjeux liés à une meilleure insertion du tourisme sur le territoire, limitant ses externalités négatives et fonctionnant de manière annualisés, tout en s'inscrivant dans

un positionnement touristique valorisant la destination nature d'exception. Deux axes clés en découlent :

- Consolider et qualifier l'activité touristique sur les pics de saison été et hiver
- Développer de nouveaux flux touristiques sur les ailes de saison.

La déclinaison opérationnelle de cette stratégie de développement économique et touristique est visée dès l'année 2026, avec la mise en place d'actions visant à atteindre les objectifs pré-définis.

Dénomination commune touristique

Les 17 communes membres de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon ont reçu le renouvellement de leur dénomination « commune touristique » par arrêté préfectoral valable 5 ans en mars 2025 (à l'exception de Savines-le-Lac, déjà reconnue station classée de tourisme, dénomination prévalant sur celle de « commune touristique »).

La dénomination « Commune touristique » indique que la commune :

- Met en œuvre d'une politique de tourisme
- Offre des capacités d'hébergement pour l'accueil d'une population non résidente
- Bénéficie de la dotation supplémentaire ou de la dotation particulière identifiées au sein de la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement.

Chorges, Savines-le-Lac, Les Orres et Embrun sont également reconnues « Station classée de tourisme », ce qui indique que ces communes :

- Disposent d'une capacité d'hébergement diversifié et de qualité destinée à une population non permanente
- Mettent en place une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique ;
- Montrent leur excellence en matière d'offre et d'accueil touristique : haut niveau de prestations et d'activités, animations touristiques et culturelles, activités physiques et sportives ;
- Mettent en avant des ressources naturelles du site et du patrimoine ;
- Détiennent un office de tourisme classé ;
- Facilitent l'accès et la circulation dans la commune touristique ;
- Disposent de commerces de proximité (services de restauration, commerces de bouche, un marché hebdomadaire, etc.).

Logement des travailleurs saisonniers

Le classement en tant que « commune touristique » implique la signature d'une convention en faveur du logement des travailleurs saisonniers pour chaque commune. La Communauté de communes de Serre-Ponçon coordonne la mise en place de ces conventions et est en cosignataire, aux côtés des communes et de l'Etat. Ces conventions permettent :

- de réaliser un diagnostic sur les besoins en matière de logement et d'accueil des travailleurs saisonniers, aux échelles communales et communautaires.
- d'identifier les actions à mener, aux échelles communales et communautaires, pour répondre à cet enjeu.

D'une durée de 3 ans, elles doivent faire l'objet d'un bilan par commune lorsqu'elles arrivent à échéance, avant leur renouvellement. L'ensemble des communes membre de la CCSP est concerné par le renouvellement de ces conventions à l'horizon 2026.

Espace à vocation touristique de Serre-Ponçon

Depuis 2019 la CCSP porte, en co-maitrise d'ouvrage avec la commune de Chorges, la réalisation d'un espace à vocation touristique à Chorges en entrée de ville à proximité de la gare SNCF et de l'aire de co-voiturage.

Ce projet avait pour objectif la création d'un équipement structurant remarquable marquant la porte d'entrée du territoire de Serre-Ponçon et permettant l'intégration de tout ou partie des locaux de l'office du tourisme intercommunal.

De son côté, la commune de Chorges, souhaitant achever l'aménagement de son entrée de ville qu'elle réalise par phase, a souhaité créer un espace de restauration « type snack » et un local professionnel dans une partie du bâtiment réalisé par la CCSP.

Des toilettes publiques de compétence communautaire ont également été réalisées.

Après les opérations de désamiantage et démolition de l'ancien bâtiment communal les travaux de construction ont débuté début 2025 pour une durée de 16 mois.

Coût réalisé en 2025 pour la partie CCSP : 830 000 €.HT (coût estimatif total part CCSP : 1 220 000 €.HT)

Nb : ce chantier a fait l'objet d'un diagnostic de remploi effectué par La Miraille avant démolition, ce qui a permis de valoriser une certaine quantité de matériaux et notamment des pièces de bois.



Février 2025 : fondations



Avril 2025 : montage ossature métal/bois



Décembre 2025 : Pose murs rideaux + bardages mélèze

Outils de promotion touristique

Dans le cadre du projet transfrontalier ALCOTRA PITER Terres Monviso, un bateau a été acquis et mis à disposition de l'office de tourisme de Serre-Ponçon afin de promouvoir la destination touristique de Serre-Ponçon et plus largement le territoire franco-italien des Terres Monviso.

C'est un outil de promotion institutionnel mis à disposition des élus et infrastructures de la destination, du département, de la Région. L'objectif de cet office de tourisme est d'aller à la rencontre des visiteurs et des usagers. Le bateau permet ainsi d'approcher plus de 750 personnes. Le bateau Office de tourisme (BOT) a été présent sur de nombreux événements en 2025 : 750 personnes accueillies

- 4 accueils presse (TF1, M6, France 2, France 3 région)
- 1 accueil influence au Before de la CCI
- 1 accueil de Tour-opérateurs Sud-Coréens en collaboration avec le CRT PACA
- 1 EDF Aqua Challenge
- 2 concerts flottants
- 15 sorties photos shooting interne OT

De même, un écran géant LED mobile a été acquis pour la promotion touristique. Cet écran est positionné à Embrun afin de diffuser des informations sur les manifestations du territoire et principaux points d'intérêt et est mis à disposition sur l'ensemble du territoire, en fonction des événements.

Dans sa fonction diffusion au niveau du Boulodrome d'Embrun : 127 campagnes de communication en 2025 (événements stations l'hiver, événements estivaux, communication CCSP,...).

Dans sa fonction « prêt » : il a été mis à disposition sur 6 événements (Outdoormix Festival, Faites du Vélo, AG Agence départementale, Triathlon d'Embrun, Embrunman, Forum des associations Chorges).



Barnums

Dans le cadre de ses compétences la CCSP apporte un soutien logistique aux manifestations ayant un intérêt communautaire et ayant lieu sur le territoire. Elle achète, entretien et met à disposition des barnums.

La communauté de communes possède en 2025 :

- 4 barnums 5m x 8m acquis en 2022 et 2023
- 4 barnums 5m X 4m acquis en 2022
 - Ainsi que les sangles d'haubanage homologuées et des lests en béton de 530 kg et 250 kg
- 1 plateau nu ampiroll pour assurer le transport des lests
- 1 pince de levage normée pour les lests en béton

Le camion porteur du Service Assainissement de la CCSP est mutualisé pour réaliser le transport du matériel sur les évènements tout au long de l'année.

En 2025, 9 évènements ont reçu le soutien logistique par la mise à disposition de barnums, du système de lestage homologué et de l'accompagnement des agents technique de la CCSP :

- **Outdoor Mix Festival à Embrun**
- **Fête de la Bière à Chorges**
- **Triathlon M à Embrun**
- **Salon du Foil à Serre-Ponçon à Savines-le-Lac**
- **Trad'In Festival à Embrun**
- **EDF Aqua Challenge La Traversée de Serre-Ponçon à Savines-le-Lac**
- **Fête votive à Crévoux**
- **Triathlon EMBRUN MAN à Embrun**
- **Foire GENEPI à Embrun**

Un agent est affecté, en moyenne sur l'année, à hauteur d'environ 15 à 20% de son temps de travail selon les missions suivantes :

- Réception des demandes de prêts de tentes
- Etablissement des fiches de réservation, signature et retour à l'organisateur
- Organisation/planification des montages/démontages, apport des lests en béton, en lien avec l'organisateur et en lien avec les différentes régies de la CCSP et les communes pour la mise à disposition des véhicules nécessaires : camions, plateaux, remorques, chargeurs, tractopelle.
- Retour, vérification du matériel, séchage des bâches, réparations éventuelles, commande de pièces de remplacement (sangles, goupilles...).
- Gestion des déclarations d'assurances lors des destructions liées aux intempéries
- Contrôles par organisme agréé lorsque nécessaire.

Pour ces montages, afin de travailler dans de bonnes conditions de sécurité, d'installer du matériel sécurisé pour les usagers et afin de garantir le bon état du matériel, il est nécessaire d'avoir un nombre de bénévoles suffisant et que le personnel des communes soient présents.

En 2025, les conditions de bon montage n'étaient pas toutes réunies avec parfois un nombre de personnes affectées au montage et au démontage insuffisant ou non adapté (personnes âgées, personnes trop jeunes et mal équipées).

En 2025, la CCSP ne dispose pas d'engin de levage propre au service ce qui entraine le recours aux matériels communaux ou à des engins agricoles qui ne sont pas toujours aux normes.

Barnums 5m x 4m avec son lestage obligatoire de 250 kg



Barnums 5m x 8m avec son lestage obligatoire en béton armé de 530 kg.



Pick-up avec sa remorque 3.5 T de PTAC pour transporter les barnums.



Remorque 3.5 T pour transport matériel



Lestage homologué et mis en place obligatoirement lors de l'installation des barnums de la CCSP.



Pince de levage normée et contrôlée tous les 6 mois pour manutentionner les lests.



Coopération transfrontalière ALCOTRA France – Italia ALCOTRA

Présentation générale

L'année 2025 aura été celle du démarrage concret des projets et activités liées à la coopération franco-italienne, et ce à plusieurs niveaux. Dans le cadre de la stratégie transfrontalière de développement des Terres Monviso, tout d'abord, dont le 2e volet (PITER+ 21-27) a démarré en septembre 2024 avec quatre projets thématiques sur l'attractivité, la résilience et la revitalisation des territoires de montagne. Dans le cadre de coopérations plus ponctuelles, ensuite, sur le thème de l'énergie locale et du patrimoine culturel.

Stratégie territoriale transfrontalière des terres Monviso (PITER+)



La CCSP est le partenaire privilégié de la Stratégie territoriale transfrontalière des Terres Monviso, initiée en 2018 et dont un premier volet s'est achevé en 2023. Le territoire des Terres Monviso rassemble une communauté située dans la boucle que forment le Col Agnel et le Col de Larche. Il inclut, côté français, les Communautés de communes de Serre-Ponçon, du Guillestrois-Queyras et de la Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon, ainsi que le Parc naturel du Queyras. Sur le versant italien, il compte six Unions de Montagne entre les Comuni del Monviso et la Valle Stura, ainsi que Saluzzo et six communes de la plaine du Saluzzese.

Riche des enseignements d'un premier Plan Intégré Territorial, le partenariat transfrontalier des Terres Monviso a œuvré à la co-construction d'un second Plan, construit autour de quatre axes de travail partagés formant autant de projets simples, qui ont été déposés au financement au fil de l'eau des échéances offertes par le Programme :

- la gouvernance du territoire transfrontalier, qui doit avancer dans sa structuration au-delà des aléas politiques des institutions partenaires. Elle doit aussi se doter de modalités et d'outils de pilotage toujours plus affûtés et doit mieux organiser et optimiser ses efforts de communication aux populations pour enraciner le sentiment d'appartenance à une communauté transfrontalière. C'est l'objectif du projet TM+PCC, pour « Projet de Coordination et de Communication » ;
- L'attractivité du territoire transfrontalier, avec l'enjeu crucial de la désaisonnalisation de l'activité touristique dont la promotion des arts, de la culture et du patrimoine doivent être un levier, tout comme les activités de pleine nature un marqueur d'identité. Les filières courtes propres au territoire seront également soutenues, ainsi que la mise en réseau des opérateurs touristiques. Ce sont les ambitions du projet TM+ATTRAC(T)IVE ;
- la résilience du territoire transfrontalier, avec la sécurisation de la mobilité transfrontalière jusqu'en fond de vallées (les Terres Monviso contiennent deux cols transfrontaliers d'altitude) et la gestion des risques naturels, notamment liés à l'hydrogéologie. Ce sont les deux axes prioritaires du projet TM+REA(c)TIVE ;

- La revitalisation du territoire transfrontalier, en particulier par sa jeunesse, afin qu'elle trouve dans les Terres Monviso les moyens d'y vivre, d'y rester, de s'y exprimer et de s'appropriier l'avenir du territoire. C'est l'ambition du projet TM+PROA(c)TIVE.

Ce second volet de la Stratégie territoriale transfrontalière des Terres Monviso devrait représenter un peu plus de 7 125 000,00 € d'investissement sur le territoire transfrontalier, dont un peu plus de 730 000,00€ pour le seul territoire de la CCSP pour la période 2025-2028, financés à 80% par le programme INTERREG ALCOTRA VI-A France-Italia.

L'année 2025 aura vu se mettre en place de nombreux comités de pilotage, techniques comme politiques, nationaux comme transfrontaliers, pour le lancement des activités concrètes. En cette première année de mise en œuvre, c'est naturellement le Projet de Coordination et de Communication (PCC) qui a concentré l'essentiel des efforts. Parmi les éléments notables de cette année 2025, on pourra retenir les éléments suivants :

- Le premier Sommet des Terres Monviso et son séminaire thématique de réflexion sur la gouvernance transfrontalière du territoire, qui se sont tenus les 12 et 13 juin 2025 à l'Arsenal de la place forte Mont-Dauphin et à la Manutention d'Embrun.
- Les premières pierres d'une stratégie transfrontalière de communication, destinée à renforcer la visibilité du territoire transfrontalier et sa compréhension par ses habitants, résidents comme de passage ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'outils collaboratifs et d'instruments de suivi à l'attention du partenariat (tant pour les techniciens que les élus référents) ;
- L'association des Terres Monviso, en tant que partenariat transfrontalier constitué, à des structures de dialogue et de concertation nationales et européennes (Mission opérationnelle transfrontalière, Comité de Coopération Frontalière du Traité du Quirinal) au sein desquelles la voix particulière des territoires frontaliers de montagne peut être aujourd'hui mieux portée.

Les projets thématiques n'ont pas été en reste, avec une année d'intense préparation des actions, en particulier pour assurer leur plus-value transfrontalière, valeur primordiale aux yeux du programme INTERREG ALCOTRA. Le travail a conforté les partenaires dans leur choix de maintenir, au chef-de-fil et à la coordination de chacun des projets, un binôme franco-italien, dont le rôle est primordial à chaque étape du processus. En cette année de démarrage, on pourra retenir :

- un travail « transterritorial » d'expression de besoins et de diagnostic mené par la CCSP sur l'une des actions phares du projet TM+ATTRAC(c)TIVE qu'elle porte, pour l'ensemble des trois territoires français partenaires, sur la désaisonnalisation de l'offre touristique grâce à la culture et au patrimoine (résidences d'artistes), en étroite collaboration avec les territoires concernés ;
- la mise en place d'une coopération de type « public-public » avec la Chambre des Métiers de l'Artisanat PACA pour préparer une mission d'accompagnement des entreprises artisanales des filières saveurs-senteurs-artisanat d'art pour leur montée en compétence sur de l'offre touristique expérientielle, toujours dans le projet TM+ATTRAC(c)TIVE ;
- la participation aux réflexions sur un projet d'expérimentation d'un service estival de navette transfrontalière sur le col Agnel entre le Guillestrois-Queyras et le Valle Varaita – bien que non directement transfrontalier, le territoire de Serre-Ponçon, très actif en matière de mobilité, est dans le sillage immédiat de l'axe du col Agnel lorsqu'il est ouvert -, au plan de travail du projet TM+ATTRAC(c)TIVE ;

- l'insertion dans la dynamique d'échanges transfrontaliers de jeunes français et italiens du projet TM+PROA(c)TIVE, principalement mise en œuvre par la CC Guillestrois-Queyras et le Département des Hautes-Alpes, par l'intermédiaire des CCAS de Chorges et d'Embrun ;
- les premières réflexions transfrontalières en matière de risques hydrogéologiques, notamment sur les aspects exceptionnels de leur manifestation (gestion des laves et des dépôts torrentiels, sécurisation du territoire transfrontalier).

Pour mémoire, l'ensemble des projets liés à ce second volet (PITER+) dureront jusqu'en 2028.

MODERATTI

En 2025, le projet MODERATTI a pu démarrer avec un premier séminaire en novembre à Mondovi. Ce séminaire a permis des échanges nombreux entre les partenaires du projet et le partage des résultats des premières actions qui ont été initiées.

Cela a été l'occasion de comprendre les spécificités italiennes sur l'organisation et le fonctionnement des CER (*communauté d'énergie renouvelable*). Mais aussi de voir quels étaient les contextes des autres territoires en termes de développement des énergies renouvelables citoyennes.

La CCSP a lancé une consultation pour recruter des prestataires afin de réaliser des enquêtes auprès des entreprises tertiaires et des copropriétés pour préciser les actions à mener sur la partie modération/réduction des consommations, mais également afin de réaliser une étude d'opportunité d'autoconsommation collective sur les zones d'activité du territoire.

Ce sont respectivement les bureaux d'étude AKAJOULE, SPRITZ CONSEIL et ENOTEA qui ont été retenus.

Transition VELOPLUF

Achevé à l'été 2024, ce projet simple INTERREG-ALCOTRA visait à travailler sur la thématique du vélo en famille. Il était piloté par la Commune de Saluzzo, associant, côté français, les CC Serre-Ponçon et Guillestrois-Queyras, l'Office de Tourisme du Guillestrois-Queyras et, côté italien, les Unions de Montagne Valle Varaita, Valle Maira, Valle Grana, Comuni del Monviso et Barge-Bagnolo Piemonte.

La CCSP y était plus spécifiquement impliqué sur deux opérations principales :

- l'organisation d'un événement « privé » destiné aux prescripteurs de destination (agences, tours opérateurs, équipementiers outdoor, influenceurs, etc.), autour du Tour du Lac de Serre-Ponçon (réalisée en septembre 2023, cf. rapport d'activités 2023) ;
- la traduction vers l'italien et l'anglais d'itinéraires d'activités de pleine nature, en particulier la randonnée pédestre et cyclable, pour intégration dans les différents portails touristiques français et italiens. Près de trois cents fiches ont ainsi été traduites et intégrées sur les outils numériques touristiques de la CC Serre-Ponçon et mises à disposition, notamment des les plateformes Apidae et Géotrek côté français.

L'ensemble des dépenses du projet, pour la CCSP, s'élève à 56 787,54 €, financés à 80% par le FEDER ALCOTRA. L'ensemble de la subvention a été touchée (solde versé fin mars 2026), soit 45 430,03 €, pour un autofinancement total de 11 357,52 € par la Communauté de communes.

Territoire engagé transition écologique



La Communauté de communes Serre est engagée depuis début 2021 dans la démarche « Territoire ENGagé dans la Transition Ecologique (TENTE) » coordonnée par l'ADEME.

Ce contrat de 4 ans met à disposition du territoire une enveloppe forfaitaire allant jusqu'à 350.000 euros. Son obtention est soumise à des obligations de résultats de la Communauté de communes :

- La labellisation climat-air-énergie (anciennement cit'ergie)
- La labellisation Economie-circulaire

2025 était l'année de clôture de ce programme avec la dernière visite annuelle le 23 septembre réalisée sous la forme d'une réunion transversale du COPIL et de l'équipe-projet (élus et services techniques) et dans le cadre de la restitution de l'audit final de labélisation 2 étoiles pour les référentiels CAE et ECI.

Les Objectifs du COT ont été largement atteints aussi bien sur la partie Climat Air Energie :

- Score initial : 27,4%,
- Objectif de la convention : 37%
- Score atteint septembre 2025 : 49%

Que sur la partie Economie Circulaire :

- Score initial : 17,8%
- Objectif de la convention : 29%
- Score atteint septembre 2025 : 38,8%

Vu le score atteint sur le label Climat Air Energie (très proche des 3 étoiles) il est décidé de consolider quelques éléments en début d'année 2026 pour demander une 3^{ème} étoile en mars 2026.

Le retour des auditeurs

- Une progression très importante depuis le lancement du COT : beaucoup de projets engagées et diversifiées (planification, mise en œuvre opérationnelle, gouvernance) sur la quasi-totalité des politiques publiques
- Une très bonne prise en compte des recommandations de l'auditeur lors de l'audit initial du COT (élaboration d'un Schéma Directeur des Energies, Plan de Mobilité, etc.)

ZOOM : Défis foyers zéro déchet et alimentation

En 2025 la CCSP a lancé 2 défis (« Mon alimentation de demain » et « réduction de mes déchets ») aux habitantes et habitants du territoire. Ces défis se déroulent en parallèle d'un 3^{ème} défi énergie, organisé par Energies collectives. Les défis ont démarré en décembre 2025 (soirée de lancement le 17 novembre et premiers ateliers en décembre).

- **Le défi Réduction de mes déchets** est animé avec Gap Sciences Animation

- **Le défi Mon alimentation de demain** est animé avec Environnement & Solidarité

Côté Communauté de communes de Serre-Ponçon, nous avons un objectif d'accompagnement de 40 foyers. **47 foyers se sont inscrits.**

C'est **une première** sur le territoire, cette aventure de 7 mois permettra aux foyers de participer à des visites, des ateliers, de recevoir des outils et des astuces, et d'échanger ensemble.

Chaque foyer participant a reçu :

- Un kit d'outils
- La possibilité de participer à de nombreux ateliers et visites : **voir liste sur la plaquette**
- Un accompagnement personnalisé
- L'accès à des échanges réguliers et des soirées conviviales
- Des conseils et astuces

ZOOM : Agriculture/alimentation

La CCSP a lancé une étude de son système alimentaire en **juin 2025**. Cette étude a été confiée au bureau d'étude AUXILIA. Les thèmes abordés seront : **les circuits courts, la restauration collective et l'adaptation au changement climatique**

A la fin (automne 2026) la CCSP espère des pistes d'actions dont certaines à proposer aux communes pour :

- Faciliter le maintien et l'installation d'agricultrices et agriculteurs sur le territoire (par exemple en identifiant des parcelles communales non valorisées et mobilisables)
- Accompagner la restauration collective et la restauration commerciale vers plus de circuits courts et plus de bio
- Accompagner les agriculteurs dans leurs projets et leurs besoins dans un contexte de changement climatique

Dans ce cadre, une enquête habitat a été menée fin septembre 2025 et recueilli plus de 530 réponses.

ZOOM : Schéma directeur des énergies

La Communauté de communes a validé en avril 2025 les objectifs et la feuille de route de son Schéma directeur des énergies.

Ce schéma précise notamment les objectifs suivants :

- Une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 23% d'ici 2030 (par rapport à 2015), et de 45% d'ici 2050 (par rapport à 2015)
- Une réduction de 29% des consommations d'énergie d'ici 2030 (par rapport à 2015) et de 45% d'ici 2050 pour atteindre la neutralité carbone (émissions de 69 kteqCO2 et séquestration de 69 kteqCO2) ;
- Une augmentation de la production d'énergies renouvelables de 116 GWh/an en 2030 (196 GWh/an au total) et de 65 GWh/an supplémentaire d'ici 2050 (+116% par rapport à 2015), soit une augmentation de la part d'énergies renouvelables produites localement

dans la consommation d'énergie de 20% en 2015 à 56% en 2030 pour atteindre un taux de couverture de 100% à horizon 2050

Programme PETITES VILLES DE DEMAIN



La CCSP bénéficie du programme France Relance qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes jouant un rôle de centralité et de leur bassin de vie.

Embrun et Chorges ont été labellisées sur ce programme national et ont signé, avec la CCSP et l'Etat, une convention d'Adhésion au programme le 7 mai 2021.

Le poste de cheffe de projet, porté par la CCSP, est dédié pour 50% à la commune d'Embrun et 50% à la commune de Chorges en vue de rédiger et mettre en œuvre leur stratégie de revitalisation. Un temps de travail est dédié à des actions ayant une portée intercommunale.

Opération de revitalisation du territoire (ORT)

En 2023, à l'issue de la phase d'initialisation de 18 mois prolongée de 6 mois par décision du Préfet en date du 21 novembre 2022, la CCSP a finalisé sa convention cadre Petites villes de demain valant Opération de revitalisation du territoire avec les communes d'Embrun et Chorges. Validée en comité de projet du 23 septembre 2023, la convention d'ORT a été signée en juillet 2024 par le Préfet des Hautes-Alpes, avec 12 fiches-actions rattachées.

HABITAT

Mise en place de l'OPAH-RU

La convention encadrant la mise en place de l'OPAH-RU intercommunale a été signée par l'ensemble des partenaires le 25 février 2025. Une réunion publique organisée le 12 mai 2025 a permis de lancer officiellement le programme auprès des habitants du territoire, suivie des premières permanences hebdomadaires à compter du 23 mai 2025. Soliha, opérateur en charge de l'OPAH-RU, et la CCSP ont par la suite été présents aux forums des associations d'Embrun et Chorges le 6 septembre 2025, ainsi qu'à la Foire Bio Génépi le 13 septembre 2025 pour communiquer largement sur le dispositif.

Afin de prendre en compte la forte dynamique autour de l'OPAH-RU et le nombre important de demandes émises par les porteurs de projets, un avenant a été pris, en collaboration avec les partenaires financiers, permettant de porter les objectifs de rénovation à 185 logements.

Au total, ce sont près de 5,6 millions d'euros de financements qui sont engagés sur 5 ans pour le suivi-animation de cette opération et la réalisation des travaux.

Les chiffres clés de la première année :

- 35 permanences réalisées
- 143 rendez-vous personnalisés
- 30 rendez-vous simulations thermiques
- 6 dossiers agréés
- 198 000 € de subventions mobilisées pour les aides aux travaux
- Taux de prise en charge moyen : 78%

Lutte contre les logements vacants

Le taux moyen de vacance structurelle du territoire intercommunal est de 4%.

Sur la base du fichier « LOVAC », un recensement des logements effectivement vacants a été réalisé avec l'aide des communes, fiabilisant ainsi les données brutes issues des fichiers des impôts.

Cette actualisation, via la plateforme Zéro Logement Vacant, a permis de lancer en fin d'année une campagne d'information et de sensibilisation auprès des 350 propriétaires identifiés.

Recensement des friches à l'échelle intercommunale

Dans le cadre de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » et de l'application à venir du futur SCoT, le recensement des friches existantes constitue un potentiel de densification et de renouvellement urbain incontournable.

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT et de l'étude tiers-lieux, 17 friches avaient été identifiées.

Afin d'obtenir une cartographie des friches sur l'ensemble du territoire intercommunal, des rencontres individuelles avec les élus de chaque commune ont permis d' étoffer ce premier recensement, mais également d'évoquer les caractéristiques de ces secteurs (propriété, état du bâti, accessibilité...) et les éventuels projets des communes. Au total, une soixantaine de friches a été identifiée (friches touristiques, résidentielles, agricoles et économiques).

Les prochaines étapes consisteront à hiérarchiser les projets de réhabilitation, notamment en fonction de la faisabilité technique et juridique, et des besoins du territoire.

Stratégie commerciale en centre-bourg

Fin 2025, la Communauté de Communes, en partenariat avec les communes d'Embrun et Chorges, a lancé une consultation pour l'élaboration d'une stratégie commerciale dans les centres-bourgs d'Embrun et Chorges

Inscrite dans la continuité du Programme Petites Villes de Demain et de la stratégie développement économique, cette démarche vise à préserver, revitaliser et projeter durablement l'avenir des centralités commerçantes du territoire.

L'accompagnement s'effectuera en trois temps :

- diagnostic approfondi
- élaboration d'un plan d'actions co-construit
- mise en œuvre opérationnelle et expérimentation

→ Budget total de 36 000€ HT

→ Subvention Banque des Territoires : 15 000€ HT

→ Reste à charge réparti à parts égales entre la CCSP et les communes de Chorges et Embrun

Programme européen LEADER



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Le programme européen pluriannuel LEADER (Liaisons Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) permet de soutenir le développement des territoires ruraux dans des domaines très diversifiés (développement durable, transition énergétique, économie locale, culture, tourisme, etc. ...).

Représentant au minimum 5% du montant total du FEADER (Fonds européen agricole et de développement de l'espace rural), le programme LEADER fait partie du 2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune.



Une des particularités du LEADER réside dans sa démarche ascendante : au sein de chaque GAL (Groupe d'Action Locale), des acteurs publics et privés définissent au sein d'un Comité de Programmation la stratégie de développement du territoire et valident le financement de projets de développement présentés par des porteurs publics ou privés. Un service instructeur de proximité accompagne ces porteurs tout au long de leurs démarches.

Le GAL Pays SUD regroupe les territoires de la Communauté de communes de Serre-Ponçon et de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon. Initialement portée par l'association du Pays SUD, la programmation LEADER 2014-2020 est désormais portée depuis 2021 par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, avec une enveloppe FEADER abondée à plus de 2 700 000 €.

Si 2024 était la dernière année opérationnelle, l'année 2025 a été consacrée à la clôture de la programmation du GAL Pays SUD :

- **27 remontées de dépenses** traitées durant l'année.
- **Archivage des 65 dossiers programmés** depuis 2014
- **Un « Leader Tour »** organisé le 23 avril 2025 : l'occasion pour la vingtaine de participants de découvrir et d'échanger autour de 5 projets emblématiques du territoire
 - . La « Maison de Pays de l'Embrunais », à Embrun
 - . La société « Le Gabion », spécialisée dans l'éco-construction de bâtiments anciens, à Saint Sauveur
 - . Le café-librairie « L'Encabanée », à Saint Paul sur Ubaye
 - . Le fournil « l'Ecopain », à Saint Paul sur Ubaye
 - . « L'Atelier partagé en Ubaye », association autour de la menuiserie à Barcelonnette

Une journée qui a permis de clore la programmation du GAL Pays SUD, de créer du lien et d'alimenter les réflexions pour la nouvelle programmation LEADER Alpes & Azur désormais lancée.

Transports

Financement – Le versement Mobilité

Le Versement Mobilité (VM), instauré par la CCSP en juillet 2023, a rapporté 707 799,59 € en 2025. Cette contribution est versée par les employeurs de 11 salariés (0,8% de la masse salariale) et permet de financer tous les services et toutes les actions en lien avec la mobilité des Autorités Organisatrices de la Mobilité.

A noter que le montant 2025 est exceptionnellement élevé en raison de la régularisation des versements d'une structure.

2023(1er juillet)	2024	2025
187 500,00	496 348,47	707 799,59

Le budget annexe mobilité-transports (hors aménagements cyclables et aires de covoiturage) est entièrement financé par le VM, les attributions de compensation versées par les Communes

d'Embrun, les Orres et Crévoux suite au transfert de compétence, et les subventions/aides accordées sur certains projets.

Fréquentation des services Vaï

Les services de transport organisé par la CCSP sont regroupés sous l'appellation Vaï.

En 2025, le réseau Vaï a transporté plus de 400 000 personnes sur l'ensemble de ses services, porté notamment par la restructuration des lignes d'Embrun au 1^{er} décembre 2024.

La nouvelle offre a en effet rencontré un franc succès. En dehors de la période estivale qui était traditionnellement renforcée, la fréquentation a doublé, passant de 33 706 à 66 844 voyageurs. Sur un an, du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2025, ce sont 108 212 personnes qui ont été transportées, contre 74 686 l'année précédente (+ 45%).

Aux Orres, les cinq lignes hivernales ainsi que la navette dédiée aux saisonniers reliant Embrun à la station ont transporté 285 000 personnes en 2025

En saison d'hiver, deux autres navettes Vaï permettent de rejoindre les stations de Crévoux et Réallon les week-ends, et tous les jours pendant les vacances scolaires de la zone B :

- Embrun – Crévoux, en passant par Baratier et Saint-André-d'Embrun : 2 985 voyageurs en 2025, contre 2 436 en 2024, avec une semaine de fonctionnement supplémentaire à Noël et une hausse de la fréquentation sur les autres périodes ;
- Chorges – Réallon, via Prunières et Saint-Apollinaire : 2 182 voyageurs en 2025, contre 1 235 en 2024, avec là aussi une semaine de fonctionnement supplémentaire à Noël.

Enfin, la navette estivale Vaï desservant la baie de Chanteloube depuis Chorges confirme son attractivité avec 6 730 voyageurs transportés en 2025, contre 6 321 en 2024, et 2 273 lors de sa création à l'été 2022.

	Lignes Embrun /Baratier	Les Orres (hiver)	Embrun - Crévoux (hiver, week-end et vacances zone B)	Chorges – Réallon (hiver, week-end et vacances zone B)	Chorges - Chanteloube (été)	Total
Nombre de kilomètres	115 045	53 400	8 480	6 920	8 384	192 229
Nombre de personnes transportées	108 212	285 665	2 985	2 182	6 730	405 774
Personnes transportées par jour de fonctionnement	346	2 304	60	44	132	

Site web mobilité

La CCSP a lancé en mai 2025 un site web dédié aux mobilités alternatives sur son territoire : www.vai-serreponcon.fr. Ce site est web responsive et est d'ailleurs visité en grande majorité à partir de smartphones.

Objectif : rendre les alternatives plus visibles et encourager leur utilisation.

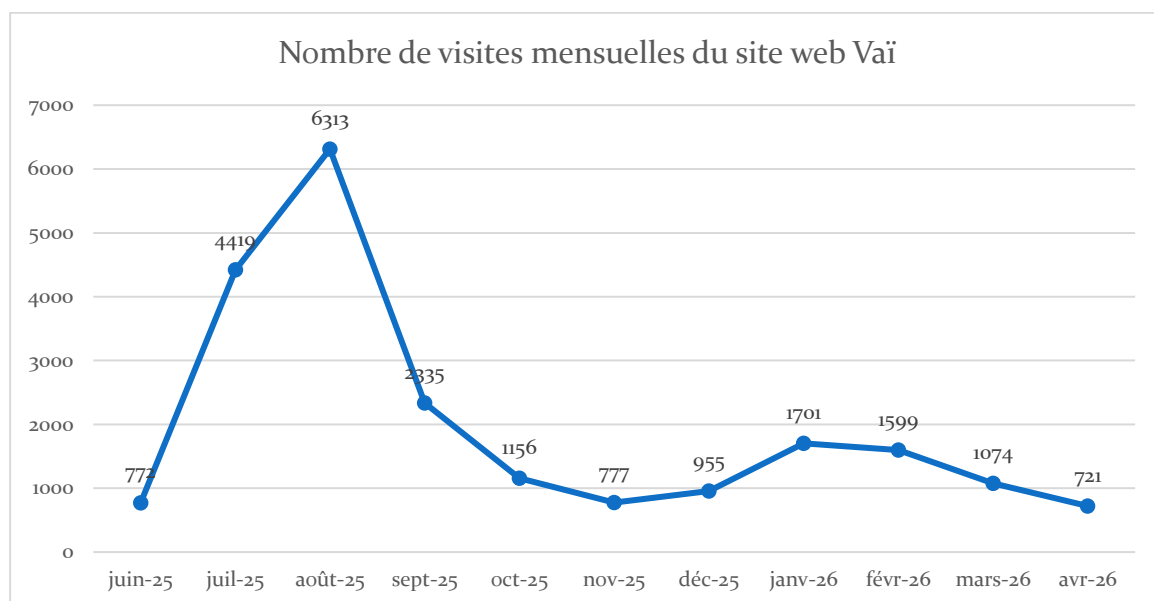
Les visiteurs peuvent y trouver :

- Les horaires, actualités et informations trafic du réseau Vaï de la Communauté de communes ;
- Les services régionaux de transport Zou ! (Bus et train) ;
- Les aménagements cyclables existants et en projet ;
- Le service d'autostop et de covoiturage Rezo Pouce – Mobicoop ;
- Les réseaux de transport des communautés de communes voisines.

Une rubrique accessible directement depuis la page d'accueil permet également de consulter en un clic l'offre de transport en commun disponible dans chaque commune du territoire, en attendant l'intégration du futur calculateur d'itinéraires multimodal de la Région Sud.

Le site propose également des conseils pratiques en mobilité (à destination des particuliers et des employeurs), un focus sur l'écomobilité scolaire, des témoignages d'usagers, et des infographies illustrant les impacts environnementaux et sociaux des transports.

Le site a enregistré 21 822 visites sur les 11 premiers mois de lancement, avec des pics en saisons d'hiver et d'été.



Nouvelle aire de covoiturage intercommunale de Savines-le-lac

Une aire de covoiturage intercommunale a été aménagée sur le site de l'ancienne gare de Savines-le-Lac et ouverte au public en décembre 2025.

Son emplacement est propice pour covoiturer vers Gap depuis les villages alentours, ou vers la station de ski de Réallon l'hiver.

Les travaux ont consisté en :

- La réfection du revêtement existant ;
- Le marquage de 19 places de stationnements dont 1 place PMR ;
- La pose d'une clôture de 2m entre le terrain et les voies ferrées pour en empêcher l'accès ;
- L'installation d'une signalétique verticale et horizontale adaptée sur l'aire et sur les axes routiers desservant l'aire ;
- L'installation de points lumineux de type solaire ;
- L'installation d'un sanitaire public accessible aux PMR ;
- L'installation d'un box pour deux vélos individuels ;
- L'installation d'une table de pique-nique (l'aire de covoiturage peut également faire office d'aire de repos compte tenu de son emplacement le long de la RN94).





Le coût total de l'opération s'est élevé à 157 k€ HT. La CCSP a bénéficié d'aides de l'Etat et de la Région SUD :

Région SUD	52 000 €HT
Etat – Avenir Montagne Mobilité	14 950 €HT
Etat – Fonds Vert	40 500 €HT
Autofinancement CCSP (dont emprunt)	49 550 €HT

Service Rezo Pouce – promotion de l'autostop

Le service d'autostop organisé Rezo Pouce a été lancé en octobre 2024 sur l'ensemble des intercommunalités des Hautes-Alpes, sous pilotage du Département.

La CCSP a mené une campagne de communication en mai 2025 pour faire connaître le service, et un rallye d'autostop a été organisé en octobre 2025 pour faire tester le stop.

Campagne de communication

- Objectif : faire connaître le service
- Médias/Supports de diffusion :
 - Affiches dans les espaces publicitaires d'Embrun
 - Ecran géant d'Embrun
 - Post sponsorisé Facebook
 - Sacs à pain boulangeries d'Embrun, Chorges, Savines-le-Lac et Baratier
 - Spot radio Alpes 1 zone Embrun



Grand Rallye Rezo Pouce de la CCSP

Samedi 11 octobre 2025, la CCSP a organisé un rallye ludique d'autostop, avec l'aide de l'association Mobil'Idées.

Par équipes de deux, les participant·es avaient pour mission de rallier un maximum de destinations proposées sur le territoire, en stop et dans un temps limité. Chaque destination rapportait des points en fonction de sa difficulté. Des défis permettaient également d'engranger des points supplémentaires.

Si près de 300 personnes ont visité la page d'inscription du rallye, 6 équipes seulement ont participé, malgré les récompenses promises aux meilleures équipes. Cette faible participation témoigne des difficultés à rendre le stop attractif.



Affiche de l'événement et photo des participants autour de Chantal Eyméoud, Présidente de la CCSP



Equipe en action et podium autour de Pierre Voltaire, vice-président de la CCSP

Lancement de la démarche Savoir Rouler à Vélo

Le Savoir Rouler à Vélo ou SRAV est un cycle d'apprentissage du vélo dans les écoles pour les enfants de 6 à 11 ans. Il s'agit de leur donner les bases et l'envie de circuler de manière autonome et en sécurité sur la voie publique, avant leur entrée au collège.

Les enjeux sont multiples :

- Développer l'autonomie des enfants
- Promouvoir l'activité physique
- Encourager l'usage du vélo comme moyen de transport quotidien

Le SRAV se décompose en 3 blocs d'une dizaine d'heures au total :

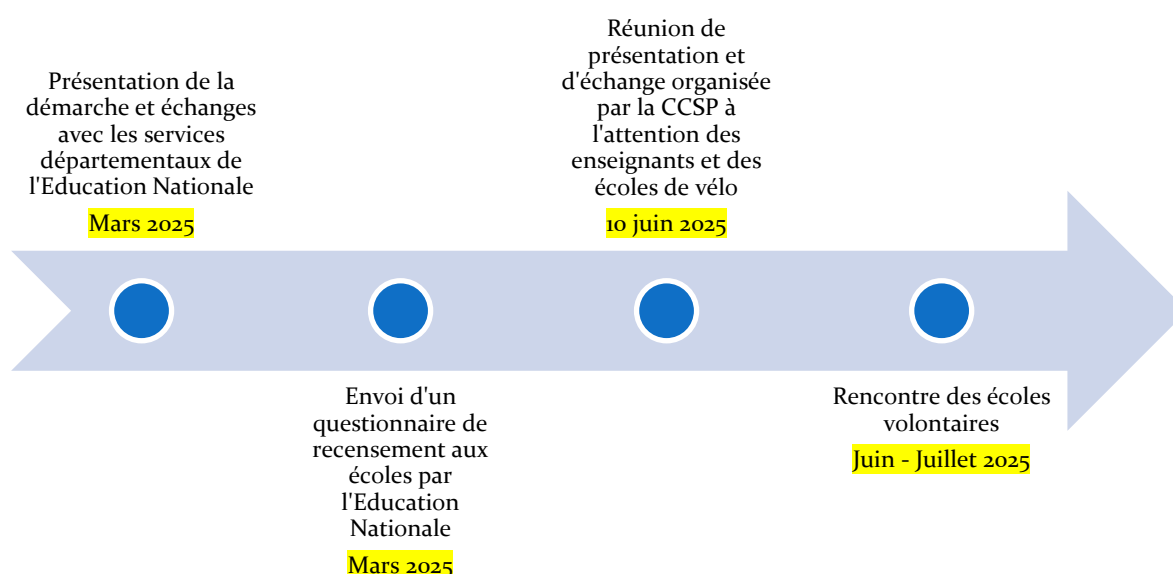
- Bloc 1 : savoir pédaler (maîtriser les fondamentaux du vélo)
- Bloc 2 : savoir circuler (découvrir la mobilité en milieu sécurisé)

- Bloc 3 : savoir rouler à vélo (se déplacer en situation réelle)

Avant 2025, les communes de Chorges et d'Embrun finançaient l'organisation du SRAV dans leurs écoles.

En 2025, les élus de la CCSP ont validé la mise en place d'une enveloppe annuelle pour généraliser le SRAV à toutes les écoles du territoire. Cette enveloppe sert à financer des moniteurs vélos formés au SRAV pour intervenir sur les blocs 2 et 3 auprès des élèves de CM1 et CM2 à raison de 5 demi-journées par école.

Pour Chorges, le financement a été transféré de la Commune à la CCSP. Et concernant la Ville d'Embrun, une convention a été signée avec la CCSP pour que la Ville refacture les interventions faites auprès des CM1-CM2 par l'école de vélo (le SRAV étant dispensé de la maternelle au CM2 à Embrun). Au printemps 2025, la CCSP s'est rapprochée des services départementaux de l'Education Nationale et des écoles pour présenter à ces dernières le SRAV, l'aide proposée par la CCSP et recenser les écoles volontaires :



A l'issue du recensement de mars 2025, 1 école s'est manifestée pour organiser le cycle dès la fin de l'année scolaire (mai-juin 2025), et 6 autres écoles se sont positionnées pour l'année scolaire 2025-2026 (printemps 2026).

La mise en œuvre du SRAV nécessite l'implication du personnel enseignant : information des parents, recensement des vélos des enfants, organisation de séances de bloc 1 et enseignement de la signalisation routière en amont de l'intervention des moniteurs.



En mai et juin 2025, 24 élèves de l'école de Châteauroux-les-Alpes ont bénéficié de 4 demi-journées de SRAV (2 séances de bloc 2 en milieu fermé au stade et 2 séances de bloc 3 dans les rues de la commune)

L'année 2025 a vu la continuité du déploiement de la stratégie « tourisme à vélo » à l'échelle du Programme Avenir Montagnes (PAM) de Serre-Ponçon.

Pour mémoire, le Programme Avenir Montagnes Ingénierie réunit la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance, les Communes du Lauzet-Ubaye et d'Ubaye Serre-Ponçon, en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon (SMADESEP) depuis décembre 2021 et le recrutement du Chef de Projet, porté par la CCSP, en mai 2022.

Deux principaux projets structurent le PAM depuis l'adoption de la stratégie « tourisme à vélo » en 2023-2024 :

- Un projet de Trail Center VTT
- La réalisation d'une boucle cyclo-touristique autour de Serre-Ponçon

1/ Trail Center VTT de Serre-Ponçon

Origine projet

L'idée du projet de Trail Center VTT part du constat du manque d'offre vélo/VTT ludique, adaptée au grand public comme au pratiquant expert sur le territoire. Le projet a ainsi l'ambition de restructurer et moderniser l'offre VTT en proposant un « produit d'appel » capable d'incarner véritablement la Destination Vélo Serre-Ponçon.

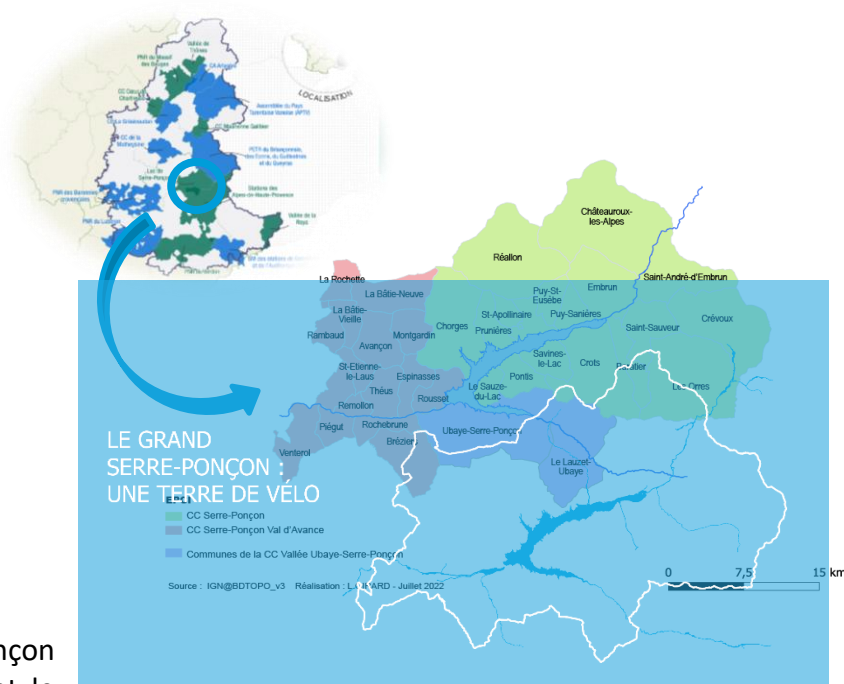
Ambitions et postulats de départs

Porté en partenariat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA), le projet a pour ambition les éléments suivants :

- Etre « multisites » afin de mailler au mieux le territoire et d'être facilement accessible (transport, stationnement...)
- Proposer une offre dédiée aux débutants et aux familles
- Proposer une offre suffisamment attractive pour attirer les clients en ailes de séjours
- Permettre d'améliorer la sécurité et la cohabitation entre les vttistes et les autres usagers (randonneurs, activités pastorales...)

Etude de faisabilité

Pour accompagner le projet, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon a sollicité une expertise externe dans le cadre d'une étude de faisabilité de juin 2025 au printemps 2026.



Cette étude s'est déroulée en 3 phases et a permis de répondre à différents enjeux et besoin de la CCSP :

- 1) Mettre en évidence, via un diagnostic, les forces et faiblesses du territoire en matière de pratique du VTT
- 2) Identifier et valider des sites potentiels d'accueil du futur Trail Center VTT
- 3) Proposer un schéma d'intention d'aménagement VTT, dégager un 1^{er} chiffrage à l'investissement, identifier les coûts futurs d'entretien et d'exploitation et proposer un 1^{er} rétro-planning avec les étapes clés à réaliser pour la bonne avancée du projet.

Phase de diag et de Benchmark

FORCES	FAIBLESSES
- Paysage remarquable - Points d'intérêt identitaires multiples - Terrain propice au VTT - Portions de parcours existants intéressantes - Occupation du territoire par les traces déjà présents - Multiplicité des types de pratiques : Enduro / DH / VAE / VTTAE - Des socio-professionnels actifs et impliqués - Des infrastructures exploitables - Culture du sport et des sports outdoor - Volonté d'inscrire le VTT comme activité annuelle implantée	- Une offre VTT officielle datée - Communication et commercialisation difficile du fait d'une offre non structurée - Des pistes existantes difficiles et exigeantes, avec des niveaux sous-évalués - Une mobilité douce qui demande un temps d'analyse assez long du fait de la complexité du territoire - Un foncier complexe et aléatoire - Une utilisation déjà intense des parcelles publiques
OPPORTUNITÉS	MENACES
- Avènement du VAE et VTTAE - Topographie et pentes intéressantes - Abords favorables à l'amélioration de l'existant - Faire travailler les différentes instances dans une gouvernance efficace - Aides à la transition - Proposer une offre aussi multiple que les territoires engagés	- Cohabitation avec la circulation routière - Conventonnement de parcelles - Ne rien faire devant l'ampleur du projet - Ne pas statuer clairement sur la place du VTT - Assumer des décisions susceptibles de changer le visage du territoire - Cohabitation : Prise en compte partielle des problématiques globales : économiques, environnementales ou autres des acteurs locaux (ONF, Alpinistes, autres activités de loisir) - Divergence des objectifs des différents acteurs ayant un rôle important dans la gouvernance

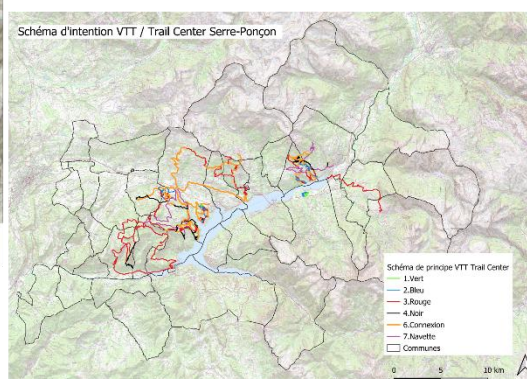


Les sites retenus



Pratiques envisagées

- XC
- Enduro
- DH
- VTTAE
- Pumptrack/Pumptrail
- Zone d'apprentissage/maniabilité



Le projet prévoit ainsi la création de 9 sites répartis entre la CCSP (7 sites) et la CCSPVA (2 sites), 6 différents types de pratiques VTT (enduro, DH, pumptrail...) pour un linéaire de 178 km de sentiers VTT labellisés « Trail Center » (intégrant les créations, la reprise et l'amélioration de l'existant, les connexions entre les sites) le tout représentant un montant estimatif d'investissement de 2,835M€.

Ce projet d'envergure prévoit de s'étendre sur 7 années de travaux de réalisation et nécessitera un coût annuel de fonctionnement (entretien, maintenance, animation...) situé entre 200k€ et 300k€.

Perspective 2026

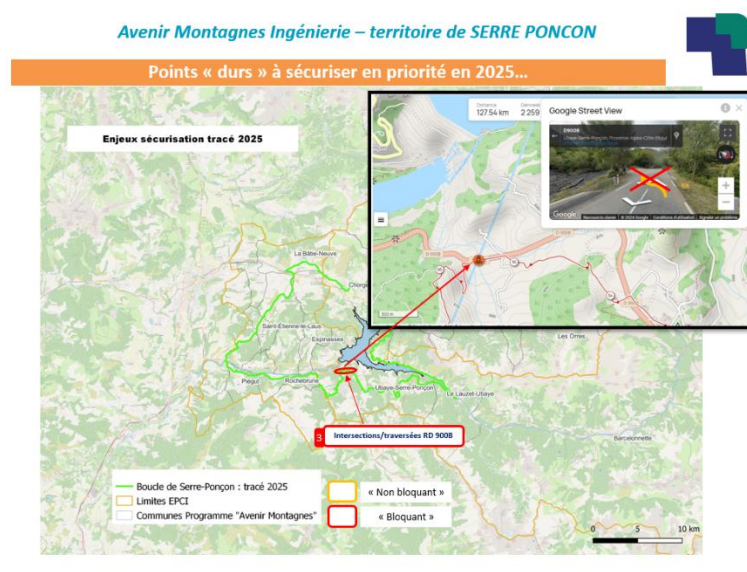
Un rétro-planning a été effectué à l'issue de l'étude (au printemps 2026) prévoyant la réalisation d'études complémentaires, indispensable avant le lancement d'une Maitrise d'œuvre, à savoir :

- Un diagnostic environnemental et réglementaire impactant le projet de Trail Center VTT
- Un approfondissement de la faisabilité de la section Les Orres/Embrun, essentielle au projet.

2/ Projet boucle cyclo-touristique de Serre-Ponçon

Au début 2025, il a été constaté que le projet de tracé de boucle cyclo-touristique dit « 2025 », devant lancer la dynamique cyclo-itinérante ainsi qu'être le support des futurs aménagements cyclables imaginés par les différentes collectivités, rencontre différents obstacles, empêchant son lancement « officiel ». En clair, le tracé envisagé ne propose pas de garantie suffisante en matière de sécurité ainsi que de « confort » nécessaire pour l'ouverture de la boucle au grand public, même pour un public averti. Voici quelques-uns des nœuds identifiés :

- La traversée de la RD 942 en de multiples endroit (Valserres, Avançon...)
- Ubaye Serre-Ponçon : Tunnel des Chaussetives, traversée de la RD900B,
- Lauzet-Ubaye : (traversée des Tunnels, projet de passerelles modes doux pour relier la plage de St Vincent les Forts)



Plusieurs réunions de travail ont été réalisées avec les représentants du Département des Alpes de Haute Provence et des Hautes-Alpes, de la Commune d'Ubaye Serre-Ponçon, du Lauzet-Ubaye, ainsi que des Communautés de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) et de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) en hiver et au printemps 2025, sans permettre d'avancée notable du projet. Les principales difficultés étant les suivantes :

- Les difficultés concernent différents maîtres d'ouvrage n'ayant pas le même agenda ni priorité en matière d'aménagements cyclables
- Les aménagements cyclables qui seraient nécessaires pour « valider » un premier tracé sont beaucoup plus importants que ceux estimés en 2024, car sans travaux lourds et conséquents, il apparaît impossible de sécuriser le tracé notamment pour la traversée de la RD 942 au niveau d'Avançon et de la RD900B au niveau de la Bréole en amont du tunnel des Chaussetives.

Test de cyclabilité / Mobilité/Eté 2025

Face à ces difficultés rencontrées sur plusieurs segments de l'itinéraire et à l'inertie que cela engendre chez un grand nombre de partenaires et maître d'ouvrage concernés, il a été décidé de réaliser un « test de cyclabilité » de la boucle par une structure externe et experte des véloroutes et de l'itinérance à Vélo, l'association Mobilité, à l'été 2025.

Le test a été réalisé dans les conditions suivantes :

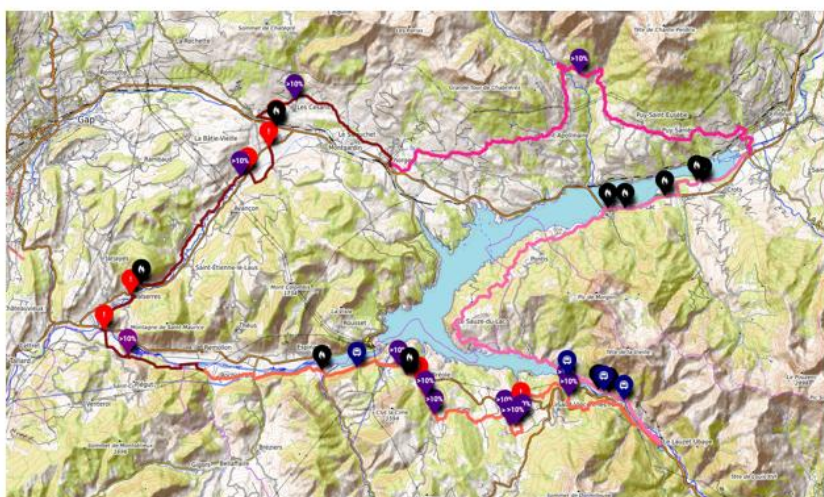
- Parcours de 123km pour 2187m D+
- Réalisé en 2 jours (2 et 3 août 2025)
- Equipe de 4 personnes avec le matériel suivant :
 - 1 Gravel en Bikepacking / 1 Gravel en sacoche / 1 VAE en sacoche / 1 randonneuse en sacoche
- Sens Embrun / Lauzet-Ubaye / La Bâtie-Neuve

Il a permis d'évaluer et d'objectiver les points forts et les points faibles du parcours sur les aspects liés à la sécurité et au confort des cyclistes.

Avenir Montagnes Ingénierie – territoire de SERRE PONÇON



Test de « Cyclabilité » du tracé initial du Tour de Serre-Ponçon



Retours et préconisations:

- Itinéraire possédant un fort potentiel aussi bien paysager que pour son intérêt cyclable
- Itinéraire présentant un nombre de services (hébergements, restauration) ainsi que de point d'eau notable
- Proposer un découpage en 4 étapes de 30 km env (Embrun-Lauzet ; Lauzet-Les 3 Lacs ; Les 3 Lacs-Chorges ; Chorges-Embrun) pour se caler sur l'offre et le découpage de la Durance à Vélo (DAV)
- Itinéraire qui présente à ce jour plusieurs passages incompatibles avec les caractéristiques d'une véloroute traditionnelle ainsi qu'avec le public de cyclo itinérants (revêtements, pentes et niveau de sécurité).

- Tour de Serre-Ponçon représente une réelle plus-value pour la DAV *sous conditions*
- Organisation d'un Groupe de travail le 24/11/2025

Les conclusions du test ont été présentées lors d'une réunion en Mairie de la Bréole le lundi 24 novembre 2025. Réunissant des représentants politiques et technique des Départements 04 et 05, des communes d'Ubaye Serre-Ponçon et du Lauzet-Ubaye, ainsi que de la CCSP, CCSPVA et CCVUSP, il a permis de partager le constat et les préconisations suivantes :

- L'itinéraire possède un fort potentiel, aussi bien paysager que pour son intérêt cyclable
- A ce jour néanmoins, plusieurs passages sont incompatibles avec les caractéristiques d'une véloroute traditionnelle ainsi qu'avec le public de cyclo itinérants (revêtements, pentes et niveau de sécurité).

Pôle ADS, Urbanisme et SIG

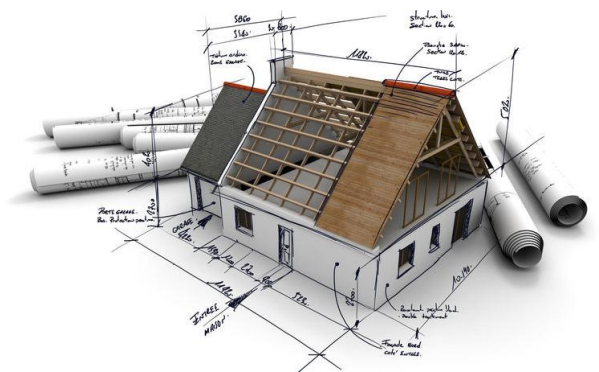
Avec la dissolution du Pays SUD, le pôle ADS-Urbanisme a évolué en prenant 2 missions supplémentaires en charge. Initialement créé pour l’instruction des autorisations d’urbanisme, en tant que service mutualisé travaillant pour le compte des communes, il porte aujourd’hui 2 compétences intercommunales qui sont l’élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale et le suivi de GEOMAS (SIG) et ses applications diverses.

Instruction et suivi des ADS

Le service mutualisé d’instruction des autorisations du droit des sols a été créé le 2 mars 2015 (instruction effective au 1^{er} juillet 2015) en lien avec les dispositions de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) et à la suite du désengagement de l’Etat en matière d’instruction des autorisations d’urbanisme.

Le service instructeur mutualisé instruit l’ensemble des demandes d’autorisation d’urbanisme du territoire de la CCSP.

Les actions conduites en 2025 par le service instructeur mutualisé s’organisent en deux axes principaux : **l’instruction et le suivi des autorisations d’urbanisme** ainsi que **la planification, l’urbanisme réglementaire et opérationnel**.



Les missions rattachées à l’instruction et au suivi des ADS

- **Instruction des autorisations d’urbanisme** hormis les certificats d’urbanisme d’information (CUa) : certificat d’urbanisme opérationnel (CUb), déclaration préalable (DP), permis de construire (PC), permis d’aménager (PA) et permis de démolir (PD).
- **Accompagnement des administrés** : Afin de répondre aux interrogations des administrés, le service propose :
 - Une permanence téléphonique tous les matins, pour toute précision relative à un projet en cours d’élaboration ou un dossier en cours (rappelons que les premiers renseignements sont fournis par les communes).
 - Des rendez-vous téléphoniques pour un travail plus approfondi sur les dossiers en cours.
 - Des rendez-vous physiques, sur Embrun ou en mairie de la commune concernée, lorsqu’un dossier s’avère trop complexe au téléphone. C’est l’instructeur en charge du dossier qui évalue cette nécessité.
 - Renseignement sur des avant-projets, après saisine par mail : si cette mission n’est pas proposée au public de manière explicite, elle existe par nécessité, si la commune n’est pas en mesure de renseigner la personne (projet complexe, difficulté de lecture de la réglementation). Le premier contact pour l’administré reste la commune qui doit fournir les premiers renseignements, et notamment les zonages et règlements qui s’appliquent.

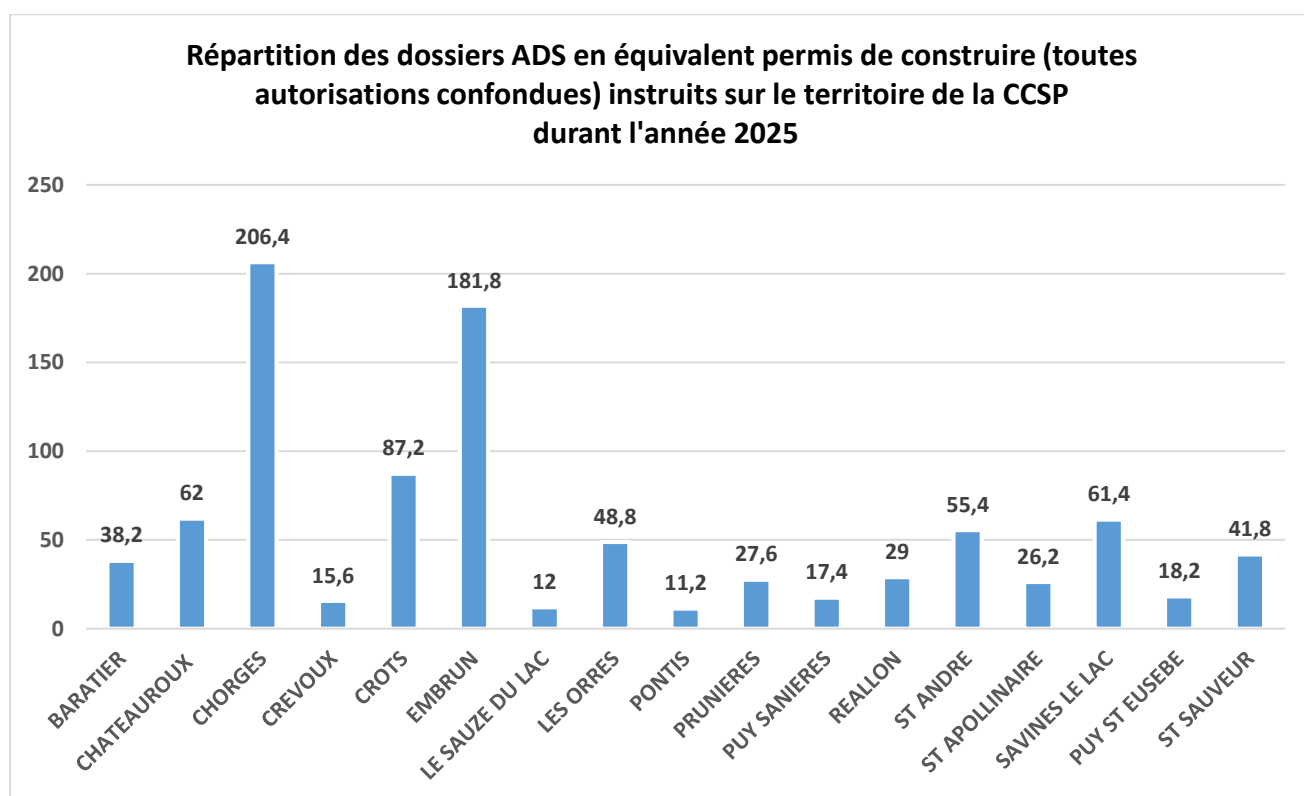
- **Contrôles de la conformité des travaux (récolement) et constat des infractions au code de l'urbanisme** : ces missions sont réalisées pour le compte des communes, et à leur demande lorsque cela ne pénalise pas l'instruction des dossiers.

Bilan chiffré 2025

Memento équivalent PC :

Cub	0,6 PC	PA	2 PC
DP	0,8 PC	PD	1 PC
PC	1 PC		

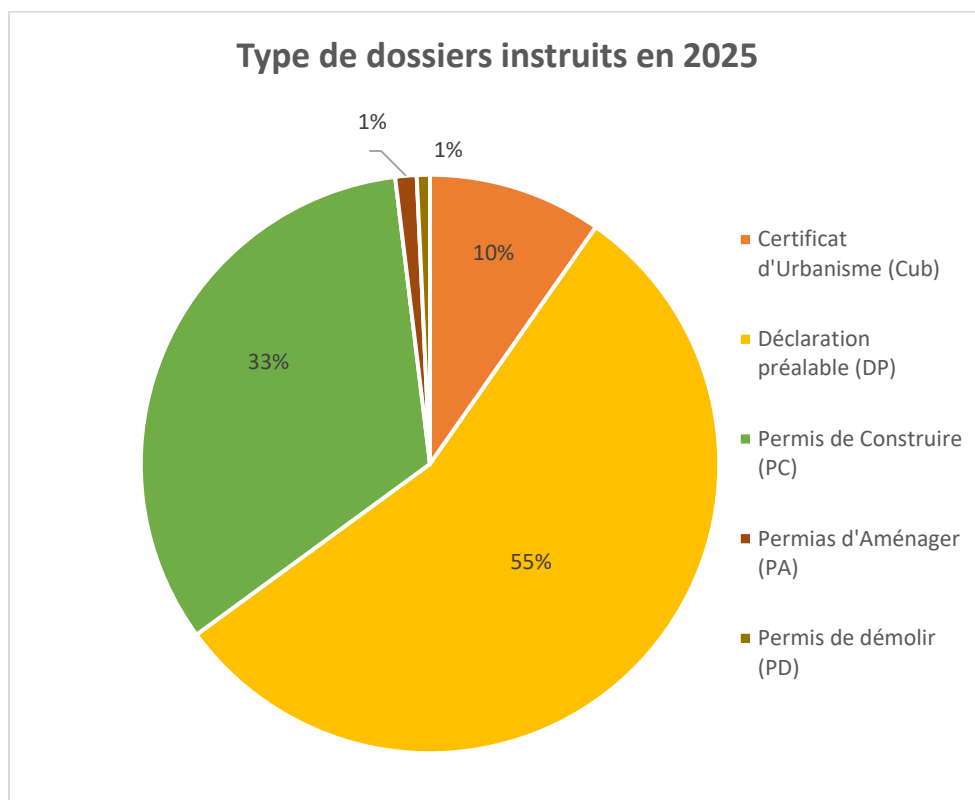
Pour rappel, l'équivalent PC permet d'appréhender la complexité des dossiers. Par exemple, une DP nécessite en moyenne 20% de temps en moins qu'un permis de construire.



1090 dossiers
soit **940**



*d'urbanisme instruits, hors CUA
dossiers eq/PC)*



Les déclarations préalables occupent la majeure partie du temps des instructeurs, suivies par les permis de construire.

L'évolution du service

L'année 2025 est la 3^{ème} année la plus importante depuis la création du service.

Une réunion en octobre 2025 a permis de recenser les besoins des communes à savoir :

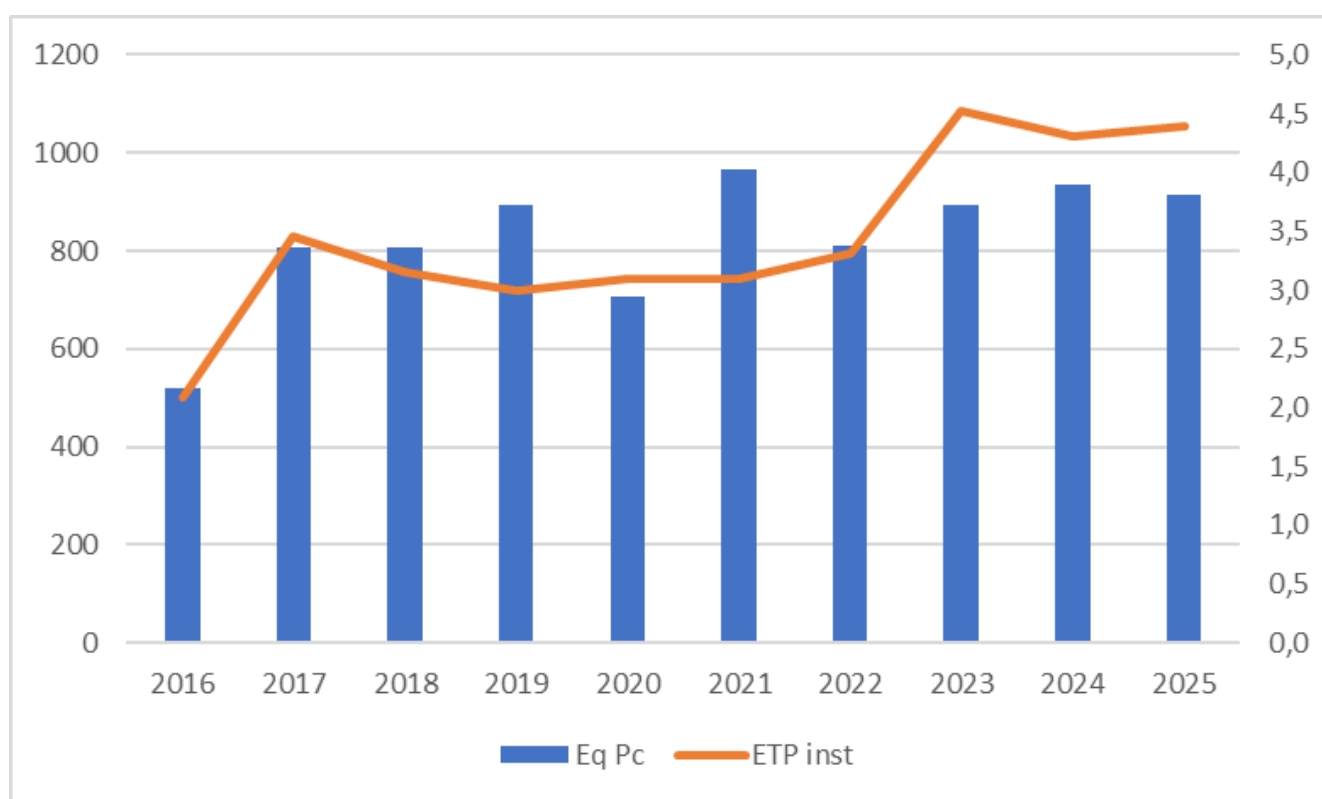
- un meilleur accompagnement des administrés
- un maintien des missions optionnelles
- une homogénéisation de l'instruction

Une étude de la réorganisation du service a été demandée avec des propositions de solutions.

Le bureau communautaire du 12 novembre 2025 a ainsi acté :

- Une augmentation du personnel en remplaçant l'agent administratif à 0.5 ETP, par un agent à temps complet avec le profil agent administratif et aide instructeur.
- Une augmentation de la prise en charge par les communes de l'instruction des dossiers d'urbanisme de 80 € EqPC à 120 € EqPC. Cette augmentation ne sera effective qu'en 2027 sur mes instructions réalisées en 2026.

Evolution du nombre de dossiers (EqPC – axe de gauche) par rapport au nombre moyen d’agents (ETP – axe de droite) :



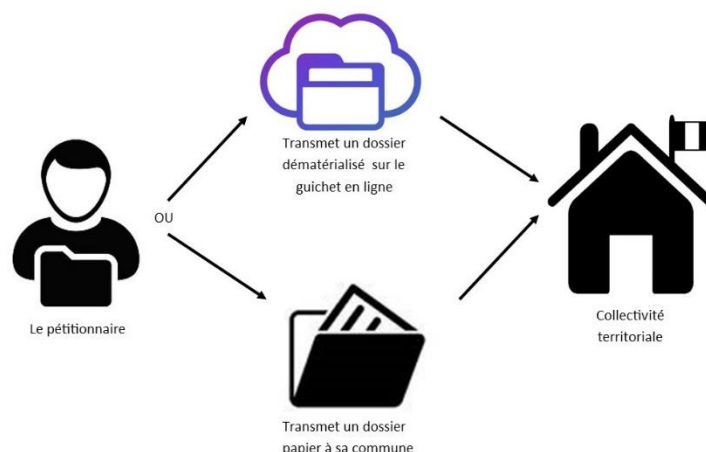
En moyenne sur 2025, un ETP a dû traiter 4.63 EqPC par semaine (sur 5 jours). Le temps d’instruction d’un EqPC est compris entre 5 et 7h cumulées (pré-instruction, rédaction d’incomplet, échanges téléphoniques, traitement des pièces complémentaires, consultations, instruction...).

Ce ratio permet difficilement aux agents d’absorber la charge des missions parallèles : accompagnement des communes dans leur travail (suivi des procédures) et des administrés dans leurs dossiers (réponses aux interrogations, conseils...), visites de conformités, réponses aux recours, contentieux...

La dématérialisation

Le service instructeur de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, en partenariat avec GEOMAS, a mis en place le Guichet Numérique des Autorisations d’Urbanisme (GNAU) au 1^{er} janvier 2022, conformément aux exigences règlementaires.

Ainsi, depuis cette date, la CCSP et ses communes sont en mesure de permettre à tout administré, ou son prestataire, de déposer ses demandes d'urbanisme (Déclaration d'Intention d'Aliéner, Certificats d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de construire, Permis d'Aménager, ...) de manière dématérialisée.



Le GNAU est ainsi le **seul point d'entrée** des demandes d'urbanisme dématérialisées concernant les projets sur le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et est accessible à l'adresse suivante : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>.

Cette adresse est communiquée sur l'ensemble des pages Internet de chaque collectivité. Les administrés gardent toutefois la possibilité de déposer leurs demandes papier en mairie.

Le service instructeur travaille au quotidien avec GEOMAS et le prestataire afin de poursuivre la stabilisation du logiciel, ses paramétrages et ses évolutions.

La proportion de dossiers dématérialisés qui était en dessous de 30% en 2022, a augmenté de manière progressive entre 40 et 65% en 2024 et poursuit son augmentation pour arriver en 2025 entre 70 et 80 %.

Volet financier du service ADS

Dépenses	278 961 €
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	278 961 €
<i>Dont Frais de personnel</i>	247 967 €
<i>Dont Charges</i>	30 993 €
Recettes	73 712 €
<i>Contribution des communes (AU2025)</i>	73 712 €
<i>Subvention</i>	- €

La contribution des communes (qui sera facturée en 2026) représente **26 %** du coût réel du service en 2025 (base de la délibération n°2015/65 du 11 juin 2015)

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT de Serre-Ponçon

Le Schéma de Cohérence Territoriale de Serre-Ponçon est en cours d'élaboration depuis le 12 juin 2023. Ce document de planification à 20 ans sera un cadre de référence pour l'ensemble des communes de la CCSP. Il a vocation à mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques d'aménagement du territoire (mobilité, développement économique et résidentiel...). Il permet une réflexion collective sur les défis du territoire en matière de transition écologique.

Il comprend un travail important sur la traduction des lois littoral et montagne sur le territoire.

Le Schéma de Cohérence de Serre-Ponçon a été arrêté le 9 décembre 2025 par le conseil communautaire. L'année 2026 est consacrée à la mise en consultation du document (consultation des Personnes Publiques Associées, enquête publique), l'approbation est envisagée pour la fin de l'année 2026.

L'année 2025 a ainsi été consacrée à la finalisation du dossier de SCoT.



Les grands travaux de 2025

Le Projet d'Aménagement Stratégique avait été débattu par le conseil communautaire à l'été 2024. Il a fait l'objet de modifications par suite d'un changement de méthode d'évaluation de la consommation d'espaces sur le territoire. Le document modifié a donc dû faire l'objet d'un nouveau débat le 22 juillet 2025.

Concertation

A la suite des différentes réunions de concertation tenues en 2025 (ateliers grand public, ateliers avec les élus municipaux, etc.), une proposition de Document d'Orientations et d'Objectifs a été rédigée et travaillée avec les membres du Comité de Pilotage du SCoT. Pour rappel, ce comité de pilotage réunit un élu par commune.

Cette proposition technique s'est également nourrie de différentes études réalisées par la CCSP, en parallèle de la démarche d'élaboration du SCoT : élaboration d'une stratégie de développement économique et touristique, étude de définition des espaces remarquables et caractéristiques du littoral, etc.

L'ensemble du document et les derniers arbitrages ont été rendus lors d'un séminaire de deux jours, organisé en octobre 2025, pour finaliser l'ensemble du SCoT, dans la perspective de son arrêt.



<i>Dépenses</i>	57 293 €
<i>Dont Frais de personnel</i>	56 350 €
<i>Dont Charges</i>	943 €
<i>Recettes</i>	0 €
<i>Subvention</i>	0 €

SIG - GéoMAS

Rappel des missions

Le SIG de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon répond aux besoins des Communes et de la Communautés de Communes pour les missions suivantes :

- Missions et activités principales
 - Gestion administrative du SIG (partenariats, contrats, conventions, déclarations...)
 - Gestion technique du SIG (paramétrage, développement, gestion des bases de données...)
 - Appui et assistance à maîtrise d'ouvrage aux collectivités du territoire
 - Pilotage et mise en œuvre et suivi de projets métiers nécessitant le SIG (étude d'opportunité et faisabilité, financements, suivi et évaluation des projets)
 - Observatoire et travail cartographique (réalisation de cartes, observatoire)
 - Conseil technique, assistance et formation (formation des utilisateurs, documents supports)
 - Veille juridique et technique sur l'information géographique
 - Communication
- Missions ponctuelles pour différents services de la CCSP

Réalisations sur le territoire de la CCSP

- **Référentiel cadastral** : le plan cadastral vectorisé et la matrice cadastrale sont intégrés et mis à jour annuellement dans GéoMAS à l'automne. Ce référentiel est livré par le CRIGE-PACA qui traite les données de la DGFIP dans un format SIG, afin de faciliter leur intégration dans GéoMAS.
- **Référentiels de l'Institut Géographique National (IGN)** : Intégration des différents fonds de plan de l'IGN (orthophotographie, scan25, scan 100, orthophotographie historique ...) dès la publication d'une nouvelle mise à jour.
- **Adhésion au CRIGE-PACA** : le CRIGE-PACA offre des services de mise à disposition de données locales et régionales, d'animation et de formation, d'aide à la constitution de modèles de données, d'accompagnement et d'expertise indispensables à l'enrichissement du SIG.
- **Zonages réglementaires** :
 - **Documents d'urbanisme** : Les PLU et cartes communales sont intégrés au Géoportail de l'Urbanisme (GPU) en collaboration avec les DDT (04-05). Réglementairement, tous les documents d'urbanisme doivent être versés sur ce Géoportail au 1er janvier 2020, afin qu'ils soient opposables. Les bureaux d'études ont bien intégré la procédure et envoient systématiquement les documents d'urbanisme au format standard nécessaire pour un dépôt

sur le GPU. Ce dépôt est réalisé par la géomaticienne et validé/publié ensuite par la commune sur le GPU.

Toutes les communes ayant un PLU ou une carte communale approuvée peuvent le consulter en ligne à partir de GéoMAS ou bien du Géoportail de l'Urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>.

En 2024, le PLU de Chorges a été mis à jour sur le GPU à la suite de projets.

- **Risques et Aléas** : Tous les **PPRN, aléas, atlas des zones inondables** sont mis à jour régulièrement dans le SIG en collaboration avec la DDT05. Les Aléas feu de forêt ont été intégrés dans GéoMAS en 2024.
- **Servitudes d'Utilités Publiques** : Les servitudes SNCF et RTE sont intégrées.
- **Environnement** : Tous les zonages environnementaux réglementaires sont présents dans le SIG.

- **Données « métiers » :**

De nombreuses données SIG sont intégrées dans GéoMAS sur les thématiques suivantes :

- Assainissement collectif
- Eau potable
- Déchets
- Eclairage public
- Sentiers de randonnées, activités de pleine nature
- GEMAPI
- Voirie, adressage
- Transports
- Economie et zones d'activité

Ces données sont mises à jour au fil de l'eau par les utilisateurs directement dans le SIG ou par le géomaticien par le biais de conventions d'échange de données mises en place entre les gestionnaires (Veolia par exemple) et les collectivités.

A chaque demande de données géographiques faite auprès d'un bureau d'études (ex : réalisation ou mise à jour d'un schéma directeur), il est important de fournir les modèles de données correspondant (à demander au géomaticien de territoire) afin que les mises à jour soient homogènes, cohérentes et adaptées avec le format des données attendues par GéoMAS. Ces données sont ensuite transmises au géomaticien de territoire pour intégration dans GéoMAS.

Les plans papiers ou dans un format image ou PDF ne sont pas traités.

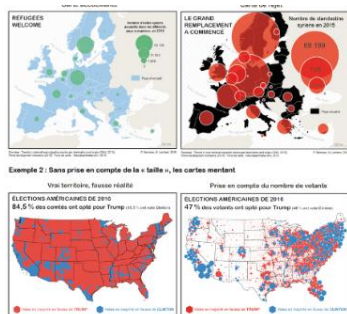


Intégration de 5 plans de récolement



Mise à jour de la BAL au fil de l'eau

Export de données pour mise à disposition auprès de plusieurs bureaux d'études



Réalisation d'une trentaine de cartes thématiques pour les différents services de la CCSP (ADS, Mobilité, Patrimoine, ...)

Mise à jour de l'éclairage public sur toutes les communes gérées par le Territoire d'Énergie (sauf Charges)



GéoMAS (CD05 – mutualisation)

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation et en accord avec l'ensemble des EPCI concernés, le Département des Hautes-Alpes a lancé, en 2014, un projet de SIG départemental mutualisé : GéoMAS (Géomatique Mutualisé des Alpes du Sud).

Ce projet innovant sur le territoire et a permis de bénéficier d'une technologie plus avancée et performante avec des coûts d'investissement et de fonctionnement réduits par rapport à l'existant.

Le périmètre de GéoMAS est le suivant :



En 2023, plusieurs organismes ont émis le souhait de rejoindre le dispositif GéoMAS :

- Le SMADESEP
- Les services du Département des Alpes de Haute-Provence
- Les EPCI du Département des Alpes de Haute-Provence

En juillet 2024, après ces demandes et le constat que l'outil GEOMAS s'essouffle dans son fonctionnement actuel, le lancement d'une étude globale de mutualisation du dispositif GéoMAS, a été confiée au CRIGE-PACA. La restitution de cette étude est prévue en 2025. Cette étude se compose d'un audit de l'existant et d'ateliers réalisés sur la gouvernance, le volet technique et le volet organisationnel auprès des 3 acteurs suivants :

- Les acteurs actuels du dispositif GéoMAS
- Les services du Département des Alpes de Haute-Provence
- L'Entente et les EPCI du Département des Alpes de Haute-Provence

Après un COPIL en octobre 2024, plusieurs propositions ont été faites et validées par les élus des différents acteurs :

- Définir et décrire un socle de services identiques pour tous les adhérents,
- Définir des services 'expert',
- Simplifier et mieux cadrer l'organisation,
- Améliorer la gouvernance en proposant une convention plus simple.
- Etudier une mutualisation élargie à un périmètre plus grand

- **Avancement des projets**

- GEO AC Mobilité (Application mobile pour l'assainissement) : Arrêt des paramétrages, trop complexes pour un territoire mutualisé avec beaucoup d'EPCI. L'outil montre de nombreuses limites. Il est préconisé aux agents de se connecter via le portail GéoMAS directement sur leur smartphone ou une tablette.
- GRU (portail agent des démarches en ligne du Territoire des Hautes-Alpes) : le Département des Hautes-Alpes a mis en place un outil mutualisé ouvert aux différents géomaticiens de territoire pour la gestion et le suivi des tickets envoyé aux prestataires Opéris et Business Geografic :
- Réunion avec les différents chargés de mission STEPRIM pour une migration de l'application STEPRIM vers l'application RISQUES.
- Projets internes à la CCSP :
 - à partir de 2025, il a été décidé d'organiser chaque trimestre une réunion avec les agents de l'assainissement afin de faire un point sur les besoins des utilisateurs. Ces réunions sont nécessaires car l'application GEO_AC (utilisée par la CCSP, la CCSPVA, la CCSB et la CAGTD) ne donne pas entière satisfaction dans la remontée des données vers l'application Réseaux Humides. Le script de synchronisation rencontre souvent des bugs.
 - mise à jour des données mobilités et transports à la suite de la création des lignes VAÏ.
 - export de statistiques pour le SCOT et aide à la prise en main de l'outil QGIS.
 - Mobilisation du SCOT sur l'OCSOLGE05 : base de données vectorielle décrivant l'occupation du sol sur l'ensemble du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer (DROM). Il s'agit d'un modèle en deux dimensions, séparant la couverture du sol et l'usage du sol. La notion de

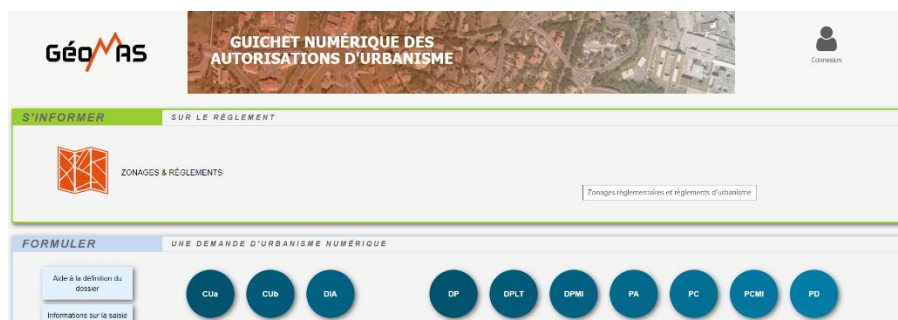
millésime permet quant à elle de quantifier et qualifier les évolutions des espaces au fil du temps, grâce à des mises à jour régulières.

Le produit OCS GE contient deux couches de données :

- L'occupation du sol qui décrit le territoire en **couverture** et **usage** du sol
- la **zone construite**, déduite de l'occupation du sol, qui englobe les zones bâties et leur environnement proche.

Le GNAU

Il s'agit du logiciel de suivi et de gestion des dossiers de demande d'urbanisme dématérialisé.



La Communauté de Communes de Serre-Ponçon a choisi de mettre à disposition des pétitionnaires une plate-forme dématérialisée pour les demandes d'urbanisme, le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) depuis le 1er janvier 2022. Cette plateforme est directement liée à l'application ADS Oxalis.

Toutes les communes de la CCSP ont été formées à la plateforme de dématérialisation GNAU. Une formation des nouveaux arrivants, et de rappel a également en chaque fin d'année, afin d'assurer un bon usage de l'outil et d'informer les communes des évolutions de ce dernier. Un tutoriel est fourni à l'ensemble des secrétaires de mairie et mis à jour régulièrement afin de les aider dans les démarches d'instruction d'un dossier.

De nombreux services sont maintenant consultables de façon dématérialisée via PLAT'AU (plateforme de l'Etat) ou via la plateforme GNAU-Avis. Quelques services demeurent en attente de formation sur la plateforme GNAU-Avis afin de bien appréhender l'outil : AT d'Eygliers, Eau de l'Embrunais, DIRMED 05.

Il est également important de rappeler la part importante d'assistance aux communes et aux pétitionnaires dans l'utilisation du GNAU et de NAVIGATIS.

Volet financier

Dépenses	44 283 €
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	44 283 €
<i>Dont Frais de personnel</i>	32 768 €
<i>Dont Charges</i>	11 515 €
Recette	630 €
<i>Participation CCVUSP</i>	630 €

Pôle Environnement

Le pôle environnement se compose de la régie Assainissement, du service Risques naturels/Gemapi et du service Environnement.

Le service Assainissement

Un rapport d'activité spécifique pour l'assainissement

L'activité du service public de l'assainissement est retranscrite dans le **Rapport Annuel de la présidente sur le Prix et la Qualité du service de l'assainissement (RPQS)**.

Chaque citoyen ou usager a accès à ce rapport une fois qu'il a été validé par délibération du Conseil communautaire. Ce rapport retrace les activités du service et intègre les indicateurs descriptifs et de performance prévus par la réglementation.

Pour l'année 2025, le rapport sera présenté en septembre 2026 par la CCSP conformément à l'article D.2224-1 du code général des collectivités territoriales. Il intégrera toutes les données du service assainissement de la CCSP, aussi bien celles relevant des activités exercées en régie que celles relatives à la Délégation de Service Public gérée par VEOLIA.

Organisation





Administration par un Conseil d'exploitation

Conseil Communautaire (CC)

↓ désigne (sur proposition du Président)

Conseil d'Exploitation (C.Expl)

22 membres fléchés par commune

Chaque membre a son suppléant

≥ 12 membres titulaires sur 22 issus du CC

Rôle : force de proposition, donne un avis consultatif sur toutes les décisions importantes (tarifs, budget)

Représentant légal & ordonnateur = Président CC

Marc AUDIER, vice-président délégué, a été élu Président du conseil d'exploitation, et Pierre DOUSSOT a été élu vice-président du conseil d'exploitation. Les membres du Conseil d'exploitation sont les suivants pour la mandature 2020-2026 (renouvelée en mars 2026) :

Commune	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Baratier	Christine MAXIMIN	Monique FARNAUD
Châteauroux-les-Alpes	Jean-Marie BARRAL	Didier ELZEARD
	Patrick RANOCCHI	Anne-Marie FABRE
Chorges	Jérôme ARNAUD	Serge COMBE
	Claude GRAS	Michel PEYRON
Crévoux	Stéphane SCARAFAGIO	
Crots	Gérard VAIANO	Julien BELLINE
	Michèle TETENOIRE	Laetitia HAUWELLE
Embrun	Jean-Claude DOU	Jean-Louis RIFFAUD
	Marc AUDIER	Robert PELLISSIER
Les Orres	Pierre VOLLAIRE	Sébastien BONNAFFOUX
Pontis	Georges GAMBAUDO	Christian SARRAZIN
Prunières	Jean-Luc VERRIER	Pierre DOUSSOT
Puy Saint-Eusèbe	Gustave BOSQ	Christophe MATHERON
Puy Sanières	Michel MARAVAL	Bruno PARIS
Réallon	Marine GOURLAIN	Félix MOGNETTI
Saint-André d'Embrun	Claude BACHENET	Pierre DELAISEMENT
Saint-Apollinaire	Laurent MAILLARD	Aymeric CUVELIER
Saint-Sauveur	Chantal ROUX	Patrick FLIPPE
Le Sauze du Lac	Jacqueline DURAND	Carine GALLI
Savines-le-Lac	Victor BERENGUEL	Henri ANDRZEJEWSKI
	Olivier VANNIER	Solange TRICOIRE

En 2025, ce Conseil d'exploitation s'est réuni **3 fois** en séance plénière auxquelles s'ajoutent toutes les séances des commissions de travail et autres comités de pilotage de projets spécifiques (études de schémas directeurs notamment).

GEMAPI et risques naturels

La commission « Travaux, GEMAPI, risques naturels et signalétique », animée par le vice-président Jean-Marie BARRAL, s'est réunie 6 fois durant l'année pour préparer les décisions soumises au bureau communautaire et à l'approbation du conseil communautaire. Les deux agents en charge de cette compétence ont préparé les marchés publics, les dossiers réglementaires et les demandes de subventions pour la poursuite des travaux et des études portant sur la gestion des risques naturels.

Travaux de sécurisation du torrent de la Combe de l'homme mort à Baratier

Le torrent de la Combe de l'homme mort produit des laves torrentielles déclenchées par des orages localisés. Ces coulées de boue très rapides sont particulièrement dangereuses. Aussi, pour sécuriser le camping Les Airelles, la voie communale et les installations riveraines, des travaux conséquents ont été engagés en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Etat, compétent sur la partie domaniale du Pouzenc. La conception et le suivi de l'opération ont été confiés au service de Restauration des Terrains en Montagne des Hautes-Alpes.



Photo : Lave torrentielle de la Combe de l'homme mort du 1^{er} juillet 2019 © CCSP

Montant opération : 428 067 € T.T.C. - Entreprises : Groupement SEE GAUDY / SAS ALLAMANNO - Subventions : 80 % Etat (Fonds vert et BOP149).

Travaux de restauration du mur-digue des Moulettes à Chorges



Photo : restauration mur-digue des Moulettes à Chorges © CCSP

Le digue des Moulettes qui protège le chef-lieu de Chorges des crues du torrent du même nom s'étend sur un linéaire d'environ 1.5 km. Cet ouvrage ancien fait l'objet d'un projet d'aménagement en cours d'étude pour protéger le village contre un événement de période de retour centennale. Avant de pouvoir entreprendre d'importants travaux, la CCSP a bénéficié du soutien de l'Europe via le FEDER et de l'Etat pour restaurer une section du mur-digue construit au XIX^e siècle, en utilisant les techniques traditionnelles de construction en pierre sèche.

La restauration de près de 350 mètres de mur a demandé plus de sept semaines de travail manuel à une équipe de 10 artisans muraillers venus de plusieurs régions de France.

Montant des travaux : 237 306.41 € T.T.C. Entreprise : groupement Thomas BRASSEUR / Vincent MOUGEL - Subventions : 20 % Etat (Fonds vert) ; 60% Europe (FEDER Massif Alpin).

Travaux de confortement du barrage et restauration du lit du torrent du Rabioux sur la commune de Châteauroux-les-Alpes

Pour éviter les dommages liés aux crues torrentielles du Rabioux, plusieurs ouvrages ont été construits depuis les années 1950 dans le domaine de l'Etat mais également sur le territoire communal. C'est le cas des deux barrages construits en 1993 en amont du quartier du Lazarier. Ces deux ouvrages endommagés par les crues de décembre 2023 ont fait l'objet d'importantes réparations en 2025. Un second chantier a été engagé conjointement 200 m en aval pour élargir le lit du torrent afin de faciliter le passage des crues. Les 5 000 m³ de matériaux déblayés en aval ont servi à renforcer les barrages situés en amont.

Montant opération : 459 972.82 € T.T.C. - Maître d'œuvre : SRTM05 - Entreprise : Alpes Durance Travaux Subventions : 40 % Etat (Fonds vert) ; 25% Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse ; 5 % Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Installation d'un dispositif de surveillance des crues et des pluies intenses



Pour compléter les données météorologiques fournies par Météo-France, 10 pluviomètres ont été installés sur le territoire de Serre-Ponçon pour le suivi des précipitations.

En complément, 4 stations sont équipées de radars pour suivre en temps réel les niveaux d'eau dans le torrent de Boscodon à Crots, le torrent des Moulettes à Chorges, le torrent de Vachères à Baratier et le torrent de Sainte-Marthe à Embrun. A moyen terme, cette surveillance devrait permettre d'améliorer l'alerte des populations en cas d'évènement majeur.

Montant opération : 124 401.54 € T.T.C. - Entreprise : OTT HYDROMET - Subventions : 20 % Etat (Fonds vert) ; 60 % Europe (FEDER Massif Alpin ; FEDER INTERREG ALCOTRA)

Entretien des ouvrages et des cours d'eau



Photo : curage confluence Vachères Durance © CCSP

Les travaux d'entretien des ouvrages et des cours d'eau se sont poursuivis en 2025. Les dépôts accumulés à la confluence entre le torrent de Vachères et la Durance ont été extraits pour redonner de l'espace au torrent. Plus en aval, 5 000 m³ de sédiments ont été déplacés dans la Durance pour protéger temporairement la zone d'activités d'Entraigues.

*Remodelage du lit de la Durance : montant opération : 34 720,80 € T.T.C. - Entreprise : MINETTO.
Confluence Vachères : travaux financés intégralement par l'Etat.*

Exercices de sauvegarde communale

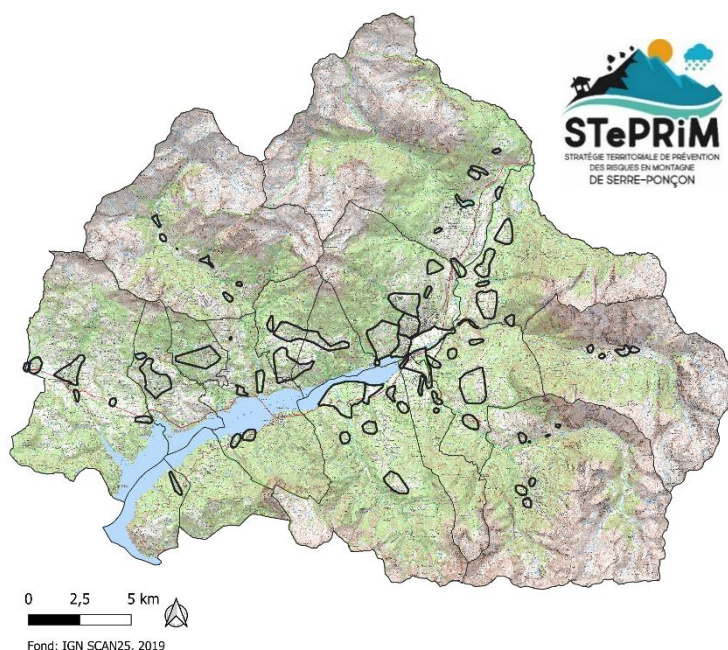
Deux exercices de simulation, destinés à tester les procédures de sauvegarde des populations, ont été organisés sur les communes de Chorges et de Saint-Sauveur avec la participation exclusive des agents municipaux et des élus. Ces exercices s'inscrivent dans le cadre des actions de prévention des risques. Ils visent à évaluer l'organisation communale et à former les élus, afin d'améliorer concrètement la mise en œuvre et l'efficacité des mesures de sauvegarde des populations, quel que soit le type d'événement de sécurité civile (inondations, accidents, feu de forêts...).



Photo : exercice de sauvegarde à Saint-Sauveur © Penons Conseils

Montant opération : 1 620 € T.T.C. - Entreprise : PENSONS CONSEILS – subventions : 60 % Europe (FEDER Massif Alpin) ; 20 % Région Sud Provence-Alpes-Côte-d’Azur.

60 sites à risque important identifiés sur le territoire de Serre-Ponçon



L’analyse des risques menée dans le cadre du dispositif STEPRIM est le croisement entre les aléas autrement dit les phénomènes naturels (inondations, glissements, chute de blocs...) et les enjeux (habitations, bâtiments économiques...). Cette analyse multirisques a permis de dresser un diagnostic territorial avec l’identification de 60 sites à risque important.

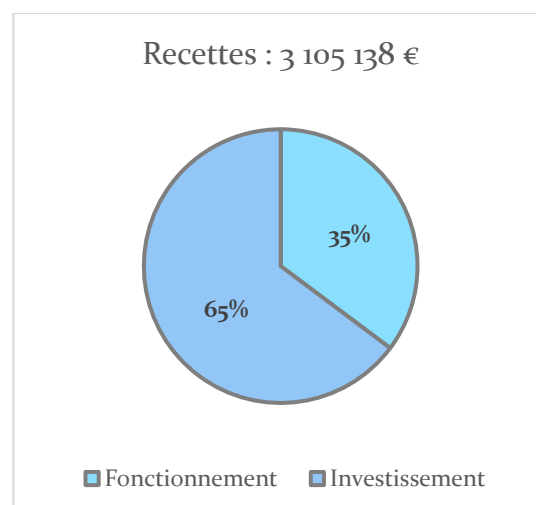
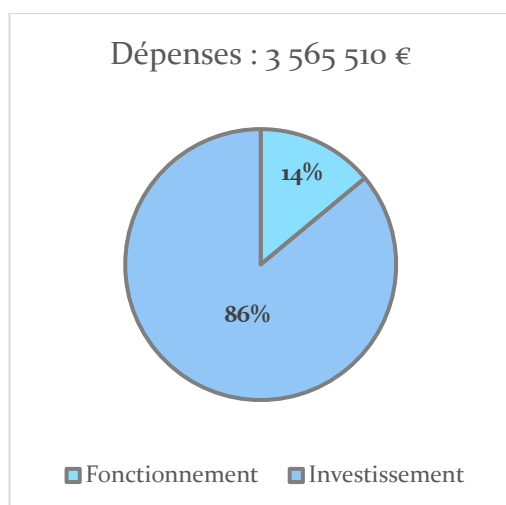
Sur chacun des sites, les dommages matériels directs (en euros) et les dommages humains (en nombre de vies) sont évalués.

Ce diagnostic territorial de risque permet de préciser les mesures de réduction du risque à entreprendre.

Ces mesures sont réunies dans un plan d’actions qui s’échelonnnera sur 6 ans pour un montant prévisionnel d’investissement de 4.8 M€. L’Etat devrait contribuer à hauteur de 50% des dépenses avec le Fonds Barnier.

Budget et taxe GEMAPI

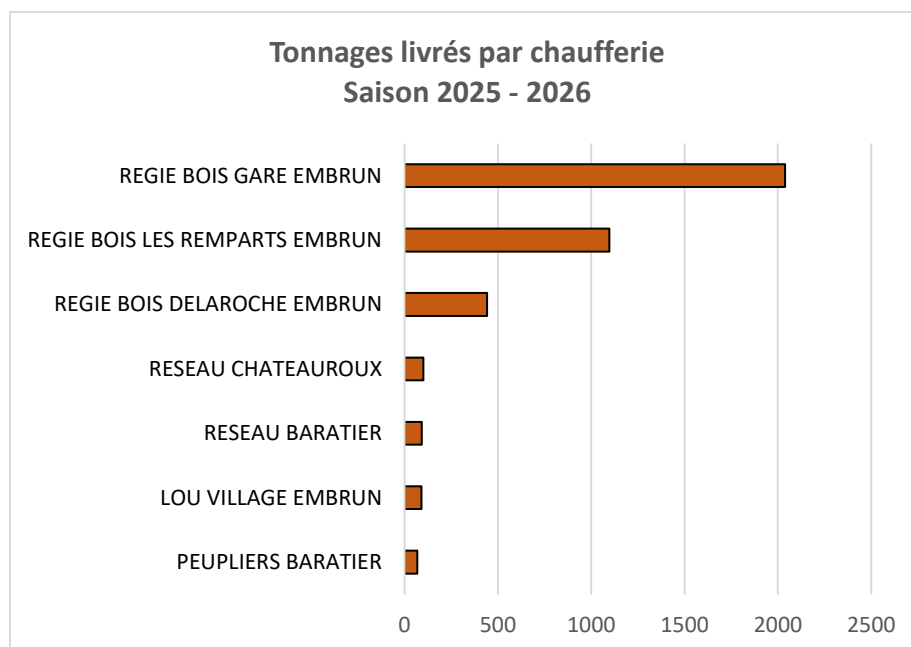
Compte tenu des enjeux, le produit de la taxe GEMAPI a été maintenu en 2025 à 1 000 000 € (soit 37 euros par habitant selon la population DGF). Une partie de ce produit est prise en charge par l’Etat sous la forme d’une dotation dont le montant s’élève à 49 558 €



La part d'auto-financement s'élève à 460 372 €. En dehors du produit de la taxe GEMAPI, les recettes proviennent des subventions accordées par l'Europe (FEDER), l'Etat (Fonds vert et Fonds Barnier), la Région et le Département.

Le service environnement – forêt - agriculture

Plateforme bois énergie de Pralong



La plateforme bois énergie sur le site de Pralong est gérée par la CCSP. Un contrat d'approvisionnement est signé avec l'entreprise Bayle pour 6 ans. Le bois est broyé et criblé sur la plate-forme avant d'être livré aux 7 chaufferies du territoire : la Régie Bois d'Embrun avec trois chaufferies (les Remparts, la Gare et Delaroché), Châteauroux-les-Alpes, Lou Village, Baratier, Les Peupliers.

La CCSP a en charge la gestion des contrats d'approvisionnement pour fixer les prix et les conditions de livraisons. Au total, 3 931 tonnes ont été livrées durant la saison 2025-2026.

Les bois utilisés sont des bois issus directement de l'exploitation forestière, origine géographique Hautes Alpes et Nord des Alpes de Haute Provence, certifiés PEFC.

Une progression des tarifs de vente de bois énergie aux chaufferies clientes de la CCSP est également appliquée, pour suivre l'inflation mais aussi pour mieux couvrir les charges réelles et les remboursements au budget général des avances faites au début de l'activité de la plateforme. Les dépenses d'exploitation qui correspondent au montant des recettes s'élèvent à 496 196,76 € pour 2025.



Actions de la Charte forestière de territoire

Etude sur les bois morts et sénescents

L'année 2025 a démarré avec la restitution de l'étude sur les bois morts et sénescents réalisée par l'Office national des forêts en collaboration avec les bureaux d'étude Alcina et Asellia Ecologie. Un inventaire des vieux bois et bois morts a permis de cartographier leur présence à l'échelle du territoire de Serre-Ponçon.

L'étude met en lumière l'importance des haies et des ripisylves dans le maintien d'une continuité des écosystèmes forestiers. L'objectif est aujourd'hui d'intégrer les connaissances acquises dans la gestion forestière et de les transmettre aux gestionnaires et usagers.



Importance des bois morts et sénescents en forêt

👍 La présence de bois mort en forêt est un bon signe !

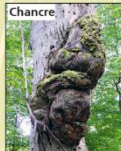
Contrairement à une idée répandue, et en dehors des dépérissements massifs, la présence de bois mort en forêt n'est pas synonyme de mauvaise santé de l'écosystème.

Il est au contraire essentiel au cycle de vie d'un tiers des espèces forestières animales et végétales, qui sont dites saproxyliques (= dépendantes du bois mort). Elles en ont besoin pour leur habitat, leur reproduction ou leur alimentation.

Les champignons et les invertébrés permettent la décomposition finale du bois, enrichissant le sol qui permettra la croissance de nouveaux arbres.

? Qu'est-ce qu'un dendromicrohabitat ?

Dendro = bois et micro = petit : il s'agit d'une structure dans ou sur le bois, qui permet la vie des espèces saproxyliques (alimentation, reproduction ou abri). Les exemples les plus connus sont les nids et les cavités, mais d'autres sont plus confidentiels :



Il existe une classification des dendromicrohabitats, la **typologie de Bütler**, qui permet pour chacun d'entre eux de mieux connaître ses caractéristiques. Elle peut être trouvée en libre accès sur internet ("Guide de poche des dendromicrohabitats"). Un exemple est donné au verso.

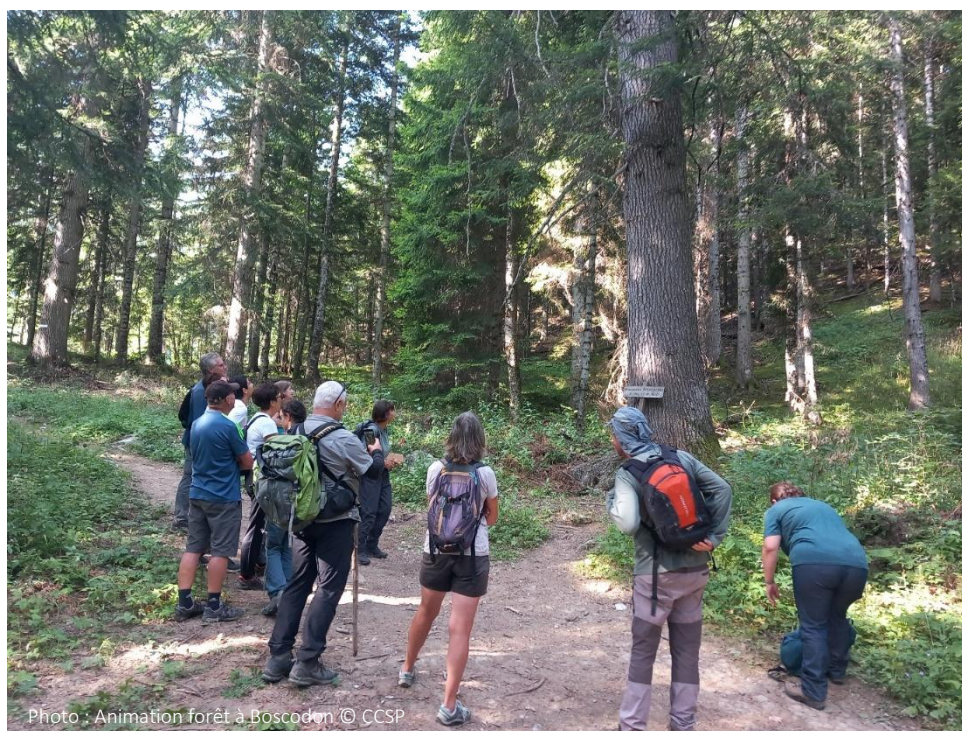
Un plan de massif pour la défense des forêts contre les incendies



Photo : Mélézin © CCSP

En avril, le dernier comité technique du plan de massif de défense des forêts contre les incendies (DFCI) a validé le document dont la stratégie se décline sur 10 ans avec 46 opérations. Le plan de massif est un outil opérationnel issu du Plan Départemental de Protection des Forêts contre les incendies (PDPFCI) 2021-2031. Il doit permettre à terme d'améliorer le réseau d'ouvrages DFCI pour la lutte contre les feux et l'accès aux massifs par les pistes adaptées.

Animations en forêt



L'été s'est ensuite déroulé autour des animations en forêt avec les partenaires de la charte. Au total 64 personnes ont participé aux 9 animations proposées. En plus des partenaires réguliers de ces animations depuis 2023 - l'ONF, le service Restauration des Terrains en Montagne, France Nature Environnement, la Société Alpine de protection de la nature, Fibois Sud - une nouvelle collaboration a débuté en faveur de l'inclusivité avec Handisport 05 et Alpes regards 05.

Bilan et poursuite des actions de la charte forestière

La charte forestière arrive à la fin de sa programmation initiale 2022-2026 et le bilan sera fait l'année prochaine. En attendant, et à la suite de la production de nombreuses études grâce aux financements européens et régionaux, une campagne de communication doit être mise en œuvre afin de restituer les données et de sensibiliser les acteurs de la filière bois et les usagers. Cette campagne fera l'objet d'une nouvelle demande de subvention en 2026.

Contrôle des espèces nuisibles

Comme chaque année, la CCSP accompagne les territoires dans la lutte contre les espèces nuisibles notamment la chenille processionnaire du pin et les moustiques.

25 pièges à chenilles ont ainsi été fournis aux communes pour équiper des pins sur les lieux communaux les plus exposés.

S'agissant des moustiques, une surveillance des populations a été menée de juin à octobre. Aucun traitement n'a été appliqué, les quantités de larves observées étant restées relativement faibles.